

Rapport sur le développement durable

2025



Groupe Volta71

LIMEA-FISMA



LATTA

CAVIONI-FUSTITALIA

Sommaire



Rapport sur le développement durable 2025 Groupe Volta71

Lettre aux parties prenantes 04

Note méthodologique 06

Faits marquants 2025 08

01 À propos de nous 10

- 1.1 Groupe Volta71 : une triple identité 11
- 1.2 Un parcours de croissance et de développement 13
- 1.3 Un patrimoine de valeurs 14
- 1.4 Des compétences au service du développement durable 15

02 Notre engagement ESG 16

- 2.1 Le contexte de référence 18
- 2.2 Le dialogue avec nos parties prenantes 20
- 2.3 Analyse de Double matérialité 22
 - 2.3.1 Stakeholder engagement 25
 - 2.3.2 Les résultats 28

03 Aspects environnementaux **32**

- 3.1** La stratégie environnementale du Groupe Volta71 **34**
- 3.2** Gestion des matières premières **35**
- 3.3** Gestion des déchets **37**
- 3.4** Cbam et défis réglementaires **40**
- 3.5** Efficacité énergétique **41**
- 3.6** Émissions et changement climatique **46**
- 3.7** Gestion des ressources en eau **50**

04 Les personnes, au cœur de notre travail **52**

- 4.1** Notre personnel **54**
- 4.2** Protection de la santé et de la sécurité **62**
- 4.3** Formation technique et développement personnel **66**
- 4.4** Le lien avec les communautés **69**
- 4.5** La voix de nos clients **73**
- 4.6** La relation de confiance avec nos fournisseurs **75**

05 Gouvernance **82**

- 5.1** Une approche responsable de la gouvernance **84**
- 5.2** Systèmes de gestion et certifications **87**
- 5.3** Le modèle 231 et la maîtrise des risques **89**
- 5.4** Code éthique : principes et applications **90**
- 5.5** Le système de whistleblowing **91**
- 5.6** Confidentialité et protection des données **92**
- 5.7** Valeur économique générée et redistribuée **93**

06 La stratégie ESG du groupe **96**

- 6.1** Indice de corrélation GRI Groupe Volta71 **102**

Lettre aux parties prenantes



Ce Rapport offre une vision complète des impacts et des engagements poursuivis et planifiés pour l'avenir, ainsi que des résultats obtenus, tant au niveau des processus internes que des enjeux ESG de la réalité italienne du **Groupe Volta71**, qui intègre en interne l'ensemble du processus lié à la fabrication d'emballages métalliques, grâce à la synergie opérationnelle et complémentaire des sociétés **Limea-Fisma**, **Cavioni-Fustitalia** et **Ferlatta Centro di Servizi**.

Parvenue à sa quatrième édition, la publication du Rapport sur le développement durable du Groupe Volta71 confirme la trajectoire d'attention croissante envers les enjeux ESG ainsi que la volonté de consolider, année après année, un modèle de développement orienté vers l'amélioration continue et la création de valeur durable pour les parties prenantes, le territoire et l'environnement.

L'ensemble du Groupe est en effet fermement convaincu que le **progrès technologique** et la **transition durable** constituent des leviers stratégiques pour réduire les impacts environnementaux et sociaux, améliorer la productivité et la qualité, et rendre ses processus plus efficaces.

Ces dernières années, le contexte économique et industriel a continué d'évoluer rapidement, imposant aux entreprises de nouvelles capacités d'adaptation, une vision stratégique et un sens des responsabilités renforcé. Dans ce scénario, marqué par la volatilité des marchés et des matières premières, par les tensions géopolitiques internationales et par l'évolution du cadre réglementaire et énergétique, le Groupe Volta71 a poursuivi sa trajectoire de consolidation et de croissance, dépassant en 2025 un chiffre d'affaires consolidé de plus de 45 millions d'euros.

À commencer par la gouvernance, l'année 2025 a représenté un pas supplémentaire pour le Groupe dans la consolidation de systèmes de gestion structurés et orientés vers l'amélioration continue. L'obtention de la certification environnementale **UNI EN ISO 14001:2015 par Ferlatta Centro di Servizi** qui vient s'ajouter à la certification énergétique **UNICEI EN ISO 50001:2018** obtenue en 2024, ainsi que le maintien et le développement des **certifications qualité et environnement au sein des différentes sociétés du Groupe**, confirment la volonté partagée par les trois Sociétés de renforcer des processus toujours plus efficaces, transparents et conformes aux standards internationaux les plus élevés. À cela s'ajoute l'adoption par Limea-Fisma du **Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle au sens du décret législatif 231/01**, complété par un Code Éthique et supervisé par un Organisme de Surveillance spécifique. À la lumière des résultats positifs constatés, Cavioni-Fustitalia engagera également en 2026 une démarche analogue, en introduisant le Modèle 231 et le système de signalement whistleblowing. Un alignement progressif est également prévu pour Ferlatta, avec l'objectif d'étendre ces outils de gouvernance à l'ensemble du périmètre du Groupe et d'en consolider l'efficacité de manière uniforme entre les différentes sociétés.

Sur le plan réglementaire, le Groupe Volta71 a entamé une démarche de mise en conformité avec le **Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM)**, le nouveau règlement européen visant à promouvoir la décarbonation des filières et des conditions de concurrence plus équitables à l'échelle internationale. Dans ce cadre, le Groupe a renforcé ses processus de suivi des émissions incorporées dans les volumes d'acier importés de pays n'appartenant pas à l'UE. Cette initiative constitue un levier important pour accroître la transparence et la responsabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, tout en valorisant les fournisseurs les plus attentifs aux

enjeux environnementaux et en contribuant à une gestion toujours plus durable des émissions indirectes. À partir de 2026 entreront en vigueur les exigences prévues par le Règlement (UE) relatif aux emballages et aux déchets d'emballages (**PPWR – Packaging and Packaging Waste Regulation**), publié en 2025, avec l'objectif de réduire l'impact environnemental des emballages tout au long de leur cycle de vie. Dans cette perspective, le Groupe a déjà entamé les activités nécessaires pour assurer la conformité aux nouvelles dispositions, notamment en ce qui concerne les aspects de conception, de recyclabilité et d'étiquetage. En termes de **circularité**, l'acier utilisé pour la production des emballages par le Groupe se caractérise assurément comme un matériau permanent, recyclable à l'infini, conservant intactes ses propriétés et constituant un exemple concret d'économie circulaire et d'économie de ressources naturelles.

Parmi les **interventions infrastructurelles** les plus concrètes figure, sur la période triennale 2023-2025, chez Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia, la modernisation des machines, destinée à réduire les déchets, à améliorer la productivité et à renforcer les niveaux de sécurité, avec des effets positifs constatés sur les performances productives et sur la durabilité globale. Parmi les dernières initiatives, on signale l'installation du premier équipement pour l'application du polyuréthane, afin de réduire la consommation de gaz.

La stratégie du Groupe Volta71 ne serait rien sans la **contribution de ses collaboratrices** et collaborateurs, dont le professionnalisme constitue un élément clé pour l'atteinte des objectifs communs. Dans cette perspective, les sociétés du Groupe ont investi dans le développement des compétences, en promouvant des parcours de formation dédiés aux soft skills, à l'adoption de nouvelles technologies et à la cybersécurité. Parallèlement, des interventions visant à la numérisation des processus et des données ont été engagées au cours de l'année, accompagnées d'activités de formation interne, ainsi que le renforcement de la structure organisationnelle par l'intégration d'un nouveau profil IT.

En cohérence avec ces principes, une attention particulière est consacrée à la promotion d'un **environnement de travail inclusif et respectueux**, à travers l'adoption de mesures visant à prévenir toute forme de discrimination. Dans le même temps, l'organisation et l'optimisation des processus s'accompagnent

d'une approche empreinte d'intégrité et de respect envers les clients, les fournisseurs et l'ensemble des parties prenantes, des éléments qui constituent un pilier fondamental de l'action du Groupe. La **protection de la santé et de la sécurité des travailleurs** représente une priorité pour toutes les sociétés du Groupe, qui opèrent dans le plein respect de la réglementation en vigueur, en particulier du décret législatif 81/08.

Tourné vers l'avenir, le Groupe Volta71 entend continuer à renforcer son rôle d'acteur responsable, capable d'affronter les défis du contexte avec vision, compétence et esprit d'innovation. Dans ce parcours, la durabilité constitue un levier stratégique pour transformer la complexité en opportunité de croissance et pour consolider sa compétitivité sur le long terme.

La création de valeur durable demeure au cœur de l'action quotidienne, dans la conviction que la contribution des personnes, des partenaires et des parties prenantes est fondamentale pour construire un avenir plus résilient, équilibré et partagé.



Le Président
Anselmo Pagani

Note méthodologique



Le Rapport sur le développement durable 2025 du Groupe Volta71 constitue le **quatrième rapport annuel** dédié aux thèmes **ESG** (Environnement, Social, Gouvernance) et s'inscrit dans la trajectoire visant à renforcer la communication du Groupe afin qu'elle soit toujours plus transparente envers ses parties prenantes. Le document fournit une représentation complète des valeurs, politiques, stratégies, résultats, projets et initiatives relatifs à la période comprise **entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025**, contribuant à la consolidation et à l'intégration des principes de durabilité et de responsabilité sociale au sein de l'organisation. Lorsqu'elles étaient disponibles, des **données comparatives** relatives aux exercices 2023 et 2024 ont été incluses, afin d'offrir une lecture évolutive des performances sur une base triennale ainsi qu'une vision prospective orientée vers 2026 et l'avenir proche.

Le Rapport a été élaboré sur une base volontaire, conformément aux **Global Reporting Initiative (GRI) Sustainability Reporting Standards¹**, publiés en 2016 et mis à jour par la suite en 2021, en adoptant l'option de reporting « en référence aux normes de la GRI » (**with reference to**). Cette approche permet une plus grande souplesse dans l'application des standards, en les adaptant aux spécificités du Groupe. L'approche retenue par le Groupe prévoit en outre une adhésion croissante aux standards, jusqu'à atteindre l'option spécifique « conformément aux normes de la GRI » (*in accordance with²*).

Néanmoins, dès l'édition précédente, le Groupe Volta71 a entrepris une démarche de mise en conformité également avec la **Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD)**, à travers le développement de l'analyse de la **double matérialité**. La Directive européenne approuvée en 2022 (Directive UE 2464/2022) a été transposée en Italie par le décret législatif 125/2024

et introduit des exigences visant à améliorer la qualité, la transparence et la comparabilité des informations de durabilité, en prévoyant l'adoption des standards européens European Sustainability Reporting Standards (ESRS³) élaborés par l'European Financial Reporting Advisory Group (EFRAG).

En particulier, l'analyse de Double matérialité, qui évalue à la fois l'importance des impacts générés par l'entreprise sur l'environnement et la société (matérialité des impacts) et les implications financières que ces aspects peuvent avoir sur l'organisation (matérialité financière), représente une évolution naturelle du parcours de reporting ESG du Groupe. Cette approche est décrite et approfondie dans l'*Implementation Guidance Materiality Assessment* approuvée par l'EFRAG, dans les ESRS 1 et ESRS 2, précisant le concept d'union entre **impact materiality** et **financial materiality**, et donc le processus d'analyse visant à identifier et à évaluer la signification des **impacts**, des **risques** et des **opportunités ESG**.

Cette année encore, le Groupe a maintenu et renouvelé l'analyse de Double matérialité, en l'enrichissant d'entretiens avec cinq parties prenantes externes, afin de renforcer son stakeholder engagement. D'un point de vue réglementaire, l'analyse a été menée de manière anticipée et volontaire par rapport à l'obligation prévue par la CSRD et ses amendements successifs, confirmant l'attention **stratégique du Groupe Volta71** portée à l'identification et à la gestion des impacts les plus significatifs, ainsi qu'à la saisie des risques et des opportunités émergents dans son contexte de référence.

Le parcours de durabilité a par ailleurs renforcé l'implication du management et des différentes fonctions de l'entreprise, avec l'objectif de promouvoir et de communiquer aux parties prenantes internes et externes un engagement concret et partagé en faveur d'un développement durable sur les plans environnemental, social et économique.

Le Groupe Volta71 adopte une approche de la gestion des risques de nature environnementale fondée sur le Principe de Précaution, tel que défini par le Principe 15 de la « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement » des Nations Unies (ONU), qui prévoit l'adoption de mesures préventives même en l'absence de pleine certitude scientifique, afin d'éviter ou de réduire les dommages potentiels graves ou irréversibles à l'environnement.

En ce qui concerne la dimension sociale, qui inclut la promotion des droits de l'homme au travail, de l'égalité des chances et de conditions de pleine sécurité, le Groupe s'inspire des normes internationales du travail (**International labour standards**) définies par les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ces normes constituent un élément fondamental pour concilier croissance économique et bien-être social.

Sur le plan de la gouvernance, le Groupe se réfère aux **Principes de Corporate Governance** du G20 et de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques), publiés en 1999 et mis à jour en 2023, reconnus à l'échelle internationale. Ils encadrent des aspects clés tels que : la protection des droits des actionnaires, le rôle des investisseurs, la qualité de l'information des entreprises et les responsabilités des organes d'administration. La révision de 2023 a renforcé ces principes en introduisant une attention spécifique aux thèmes de la durabilité et de la résilience, encourageant les entreprises à intégrer les facteurs ESG dans la gouvernance, la gestion des risques et les processus décisionnels.

Les Sociétés incluses dans le **champ d'application du reporting** sont les suivantes :

- **Limea-Fisma Imballaggi metallici**
Via Alberto Einstein, 38-44, 20010 Marcallo con Casone MI;
- **Cavioni-Fustitalia**
Viale Longarone, 21/23, 20058 Zibido San Giacomo (MI);
- **Ferlatta Centro di Servizi**
Via dei Mille, 12, 20010 Bernate Ticino (MI);
- **Volta71**
Viale Longarone, 21/23, 20058 Zibido San Giacomo (MI).

Le Rapport a été élaboré avec l'assistance technique et méthodologique d'ambiente s.r.l., société d'ingénierie et de conseil en environnement et en énergie, et n'a pas fait l'objet d'une vérification par une tierce partie.

Pour tout complément d'information, approfondissement ou éventuelle observation sur le document, il est possible de contacter le Groupe à l'adresse suivante : **amministrazione@limeafisma.it**

¹ Les informations GRI faisant l'objet du reporting sont indiquées dans le tableau GRI Content Index à la fin du document.

² La méthode de reporting « in accordance with » exige une adhésion complète à toutes les informations GRI relatives aux thèmes matériels de l'Organisation faisant l'objet du reporting.

³ À la date de publication du présent Rapport, le Groupe confirme son engagement en faveur d'un reporting transparent, également à la lumière des évolutions réglementaires relatives à la CSRD. En particulier, le paquet « Omnibus I », approuvé par le Parlement européen en 2025 et par le Conseil de l'UE en 2026, introduit des mesures de simplification des obligations de reporting ainsi qu'une révision du périmètre des entreprises concernées. Le Groupe continue d'adopter une approche proactive, alignée sur les meilleures pratiques de durabilité.

Faits marquants 2025



Limea-Fisma améliore sa note de durabilité, passant de **76/100 en 2024** à **81/100 en 2025**, obtenant la médaille Gold et le badge « **Top 5 %** » parmi les entreprises évaluées par EcoVadis à l'échelle mondiale au cours des 12 derniers mois.

En 2025, **3 164 heures** de formation ont été dispensées au total, soit la valeur la plus élevée enregistrée sur la période triennale.



En 2025, la production d'énergie photovoltaïque a **permis d'éviter 229 t CO₂-eq**, contribuant à la réduction de l'empreinte d'émission de l'entreprise.

Faits marquants 2025



En 2025, le Groupe compte **149 salariés**, dont **100 % de l'effectif employé en contrat à durée indéterminée**, confirmant la stabilité des relations de travail.

En 2025, le Groupe a enregistré **47,5 millions** d'euros de recettes, confirmant la solidité de son positionnement économique.



Mise en œuvre des Systèmes de Gestion **ISO 50001** et **ISO 14001** sur le site de Bernate Ticino de Ferlatta Centro di Servizi, à l'appui de l'amélioration des performances énergétiques et environnementales.

01

À propos de nous

- 1.1** Groupe Volta71 : une triple identité
- 1.2** Un parcours de croissance et de développement
- 1.3** Un patrimoine de valeurs
- 1.4** Des compétences au service du développement durable



1.1 Groupe Volta71 : une triple identité



Le **Groupe Volta71** est né en février 2022, à la suite de l'apport des parts de Limea-Fisma et de Cavioni-Fustitalia à la holding Volta71, déjà actionnaire majoritaire (88 %) de Ferlatta Centro di Servizi, toutes ces réalités étant implantées dans la province de Milan. Cette structure permet une gestion plus efficace et coordonnée des sociétés du Groupe, tout en préservant leurs spécificités opérationnelles et organisationnelles.

Limea-Fisma, constituée en 1947, est l'un des principaux fabricants italiens d'emballages métalliques en fer-blanc pour applications industrielles. L'entreprise propose une large gamme de contenants homologués pour le transport de marchandises dangereuses et constitue aujourd'hui une référence, y compris à l'échelle internationale, avec une présence dans plus de 30 pays. Plus de 70 % des ventes sont destinées aux marchés de l'Europe/Union européenne et de l'Afrique.

Cavioni-Fustitalia est elle aussi active dans la production d'emballages métalliques de qualité, destinés tant au marché national qu'au marché étranger. Depuis sa fondation en 1998, elle se distingue par son orientation client, son expérience consolidée dans le secteur de la « ligne générale », sa flexibilité productive, l'utilisation de technologies avancées et sa réactivité.

Ferlatta Centro di Servizi est opérationnelle depuis 1993 et propose des services de lithographie pour contenants et produits métalliques. L'entreprise excelle par le haut niveau technologique de ses processus de vernissage et d'impression offset sur plaques métalliques, ainsi que par sa fiabilité et son efficacité opérationnelle.

Grâce à la synergie entre les sociétés qui le composent, le **Groupe Volta71 intègre l'ensemble de la filière de production des emballages métalliques**, assurant une offre intégrée et coordonnée.

LIMEA-FISMA

Production de contenants en métal d'une capacité de 2,5 à 31 litres, disponibles en formes coniques, cylindriques et rectangulaires, ainsi que de composants et de produits semi-finis



Services de laboratoire de couleurs, de prépresse, de lithographie, de vernissage et de découpe

CAVIONI-FUSTITALIA

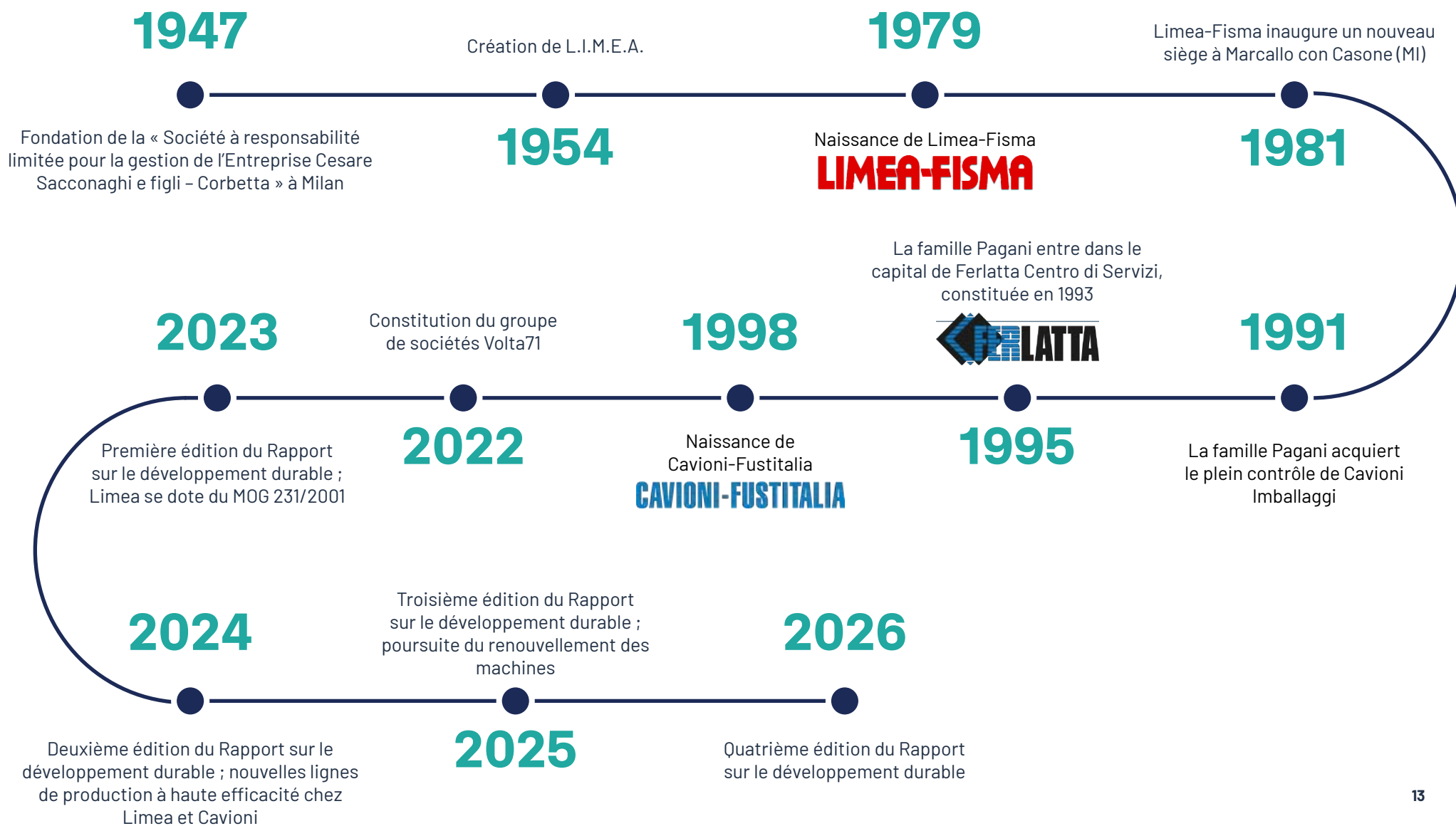
Production d'emballages métalliques d'une capacité de 0,125 à 70 litres

Notre représentation sur le terrain : les sites d'exploitation du Groupe



-  **Limea-Fisma** Viale Einstein, 38/44, 20010 Marcallo con Casone (MI)
-  **Cavioni-Fustitalia** Viale Longarone, 21/23, 20058 Zibido San Giacomo (MI)
-  **Ferlatta Centro di Servizi** Via dei Mille, 12, 20010 Bernate Ticino (MI)

1.2 Un parcours de croissance et de développement



1.3 Un patrimoine de valeurs



Qualité du produit



Des standards de qualité élevés garantis par des technologies de production avancées, des contrôles rigoureux tout au long de la filière et la collaboration avec des partenaires qualifiés.

Durabilité



Un engagement concret en faveur de modèles d'économie circulaire, l'utilisation de matériaux recyclables, l'optimisation des processus et la réduction des consommations énergétiques et des impacts environnementaux.

Attention au client



La centralité du client à travers une écoute active, des relations de long terme et une gestion efficace et ponctuelle des commandes, des personnalisations et des livraisons.

Innovation



Le développement continu de solutions et de processus, soutenu par des technologies de pointe et des systèmes numériques pour améliorer l'efficacité, la qualité et la traçabilité.

Sécurité et réglementation



Le plein respect des réglementations applicables, la protection de la santé et de la sécurité au travail, des systèmes certifiés et une traçabilité complète des produits.

Expérience



La valorisation des personnes et du savoir-faire de l'entreprise, avec des compétences spécialisées consolidées, une forte intégration de la filière et la continuité opérationnelle.

1.4 Des compétences au service du développement durable



METAL PACKAGING

Des solutions innovantes consolidées dans le panorama international

Limea-Fisma : qualité et présence internationale

- Des standards de qualité élevés pour un usage professionnel ;
- Un large niveau de personnalisation pour répondre aux besoins des clients ;
- Une tradition innovante depuis 1960, avec l'introduction de seaux coniques empilables et peu encombrants ;
- Lancement des activités d'exportation à partir de 1972.

Cavioni-Fustitalia : flexibilité et innovation

- Une offre diversifiée d'emballages métalliques ;
- Un élargissement constant de la gamme ;
- Des technologies de production de pointe ;
- Un réseau de fournisseurs qualifiés.

Emballages certifiés et modulaires

- Disponibilité de nombreuses solutions de fermeture et systèmes de préhension ;
- Des produits conformes au transport de marchandises dangereuses ;
- Une matière première 100 % recyclable et écodurable.

LES 5 SERVICES DE FERLATTA

Gère les traitements du fer-blanc avant la fourniture aux fabricants de contenants métalliques

Laboratoire de couleurs interne

- Gestion chromatique avancée ;
- Réglage précis des teintes sur le métal.

Prépresse

- Développement de prototypes, mise en page et personnalisation ;
- Emploi de technologies logicielles et matérielles de dernière génération.

Lithographie

- Impression avec des encres UV LED et traditionnelles ;
- Collaborations avec des centres de R&D graphiques ;
- Utilisation de machines technologiquement avancées.

Vernissage

- Présence de 3 lignes de vernissage ;
- Réalisation de finitions personnalisées, intérieures et extérieures.

Découpe

- Traitements de fer-blanc et de laminés à froid (0,17-0,60 mm) ;
- Contrôles qualité selon la norme UNI EN 10202.

02

Notre engagement ESG

- 2.1** Le contexte de référence
- 2.2** Le dialogue avec nos parties prenantes
- 2.3** Analyse de double matérialité
 - 2.3.1 Stakeholder engagement
 - 2.3.2 Les résultats



Faits marquants



44	Impacts, risques et opportunités évalués par les parties prenantes internes
5	Entretiens menés auprès de parties prenantes externes du pilier gouvernance

2.1 Le contexte de référence



Le Groupe adopte une approche structurée de la **gestion des risques**, visant à garantir la continuité opérationnelle et la résilience à travers le suivi de facteurs externes, des dynamiques de marché, de la gestion financière et de la dépendance à l'égard de fournisseurs stratégiques. Cette maîtrise revêt aujourd'hui une importance croissante dans un contexte caractérisé par des instabilités géopolitiques, la volatilité des prix des matières premières et de l'énergie, des pressions inflationnistes et l'évolution progressive des réglementations environnementales européennes. À cela s'ajoutent les défis liés à la transition écologique ainsi qu'à la capacité d'attirer et de fidéliser des talents qualifiés, en particulier sur un marché du travail toujours plus sensible aux valeurs de l'entreprise, au bien-être organisationnel et à la responsabilité sociale de l'entreprise. Dans ce scénario, les thèmes ESG ne représentent plus seulement un élément réputationnel ou de conformité, mais un levier stratégique pour la compétitivité et la durabilité du modèle industriel sur le long terme.

Pour le Groupe Volta71, l'évolution du prix du **fer-blanc**, principale matière première utilisée, revêt une importance particulière : en 2025, celui-ci a enregistré une hausse influencée à la fois par les tensions internationales et par les mesures européennes concernant le secteur sidérurgique. Parallèlement, le secteur des emballages en acier se confirme comme central dans la transition vers des modèles d'**économie circulaire**, notamment à la lumière de l'entrée en vigueur du nouveau **Règlement européen Packaging and Packaging Waste Regulation (PPWR)**, qui introduira progressivement des exigences plus strictes en matière de recyclabilité, de contenu recyclé, de traçabilité et d'éco-conception.

Dans ce contexte, les sociétés du Groupe sont appelées à consolider leur démarche de mise en conformité réglementaire et d'amélioration des performances environnementales tout au long du cycle de vie du produit d'ici 2030 ; Ferlatta Centro di Servizi également est pleinement impliquée aux niveaux technique et commercial et devra donc continuer à maîtriser et à développer la compatibilité des traitements de lithographie avec les processus de recyclage, contribuant de manière toujours plus structurée à la conformité ESG et réglementaire du produit final. Cela est du reste favorisé par les **caractéristiques intrinsèques de l'acier**, matériau recyclable en permanence et hautement récupérable en fin de vie, capable de contribuer concrètement à la réduction de la consommation de ressources vierges et des émissions associées aux processus de production.

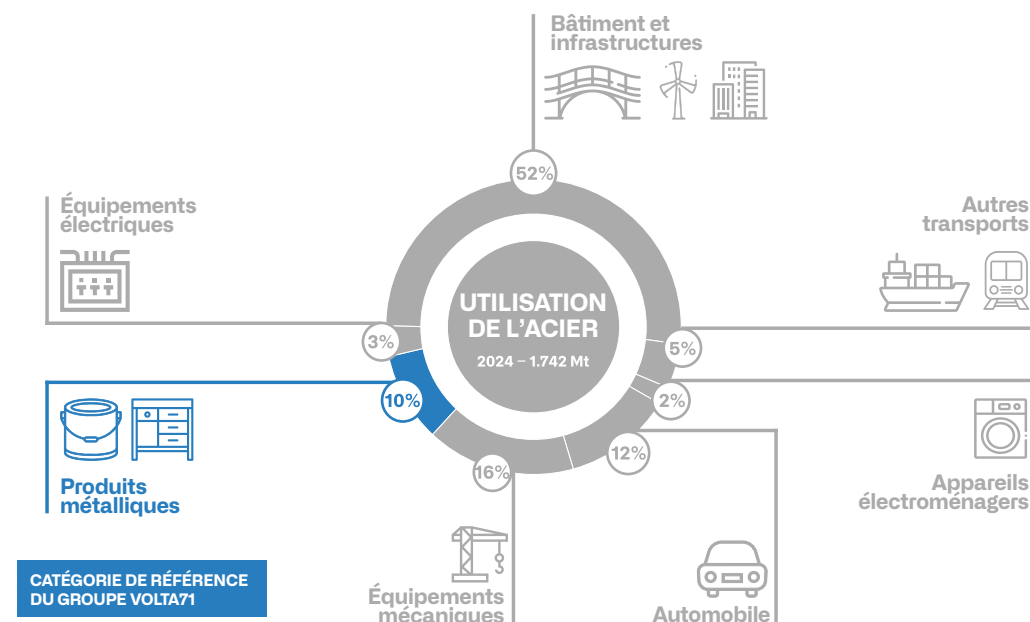


Figure 1: <https://worldsteel.org/data/world-steel-in-figures/world-steel-in-figures-2025/>

Le contexte de référence



Sur ces bases, la démarche entreprise par le Groupe repose sur l'intégration entre innovation technologique, efficacité énergétique, responsabilité environnementale, sécurité et valorisation des personnes. En témoignent l'adoption de technologies orientées vers la réduction des consommations et des émissions, ainsi que le maintien et la mise en œuvre du système de management environnemental ISO 14001 pour toutes les sociétés du Groupe, et du système de management de l'énergie ISO 50001 par Ferlatta Centro di Servizi, confirmant une approche visant à intégrer durabilité et gouvernance industrielle.

Les Sociétés Limea-Fisma, Cavioni-Fustitalia et Ferlatta Centro di Servizi partagent en effet une **culture d'entreprise** orientée vers le suivi des performances ESG et la définition d'objectifs de durabilité à travers la mise à jour de l'**Analyse de Double matérialité 2025**, un outil qui permet d'évaluer de manière intégrée les impacts, les risques et les opportunités environnementaux, sociaux et économique-financiers.

2.2 Le dialogue avec nos parties prenantes



En 2025, le Groupe a maintenu un dialogue vivant avec ses parties prenantes, afin de garantir la cohérence entre les stratégies de l'entreprise et les attentes des différents interlocuteurs. L'implication des porteurs d'intérêt constitue en effet un élément central pour orienter les choix et les objectifs de durabilité du Groupe. Sont présentées ci-dessous les principales catégories de parties prenantes que le Groupe Volta71 reconnaît tout au long de la chaîne de valeur, ainsi que les modalités d'interaction adoptées dans le cadre des activités quotidiennes.

PARTIES PRENANTES		ATTENTES	OUTILS D'INTERACTION
EN AMONT	FOURNISSEURS	- Continuité de l'approvisionnement - Respect des obligations contractuelles	- Rapports quotidiens - Notation des fournisseurs, questionnaires d'évaluation - Audits de seconde partie
	ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES	- Activités de participation et information en temps utile sur les questions pertinentes pour la population de l'entreprise - Mise à jour sur l'état d'avancement des plans de développement des entreprises	- Nominations au sein d'associations, comités - Conventions, assemblées - Bulletins d'information, autres canaux
	ORGANISMES DE RÉGULATION	Respect de la réglementation générale et sectorielle	- Instruments conventionnels - Réunions spécifiques

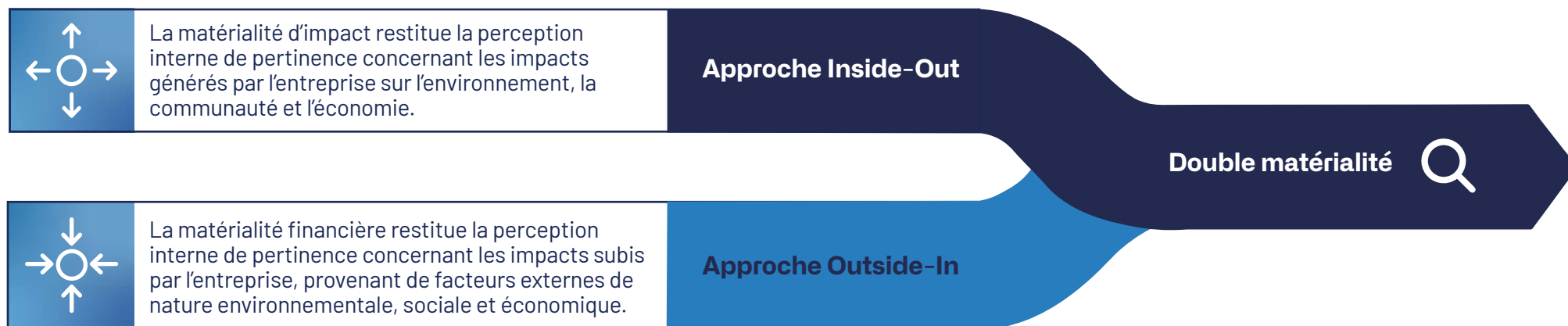
PARTIES PRENANTES		ATTENTES	OUTILS D'INTERACTION
ACTIVITÉS PRINCIPALES	EMPLOYÉS	• Égalité des chances • Clarté des objectifs et des systèmes de récompense • Formation et développement professionnel • Environnement de travail stimulant et sûr • Participation à la vie de l'entreprise • Promotion du bien-être, de la santé et de la sécurité	• Dialogue direct avec la Direction des Ressources Humaines • Représentation syndicale
	CLIENTS	• Qualité du service • Fourniture de produits et de services respectueux de l'environnement • Informations détaillées sur l'impact des produits	• Réseau commercial • Dynamique du marché • Participation à des enquêtes de satisfaction de la clientèle, à des évaluations ESG et autres • Retour d'information via le site web et les réseaux sociaux
	COMMUNAUTÉ ET AUTORITÉS LOCALES	• Soutien et développement du territoire	• Participation à des événements avec les communautés locales • Dons et projets

2.3 Analyse de double matérialité



Avec la publication de son quatrième Rapport sur le développement durable, le Groupe Volta71 poursuit la trajectoire de consolidation de son approche ESG et d'alignement progressif sur les principes de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), en intégrant de plus en plus les thématiques de durabilité dans les processus stratégiques et de gestion. Au cours de l'année 2025, le Groupe a par ailleurs mis à jour l'analyse de double matérialité, déjà développée lors de l'exercice précédent, en affinant l'évaluation des impacts générés sur l'environnement et la société, ainsi que des risques et opportunités ESG pertinents sur le plan économico-financier, grâce à une intégration plus efficace des perspectives du management et des parties prenantes.

Sur le plan méthodologique, le **Materiality Assessment** (« Évaluation de la pertinence ») adopte une double perspective : le Groupe Volta71 a pris en compte à la fois les perspectives d'impact et les perspectives financières, ainsi que leurs interconnexions :



Analyse de double matérialité



Après avoir renouvelé l'analyse de contexte, en établissant une vue d'ensemble des activités du Groupe, de ses relations d'affaires et du cadre dans lequel elles évoluent, en tenant compte de l'ensemble de la value chain, la méthodologie d'analyse a inclus une phase d'identification et d'évaluation des **Impacts, Risques et Opportunités (IRO)**.



1. IDENTIFICATION

Ont été considérés les **impacts ESG que l'entreprise génère sur les écosystèmes**, la communauté et l'économie, relevables dans l'ensemble des opérations de l'entreprise et dans sa chaîne de valeur. Les impacts positifs, négatifs, réels et potentiels ont également été circonscrits selon des horizons temporels de court, moyen ou long terme.

Ont été considérés les **risques et opportunités ESG qui influent sur les performances financières de l'entreprise**, imputables à des facteurs externes relevables tout au long de la chaîne de valeur. Les risques et opportunités ont également été circonscrits selon des horizons temporels de court, moyen ou long terme.



2. ÉVALUATION

La **pertinence des impacts** a été évaluée selon des critères fondés sur le jugement interne et des éléments de preuve tangibles, tels que des actions, des politiques, des métriques et cibles, ainsi que le stakeholder engagement, surtout pour évaluer les dimensions de gravité et de probabilité.

Pour évaluer la **pertinence des risques et opportunités financiers**, des seuils quantitatifs et qualitatifs appropriés sont utilisés, fondés sur les effets financiers en termes de stratégie, de performance économique-financière, d'opérationnalité et de production.

Analyse de double matérialité



Les critères d'évaluation appliqués pour définir la signification des impacts ont été les suivants :

- Gravité ;
- Portée ;
- Irréparabilité, dans le cas d'un impact négatif ;
- Probabilité, dans le cas d'un impact potentiel.

La signification des risques et des opportunités a en revanche été évaluée à l'aide de paramètres spécifiques au modèle d'entreprise du Groupe, tels que :

- Ampleur financière du dommage ou du bénéfice ;
- Probabilité d'occurrence.

À l'issue des activités d'identification et d'évaluation, le Groupe a défini un premier ensemble d'Impacts, Risques et Opportunités (IRO) liés aux thématiques de durabilité les plus pertinentes pour ses domaines opérationnels, approfondis par la suite à travers la définition interne des seuils de matérialité correspondants. Les résultats obtenus ont ensuite été vérifiés par une comparaison avec les sujets prévus par l'AR16 de l'ESRS 1, dans le cadre des standards européens de reporting introduits par la CSRD, tout en intégrant des IRO supplémentaires liés à des spécificités sectorielles et opérationnelles propres au Groupe Volta71, non pleinement représentées par les standards mais jugées significatives aux fins de la juste contextualisation de ses activités.

Les résultats émergents ont ensuite été partagés avec différentes catégories de parties prenantes externes dans le cadre des activités de stakeholder engagement, avec l'objectif de valider les évaluations effectuées et d'en vérifier la cohérence par rapport aux attentes et aux priorités exprimées par les principaux porteurs d'intérêt.

2.3.1 Stakeholder engagement



L'assessment de matérialité mené s'inscrit dans la continuité du précédent, en actualisant ses résultats à la lumière de l'évolution du contexte environnemental, géopolitique et socioéconomique ainsi que des nouvelles perspectives exprimées par les parties prenantes internes et externes.

Au cours de l'année 2025, parallèlement à la consolidation progressive de la démarche de reporting ESG du Groupe, les activités de stakeholder engagement ont évolué vers une modalité de dialogue plus structurée et participative. L'implication des parties prenantes s'est appuyée sur un dialogue actif, mené à travers des **entretiens auprès de cinq experts externes entretenant des relations continues avec les différentes réalités du Groupe**.

L'initiative a concerné principalement des parties prenantes relevant de la Gouvernance et a représenté, pour environ 90 % des personnes impliquées, la première expérience d'engagement réalisée à travers des entretiens dédiés et structurés. L'activité a été accueillie avec un fort intérêt et une forte participation, favorisant un dialogue ouvert et constructif sur les thèmes ESG. Cette première sélection s'est concentrée sur des profils professionnels dotés de compétences et de fonctions au sein de l'entreprise liées aux thèmes ESG, ainsi que d'une longévité de relation notable avec les sociétés du Groupe, afin de garantir une communication enrichie par des contributions circonstanciées et qualifiées.

Les entretiens ont été menés à distance, prévoyant des sessions d'une durée variable pouvant aller jusqu'à un maximum d'une heure, et ont été propices à l'atteinte des objectifs suivants :



Comprendre la perception externe des parties prenantes quant à l'engagement en matière de durabilité et aux impacts ESG générés par le Groupe sur les écosystèmes et les communautés ;



Informar des figures clés au sein du réseau du lancement de la démarche de reporting ESG sur une base volontaire ;



Recueillir des suggestions directes sur les points faibles et les risques liés à l'activité, à l'évolution du secteur et aux effets du changement climatique ;



Relier les attentes des parties prenantes à la définition d'une stratégie ESG, en identifiant des objectifs spécifiques et circonstanciés à rendre publics et à poursuivre ;



Renforcer les relations déjà existantes entre parties prenantes et instaurer les conditions pour de nouvelles initiatives et projets communs.

Le Groupe avait déjà auparavant impliqué les principaux porteurs d'intérêt, tant en interne qu'en externe, mais toujours en préservant l'anonymat et la restitution de contributions qualitatives sous forme numérique. Cette nouveauté méthodologique a donné des résultats positifs, faisant apparaître un plein alignement avec l'enquête menée précédemment par les parties prenantes internes pour l'identification des impacts, risques et opportunités, ainsi que leur évaluation de pertinence ; l'occasion d'engagement a en outre constitué un moment d'écoute et de dialogue direct avec des experts sur des thèmes qui, pour le Groupe, se confirment matériels.

L'activité de dialogue et d'échange avec les parties prenantes a mis en évidence une sensibilité largement partagée envers les thèmes déjà identifiés comme pertinents par le Comité de durabilité du Groupe Volta⁷¹ ; dans ce cadre, il a été demandé aux interlocuteurs d'exprimer leurs évaluations sur les principaux risques et sur les opportunités les plus significatives que le Groupe pourrait affronter à court, moyen et long terme, en référence aux trois piliers ESG.

Stakeholder engagement



	 ENVIRONNEMENT	 SOCIAL	 GOUVERNANCE
Risque principal	Consommations énergétiques	Gestion des ressources humaines	Conduite de l'entreprise
Opportunité principale	Gestion des matières premières et cycle de vie du produit		
Priorité inférieure	Gestion des déchets, émissions atmosphériques	Salute e sicurezza, consumatori, comunità locali	Gestion des fournisseurs, lutte contre la corruption

Stakeholder engagement



Les activités de stakeholder engagement menées en 2025 ont mis en évidence un retour particulièrement positif à l'égard du Groupe Volta71, reconnu comme une réalité fiable, structurée et fortement orientée vers la transparence et la responsabilité de l'entreprise. Les retours recueillis prennent une valeur d'autant plus significative que le présent document représente le quatrième Rapport sur le développement durable du Groupe, expression d'une démarche ESG engagée et consolidée au fil des ans à travers un reporting volontaire toujours plus structuré et intégré dans les dynamiques de l'entreprise.

Les entretiens ont favorisé un dialogue direct et constructif, dont sont ressortis des appréciations pour l'engagement démontré par le Groupe dans la formalisation de pratiques de durabilité, dans le reporting transparent et dans l'adoption d'outils de gestion toujours plus orientés vers les principes ESG. Le dialogue développé a contribué non seulement à consolider la confiance et la qualité des relations avec les porteurs d'intérêt, mais aussi à confirmer la volonté partagée de poursuivre le renforcement des bonnes pratiques de gouvernance durable, considérées comme un élément central pour garantir la fiabilité, la continuité et la création de valeur sur le long terme.

L'activité de stakeholder engagement, développée également sur la base de l'expérience acquise lors de l'exercice précédent, a permis au Groupe Volta71 de :

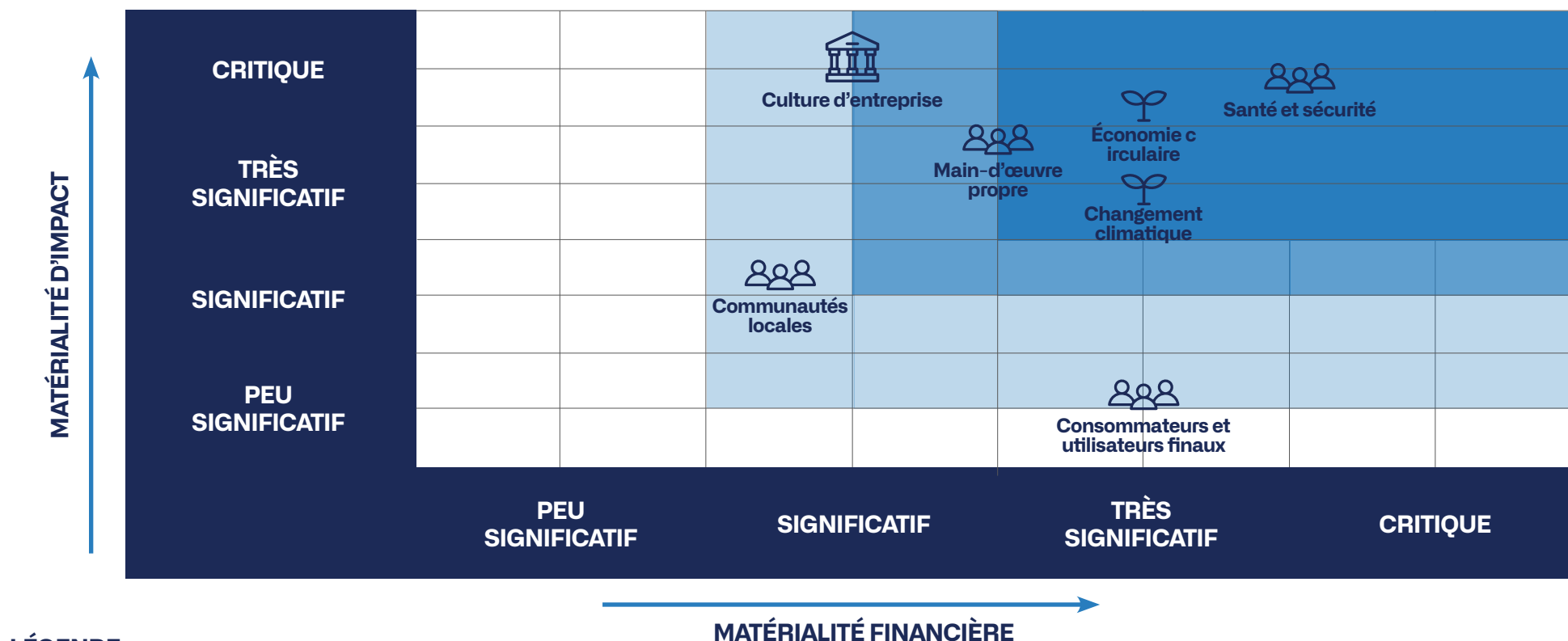
- renforcer la compréhension des impacts générés par le Groupe, en favorisant un meilleur alignement entre les priorités exprimées par les parties prenantes et les orientations stratégiques de l'entreprise ;
-
- consolider la démarche d'identification et d'évaluation des Impacts, Risques et Opportunités (IRO) menée par le Comité de durabilité ;
-
- confirmer la cohérence des thématiques émergentes par rapport aux attentes des porteurs d'intérêt et au cadre réglementaire en vigueur en matière ESG.

2.3.2 Les résultats



Le Groupe a ainsi **reconfirmé sa matrice de double matérialité**, afin d'identifier les thématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus pertinentes, tant sous l'angle de l'impact généré sur l'environnement, la société et les parties prenantes (matérialité d'impact) qu'en relation avec les implications économique-financières potentielles (matérialité financière) sur le modèle d'entreprise, les performances et la résilience de l'organisation.

Matrice de double matérialité



LÉGENDE



Les résultats



Parmi les thèmes qui se situent dans le quadrant à haute priorité figure celui de la **santé et de la sécurité**, témoignant de la centralité accordée par le Groupe à la protection des personnes, à la prévention des risques opérationnels et à la promotion d'environnements de travail sûrs et responsables. En lien étroit avec ce domaine, les **aspects environnementaux** revêtent également une importance particulière, notamment ceux susceptibles d'avoir des effets sur l'économie circulaire et le changement climatique.

La forte pertinence attribuée à l'**économie circulaire** est cohérente avec la nature productive de l'organisation, pour laquelle le cycle de vie des matériaux, l'efficacité dans l'utilisation des ressources et la valorisation du recyclage constituent des éléments stratégiques tant pour la réduction des impacts environnementaux que pour le renforcement de la compétitivité de l'entreprise. Parallèlement, par rapport à l'exercice précédent, le thème du changement climatique enregistre une hausse de sa signification, reflétant l'attention croissante portée aux défis environnementaux contemporains et aux interventions d'amélioration entreprises par le Groupe au cours de l'année 2025 pour contenir ses impacts environnementaux.

Le domaine relatif à la gouvernance et à la **culture d'entreprise** maintient lui aussi un positionnement élevé, tout en faisant apparaître une perception de priorité légèrement inférieure à celle de l'année précédente. Cette tendance semble refléter un système de gouvernance désormais consolidé et mature, fondé sur des principes de responsabilité interne, de cohérence éthique et d'attention aux comportements organisationnels sur le long terme.

Les **communautés locales** se situent en revanche dans une fourchette de pertinence intermédiaire : le thème continue d'être considéré comme significatif sous l'angle de l'impact social, tout en présentant une incidence

financière directe moindre par rapport aux autres domaines prioritaires. Cela confirme que le maintien de relations positives avec le territoire représente un élément important, surtout en termes de responsabilité sociale, de dialogue avec les parties prenantes et de continuité opérationnelle.

Le thème relatif aux **consommateurs et utilisateurs finaux** apparaît enfin positionné dans un domaine de priorité plus limité, en particulier au regard de la matérialité d'impact. Ce positionnement reflète principalement la nature B2B du Groupe, qui opère tout en maintenant une maîtrise constante de la satisfaction du client et de la gestion des non-conformités, notamment grâce au soutien du Système de Management de la Qualité conforme à la norme UNI EN ISO 9001. Dans le même temps, l'attention envers la transparence tout au long de la chaîne de valeur et envers le suivi des aspects environnementaux et de sécurité des produits demeure, des éléments qui ont conduit le Groupe à renforcer les activités liées aux notations ESG et à l'évaluation des fournisseurs en termes d'impacts ESG.

Dans l'ensemble, la matrice restitue une orientation fortement centrée sur les thèmes environnementaux et sur la valorisation des personnes, cohérente avec un modèle d'entreprise qui intègre durabilité opérationnelle, résilience organisationnelle et attention aux parties prenantes internes et externes.

Sont présentés ci-dessous **les Impacts, les Risques et les Opportunités** jugés les plus significatifs pour le Groupe à l'issue de l'Analyse de Double matérialité, par ordre décroissant pour chaque thème, se rapportant au seuil de plus grande pertinence mis en évidence dans la matrice (IRO critiques et très significatifs). Ces aspects, transversaux aux activités de l'entreprise, représentent les principaux domaines de référence pour intégrer les principes ESG dans les choix opérationnels et stratégiques de long terme.

Les résultats



TOPIC	TYPE	DESCRIPTION	POSITIONNEMENT DE LA VALUE CHAIN
SANTÉ ET SÉCURITÉ	Impact positif réel	Le Groupe Volta71 s'engage à garantir à ses salariés un poste de travail sain et sûr, à travers des procédures, le suivi des données et des investissements	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Opportunité	Le Groupe reconnaît des pistes d'amélioration internes en matière de santé et de sécurité, à intégrer dans ses pratiques de comportement.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact négatif réel	La nature même de l'activité du Groupe Volta71 comporte un risque moyen d'accidents et des niveaux considérables de stress lié au travail.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Impact positif réel	Le Groupe Volta71 adopte une approche concrète de la gestion des déchets, en privilégiant la récupération des matériaux et en abordant avec responsabilité la gestion des fractions non récupérables.	EN AVAL
	Impact positif réel	Dans une perspective d'économie circulaire, le Groupe s'engage dans l'amélioration des performances des produits et des impacts liés à leur life cycle.	ACTIVITÉS PRINCIPALES/ DOWNSTREAM
	Impact positif réel	La supply chain de Volta71, dans son hétérogénéité, met l'accent sur la traçabilité et la vérification d'éventuelles certifications, en optimisant les achats pour réduire les gaspillages.	EN AMONT
	Risque	Des fluctuations des prix du fer-blanc sur les marchés internationaux peuvent affecter la gestion efficace, par le Groupe Volta71, des coûts d'approvisionnement et de production.	EN AMONT/ACTIVITÉS PRINCIPALES

Les résultats



TOPIC	TYPE	DESCRIPTION	POSITIONNEMENT DE LA VALUE CHAIN
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Risque	Des tensions géopolitiques et des mesures protectionnistes internationales peuvent compromettre la disponibilité de matières premières stratégiques et d'énergie, mettant sous pression les processus de planification et d'approvisionnement du Groupe Volta71, avec une hausse des coûts.	EN AMONT
	Opportunité	Possible orientation vers l'adoption de fournisseurs dotés de certifications relatives aux minerais et à l'acier durable.	EN AMONT
MAIN-D'ŒUVRE PROPRE	Impact positif réel	La culture et l'organisation interne de Volta71 influent positivement sur le développement et la formation des salariés et collaborateurs.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact positif réel	Continuer à investir dans les incitations destinées aux ressources humaines et dans leur développement professionnel peut apporter une amélioration en termes de productivité, de confiance et de réputation.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
CHANGEMENT CLIMATIQUE	Impact positif potentiel	Le management du Groupe est fortement orienté vers l'efficacité énergétique des processus et l'optimisation des consommations, à poursuivre également à l'avenir.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact positif réel	La croissance économique du Groupe Volta71 permet d'investir dans de nouvelles lignes de production et des mises à niveau technologiques, également dans le but d'accélérer la transition écologique.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact positif réel	Modernisation par le remplacement des actifs de production afin de rationaliser les processus, de réduire les consommations et l'impact environnemental.	ACTIVITÉS PRINCIPALES
	Impact positif réel	Amélioration des performances des machines et optimisation de l'utilisation de la ressource en eau et de la consommation de gaz du Groupe.	ACTIVITÉS PRINCIPALES

03

Aspects environnementaux

3.1 La stratégie environnementale du Groupe Volta71

3.2 Gestion des matières premières

3.3 Gestion des déchets

3.4 Cbam et défis réglementaires

3.5 Efficacité énergétique

3.6 Émissions et changement climatique

3.7 Gestion des ressources en eau



Faits marquants



3.196 GJ	Énergie autoproduite par les installations photovoltaïques en 2025
82%	Déchets produits destinés à des opérations de récupération en 2025
229 t CO₂-eq	Évitées grâce à la production d'énergie photovoltaïque en 2025
ISO 50001	Mise en œuvre du système de management de l'énergie sur le site de Bernate Ticino



3.1 La stratégie environnementale du Groupe Volta71



Pour le **Groupe Volta71**, il est fondamental d'**impliquer et de tenir informées toutes les parties prenantes** dans le parcours de durabilité entrepris, en partageant de manière transparente les résultats obtenus sur les plans environnemental, économique et social.

Dans un contexte où la **transition écologique représente une responsabilité partagée**, le Groupe confirme son engagement en faveur d'un **modèle de développement industriel compatible avec la protection de l'environnement**. La durabilité environnementale constitue en effet un levier stratégique, intégré à la fois dans les processus décisionnels et dans les activités opérationnelles quotidiennes.

Le parcours entrepris par le Groupe repose sur **cinq principes directeurs**, qui orientent les stratégies et les actions de l'entreprise :



Utilisation efficace des ressources naturelles et énergétiques



Réduction des impacts négatifs et valorisation des impacts positifs



Diffusion de la culture environnementale, avec une attention portée au cycle de vie des produits



Amélioration continue des performances environnementales



Adoption de pratiques d'achat responsables, y compris sous l'angle social

Ces piliers orientent le Groupe dans la **poursuite d'objectifs mesurables et dans le reporting transparent** de ses performances.

Au cours de la période de reporting, le Groupe a en outre consacré des ressources, des compétences et des technologies au renforcement de sa performance environnementale. Parmi les principales initiatives déjà mises en œuvre, on signale :

- **Installation et utilisation d'installations photovoltaïques** pour la production d'énergie à partir de sources renouvelables ;
- **Récupération et recyclage des matériaux** – en particulier le cuivre et l'acier – dans les cycles de production ;
- **Réduction des émissions** dans l'atmosphère par l'optimisation des
- **Actions d'amélioration de l'efficacité et de contrôle** des lignes de production ;
- **Gestion différenciée des déchets** dans une logique d'économie circulaire.

Cette approche a permis au Groupe Volta71 d'obtenir un système de management environnemental certifié **ISO 14001:2015 pour toutes ses Sociétés**, grâce à l'obtention de la certification par Ferlatta Centro di Servizi à la fin de l'année 2025. En complétant ainsi le parcours de certification environnementale du Groupe, se consolident des modèles structurés, homogènes et orientés vers l'amélioration continue des performances environnementales.

3.2 Gestion des matières premières



En 2025, le Groupe Volta71 a acheté au total **16 648 tonnes de matières premières**, soit une augmentation de 17 % par rapport à 2024 (14 243 t) et de 11 % par rapport à 2023 (15 033 t). Cette augmentation apparaît en ligne avec l'évolution des activités du Groupe et avec la hausse consécutive des besoins en matériaux liée aux volumes de production.

Matériaux achetés par le Groupe Volta71 en poids (t)



Matières premières :

- **Fer-blanc** : il s'agit du principal matériau employé par le Groupe, représentant 74 % du total. Il est utilisé pour ses propriétés protectrices et pour l'impression lithographique des emballages. En 2025, 12 245 tonnes ont été achetées, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2024. Nel 2025 sono state acquistate **12.245 tonnellate**, con un aumento del 22% rispetto al 2024.
- **Bois pour emballages** : employé principalement pour le transport et la logistique, il a enregistré une diminution de 4 % par rapport à l'année précédente, avec **1 576 tonnes** achetées. Il constitue environ **9 % du poids total** des matières premières.
- **Tôle d'acier laminée à froid** : utilisée exclusivement par Cavioni-Fustitalia, elle a enregistré une augmentation de 31 % par rapport à 2024, avec **1 174 tonnes**. Elle représente environ **7 % du total**.
- **Autres matériaux utilisés** : les **10 %** restants environ sont constitués d'une série de matériaux techniques et auxiliaires, essentiels pour le processus de production et pour la personnalisation des produits.

Gestion des matières premières



MATÉRIAUX ACHETÉS PAR LE GROUPE VOLTA71 EN POIDS (T)

	2023	2024	2025
Fer-blanc (rouleaux et feuilles)	10.662,7	10.075,0	12.244,7
Tôle	1.078,0	893,0	1.174,0
Accessoires en fer-blanc	81,3	70,6	63,9
Plastique pour emballage	59,4	53,8	59,0
Accessoires/composants en plastique	39,0	47,1	52,0
Papier d'emballage*	104,2	106,1	130,9
Matériau galvanisé pour production	399,7	299,9	301,7
Accessoires en acier galvanisé	548,6	565,9	541,0
Feuillard en acier inox	2,6	3,6	4,8
Diluant	38,3	30,4	37,3
Matériaux de vernissage	296,5	344,2	307,1
Mastic	65,9	62,6	59,3
Huiles	3,1	3,4	3,9
Aluminium	9,1	9,3	9,1
Bois*	1.553,5	1.638,5	1.576,4
Caoutchouc ⁴	1,8	1,8	1,4
Fil de cuivre (régénéré)	89,2	37,3	80,5
Polyuréthane	0,0	0,0	0,9
TOTAL	15.032,8	14.242,6	16.647,8

⁴ Les données rapportées ont été obtenues par des mesures directes. En ce qui concerne les huiles et une partie des diluants, le poids a été déterminé en considérant une densité moyenne du matériau.

3.3 Gestion des déchets



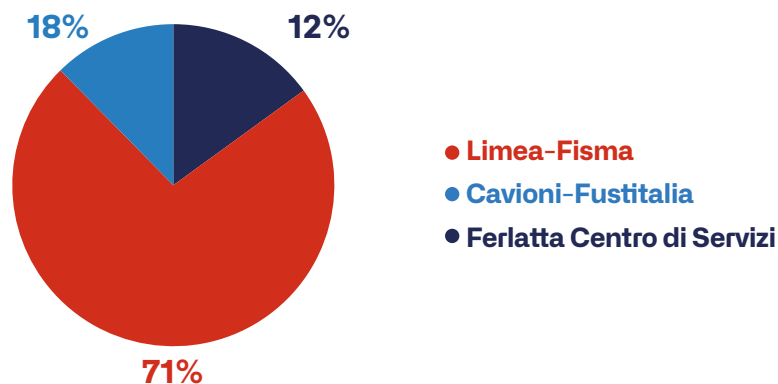
Un enjeu majeur pour le Groupe concerne la gestion des déchets issus des activités de production. En 2025, la quantité totale de déchets générés s'est élevée à **1 996 tonnes**, enregistrant une diminution de 5 % par rapport à 2024. Cette variation n'est pas conditionnée par des améliorations spécifiques des processus de production, mais plutôt par les volumes de production, qui peuvent connaître des oscillations significatives d'une année à l'autre.

La répartition des quantités entre les différentes sociétés du Groupe est présentée ci-dessous :

-  **Limea-Fisma** a produit **1 409 tonnes**, soit **71 %** du total.
-  **Cavioni-Fustitalia** a produit **354 tonnes**, correspondant à **18 %**.
-  **Ferlatta Centro di Servizi** a produit **234 tonnes**, soit **12 %** du total.

Par rapport à l'année précédente, on enregistre une augmentation de 12 % pour Cavioni-Fustitalia, tandis que pour Limea-Fisma et Ferlatta Centro di Servizi on constate une réduction de 8 % et de 10 % respectivement.

Quantité de déchets produits par Société (t) – 2025



Les déchets générés par **Cavioni-Fustitalia** et **Limea-Fisma** sont principalement constitués de **chutes et déchets de transformation**, issus des opérations de découpe et de transformation de la tôle et du fer-blanc. Ces résidus sont intégralement destinés à des **processus de recyclage**. En **2025, 1 614 tonnes de chutes et déchets de transformation** (code **EER 150104 – Emballages en métal**) ont été acheminées vers le recyclage, avec une **réduction de 6 % par rapport à 2024**.

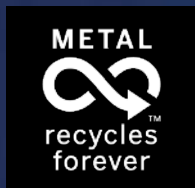
Les **emballages en matériaux mixtes** (code **EER 150106**) sont également récupérés : en **2025, 43 tonnes** ont été destinées à la récupération, en diminution par rapport aux **57 tonnes enregistrées en 2024**. En ce qui concerne les **déchets ferreux** (code **EER 170405 – Fer et acier**), on observe en revanche une **augmentation significative** : en **2025, 96 tonnes** ont été envoyées au recyclage, contre **84 tonnes l'année précédente**. Au sein de **Ferlatta Centro di Servizi**, entreprise spécialisée dans les activités de **vernissage et de lithographie**, la principale typologie de déchet est représentée par **les solvants et leurs mélanges** (code **EER 140603**). En **2025, 14 tonnes** en ont été produites, mettant en évidence une **diminution de 25 % par rapport à l'année précédente**.

Codes EER	Type de déchet	2023	2024	2025
150104	Emballages en métal	1.755,9	1.719,6	1.613,6
150106	Emballages en matériaux mixtes	65,4	56,7	42,9
170405	Fer et acier	22,7	84,1	96,2
140603	Autres solvants et mélanges de solvants	21,9	19,1	14,4

Gestion des déchets



ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RESPONSABILITÉ DE PRODUIT



**METAL
RECYCLES
FOREVER**

“Metal Recycles Forever” – L’engagement pour le recyclage à l’infini

Le Groupe Volta71 adhère à la campagne européenne « **Metal Recycles Forever** », promue par **Metal Packaging Europe**, avec l’objectif de sensibiliser les consommateurs à l’importance du recyclage correct des métaux et à la valeur durable de ces matériaux.

Les métaux, en effet, conservent leurs caractéristiques intactes dans le temps et peuvent être **recyclés à l’infini**, contribuant à la réduction de la consommation de ressources naturelles et des émissions climato-altérantes.

Le recyclage d’une tonne de métal permet de :

- **économiser jusqu’à 95 %** d’énergie par rapport à la production à partir de matière première ;
- **réduire jusqu’à 50 % l’utilisation de matières premières vierges ;**
- **abattre jusqu’à 95 % des émissions de CO₂.**

En **Italie**, en 2025, le taux de recyclage des **emballages en acier** a atteint 82 %, dépassant déjà l’objectif européen de **70 %**.



**SCHÜTZ
TICKET
SERVICE**

Ferlatta Centro di Servizi S.p.A., en 2023, a obtenu l’attestation de durabilité dans le cadre du programme **SCHÜTZ TICKET SERVICE**, grâce à la régénération de **232 contenants IBC** (Intermediate Bulk Containers).

Cette initiative a permis d’éviter l’emploi de nouvelles ressources et les émissions correspondantes, avec une économie estimée à :

- **9,0 tonnes d’acier**
- **3,4 tonnes de plastique**
- **24,8 tonnes de CO₂**

Ce résultat met en évidence l’efficacité des **solutions de réutilisation dans le contexte industriel** et souligne l’importance de la collaboration avec des **partenaires technologiques qualifiés** pour la réduction de l’impact environnemental.

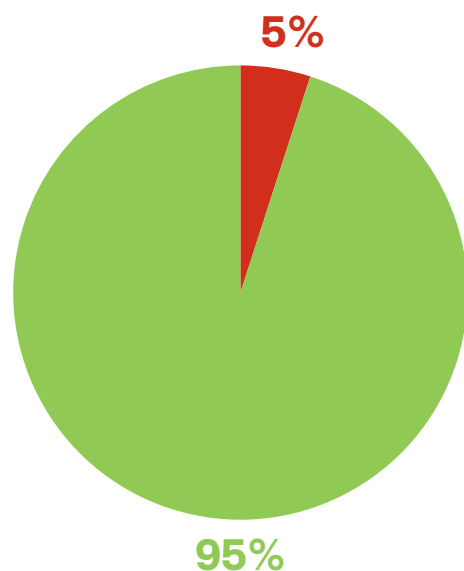
Gestion des déchets



Au cours de la **période 2023-2025**, le Groupe Volta71 a adopté une approche continue et responsable de la gestion des déchets, en confiant les opérations de **traitement et d'élimination** à des opérateurs tiers spécialisés. Au cours de la période triennale, environ 92 % des déchets générés ont été **acheminés vers la récupération** – **82 % en 2025**.

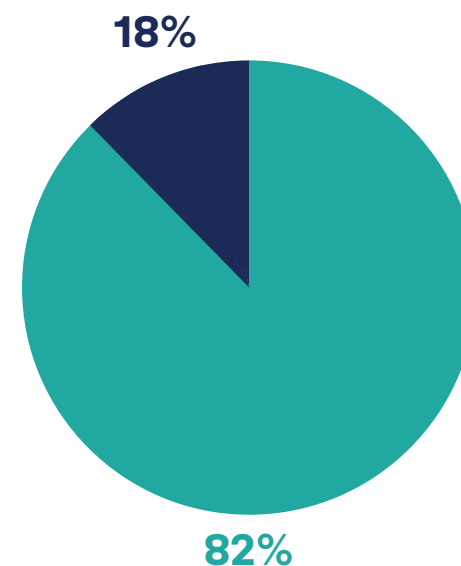
La composition des déchets s'est en outre maintenue globalement stable dans le temps, avec une **nette prédominance de déchets non dangereux**, qui représentent environ **95 % du total**.

Déchets en % par catégorie
du Groupe Volta71



- Déchets dangereux
- Déchets non dangereux

Déchets en % par destination
du Groupe Volta71



- Déchets destinés à l'élimination
- Déchets destinés à la récupération

3.4 CBAM et défis réglementaires



Dans le cadre des politiques européennes en faveur de la transition écologique, le **Carbon Border Adjustment Mechanism** (CBAM), introduit par le **Règlement (UE) 2023/956**, représente un outil clé pour soutenir la décarbonation des filières industrielles et promouvoir des conditions de concurrence plus équitables entre opérateurs européens et producteurs hors UE.

Le Groupe Volta71 reconnaît dans le CBAM un dispositif important pour renforcer la transparence environnementale de sa chaîne d'approvisionnement et pour intégrer de plus en plus le thème des émissions incorporées dans les processus d'achat.

Au cours de la **période transitoire**, ouverte le **1er octobre 2023** et en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025, les importateurs des biens relevant du champ d'application du Règlement ont été tenus de présenter un reporting trimestriel des quantités importées, des émissions incorporées et de l'éventuel carbon price acquitté dans le pays d'origine, à travers le **CBAM Transitional Registry**, sans qu'existe encore, à ce stade, d'obligation d'achat ou de restitution de certificats CBAM.

À compter du **1er janvier 2026**, les importateurs relevant du champ d'application du mécanisme sont soumis aux obligations du **régime définitif CBAM**, y compris l'achat et la restitution des certificats correspondant aux émissions incorporées dans les biens importés, compte tenu des simplifications introduites en 2025 (dont le seuil de minimis de 50 tonnes par an pour certaines catégories de biens). L'applicabilité au CBAM est évaluée par référence aux codes CN importés par les entreprises.

Dans ce contexte, le Groupe entend poursuivre le renforcement de ses processus d'approvisionnement responsable, en promouvant une plus grande disponibilité de données environnementales tout au long de la filière, la traçabilité des informations et le dialogue avec des fournisseurs en mesure de garantir des niveaux adéquats de transparence en matière d'émissions. La mise en conformité avec le CBAM s'inscrit ainsi dans une stratégie plus large de maîtrise des émissions indirectes et d'intégration des critères environnementaux dans les décisions d'achat.

3.5 Efficacité énergétique



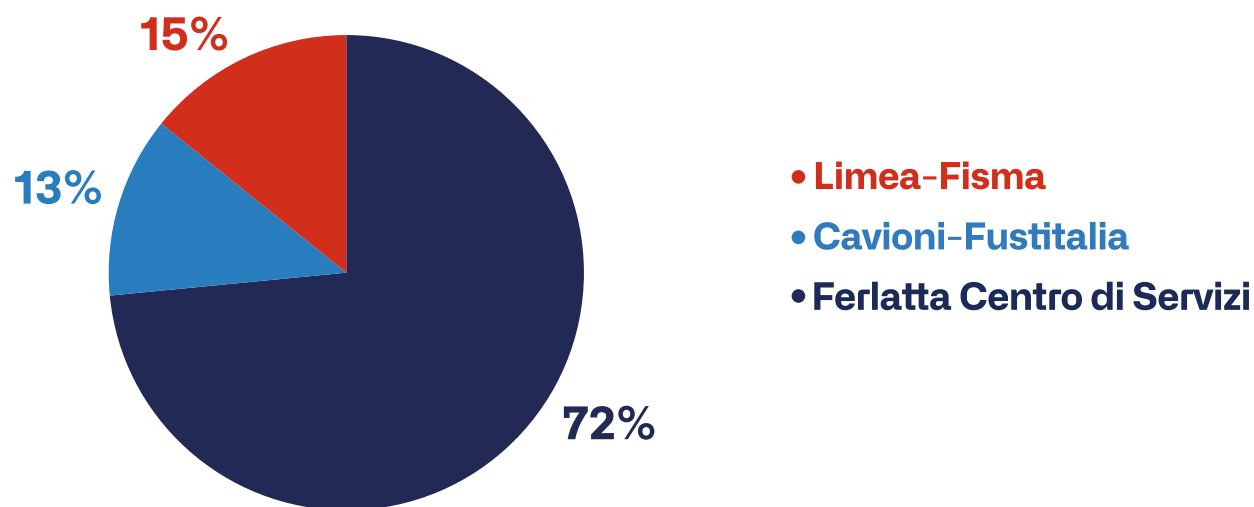
CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES TOTALES

Pour le Groupe Volta71, l'énergie et l'amélioration de l'efficacité énergétique représentent des éléments d'importance primordiale. Les consommations énergétiques sont principalement liées à l'emploi d'**énergie électrique et de gaz naturel**, avec une contribution résiduelle liée aux carburants de la flotte de l'entreprise.

De même que ce qui a été observé pour les déchets produits, les quantités d'énergie utilisées par le Groupe Volta71 sont elles aussi conditionnées principalement par les volumes de production, qui peuvent varier de manière significative d'une année à l'autre, plutôt que par des améliorations ou des détériorations spécifiques des processus de production.

La part la plus importante des consommations est attribuable à **Ferlatta Centro di Servizi**, qui pèse pour **72 % du total**, tandis que **Limea-Fisma** et **Cavioni-Fustitalia** contribuent respectivement pour **15 %** et **13 %**⁵.

Répartition en % des consommations énergétiques



⁵ La base de données de provenance des Facteurs de Conversion de l'énergie utilisés dans la présente étude est DEFRA, 2024.

Efficacité énergétique



En **2025**, la consommation totale d'énergie du Groupe s'est élevée à **57 037 GJ**. La composante prédominante est représentée par l'**énergie thermique**, qui s'élève à 41 708 GJ, soit environ **73 % des consommations totales**, et provient presque intégralement de l'emploi de gaz naturel pour l'alimentation des installations de production.

L'**énergie électrique** constitue le deuxième poste principal de consommation, avec un total de **15 096 GJ**, correspondant à environ **26 % du besoin énergétique total**. Cette énergie est couverte à la fois par l'approvisionnement depuis le réseau et par l'autoproduction à partir d'installations photovoltaïques destinée à l'autoconsommation.

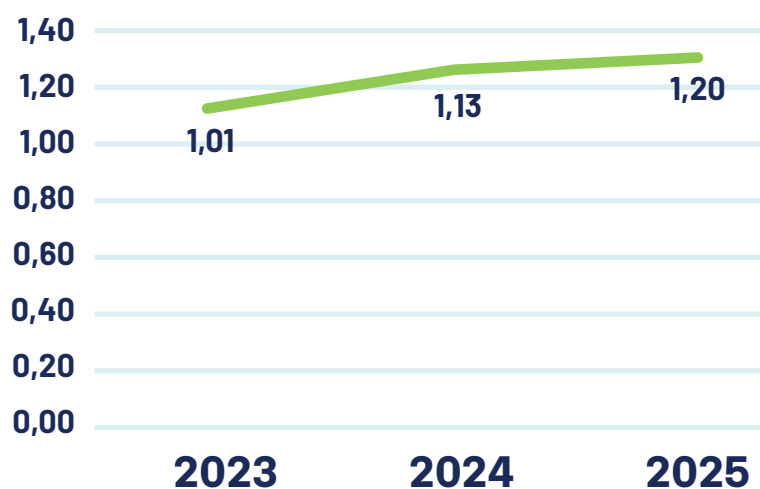
BREAKDOWN DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES TOTALES		2023	2024	2025
		Consommation de combustible pour les installations		
Gaz naturel	GJ	36.390	39.212	41.691
GPL		13	18	17
Total énergie thermique consommée		36.403	39.230	41.708
Consommation d'énergie électrique				
Énergie électrique achetée sur le réseau	GJ	11.710	12.380	12.321
Énergie électrique autoproduite et autoconsommée par photovoltaïque		3.100	2.673	2.775
Total énergie électrique consommée		14.810	15.053	15.096
Consommation de carburant pour la flotte de l'entreprise				
Consommation de gazole	GJ	37	137	230
Consommation d'essence		14	0,32	3
Total carburants pour la flotte de l'entreprise		51	137	233
CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES		51.265	54.420	57.037

Efficacité énergétique



Sur la période triennale analysée, on observe une augmentation progressive de l'indicateur d'efficacité énergétique, qui passe de 1,01 GJ/k€ en 2023 à 1,20 GJ/k€ en 2025. Cette évolution résulte de la combinaison d'une augmentation des consommations énergétiques totales, passées de 51 265 GJ à 57 037 GJ, et d'une réduction concomitante du chiffre d'affaires, en baisse de 50,6 M€ à 47,5 M€.

L'augmentation de l'indicateur met par conséquent en évidence une plus grande intensité énergétique des activités de l'entreprise, vraisemblablement imputable à une hausse des besoins de production et opérationnels, non accompagnée d'une croissance correspondante du volume économique généré.



CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

En 2025, le Groupe Volta71 a consommé **15 096 GJ d'énergie électrique**, une valeur quasiment inchangée par rapport à 2024 (15 053 GJ). Sur le total des consommations électriques au niveau du Groupe, **82 %** de l'énergie utilisée, soit 12 321 GJ, **provient du réseau**, les **18 %** restants – soit 2 775 GJ – étant de **l'énergie renouvelable autoproduite**⁶.

Énergie électrique consommée – Groupe Volta71	2023	2024	2025
	GJ		
Achat d'énergie électrique sur le réseau	11.710	12.380	12.321
Autoconsommation d'énergie électrique photovoltaïque	1.213	1.016	994
Achat d'énergie électrique renouvelable	1.887	1.657	1.781
TOTAL	14.810	15.053	15.096

⁶ Provenant en partie de l'installation photovoltaïque propre située sur le toit du siège de Limea-Fisma (994 GJ), en partie achetée à l'installation photovoltaïque située sur le toit du site de Cavioni-Fustitalia, gérée par des tiers sur le site de Cavioni-Fustitalia (1 781 GJ).

Efficacité énergétique

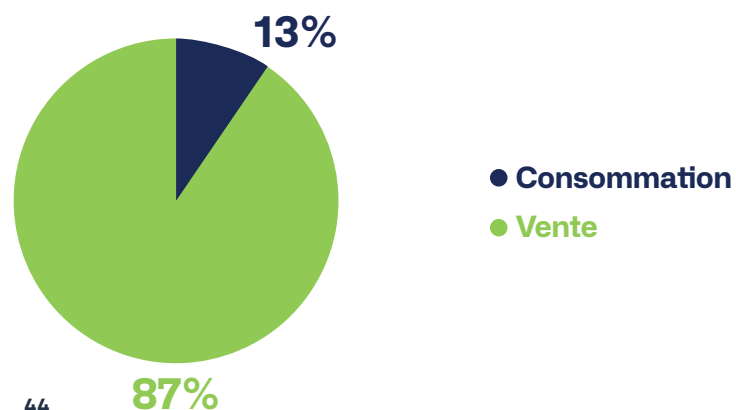


AUTOPRODUCTION ÉLECTRIQUE

Par rapport au total de l'énergie électrique autoproduite en 2025 (3 196 GJ), 13 % – soit **420 GJ** – est injectée dans le réseau et **vendue**. On signale une **diminution de l'énergie produite en interne** par rapport à 2023 (-13 %).

Énergie électrique autoproduite – Groupe Volta71	2023	2024	2025
	GJ		
Achat depuis autoproduction photovoltaïque Cavioni	1.887	1.657	1.781
Autoproduction photovoltaïque Limea	1.786	1.492	1.414
dont Vente photovoltaïque Limea	573	476	420
TOTAL Autoproduction	3.673	3.149	3.196

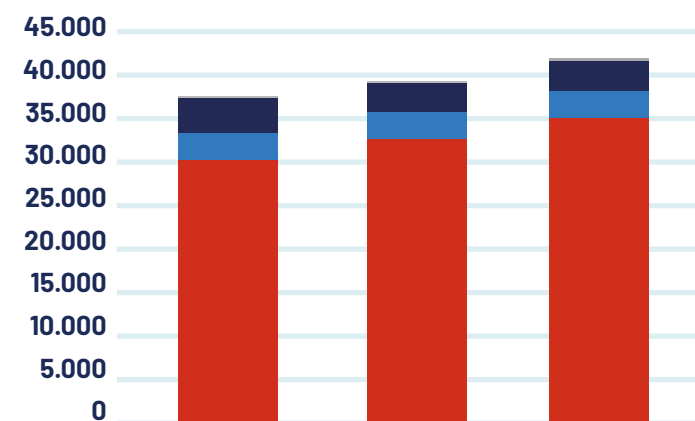
Énergie électrique renouvelable Groupe Volta71 – 2025



CONSOMMATIONS DE COMBUSTIBLE POUR LES INSTALLATIONS

En **2025**, le Groupe Volta71 a enregistré des consommations de **gaz naturel** de **41 691 GJ**, mettant en évidence une augmentation d'environ 6 % par rapport à 2024. Ferlatta se confirme comme le principal centre de consommation, avec une utilisation estimée à environ **34 195 GJ**, correspondant à environ **82 % du total**. Ce besoin énergétique est principalement attribuable à des processus industriels spécifiques, dont l'emploi de **fours de séchage** pour les phases postérieures au vernissage et de **postcombusteurs** pour le traitement des fumées, deux technologies caractérisées par une intensité énergétique élevée. La consommation de GPL en 2025 a été marginale, soit environ 17 GJ, résiduelle dans le mix énergétique de l'entreprise.

Consommations de combustible pour les installations (GJ) – 2023-2025



	2023	2024	2025
GPL - Cavioni	13	18	17
Gaz naturel - Limea	3.358	3.703	3.662
Gaz naturel - Cavioni	2.516	3.121	3.834
Gaz naturel - Ferlatta	30.516	32.389	34.195



SYSTÈME DE MANAGEMENT DE L'ÉNERGIE ISO 50001

Ferlatta Centro di Servizi a atteint avec succès l'objectif fixé pour 2024, en mettant en œuvre sur le site de Bernate Ticino un Système de Management de l'Énergie conforme à la norme **ISO 50001:2018**, destiné au contrôle et à l'amélioration continue des performances énergétiques, en cohérence avec la stratégie de l'entreprise et les engagements de durabilité environnementale. Le projet a prévu l'installation d'un système de suivi des consommations énergétiques, avec une attention particulière aux zones à plus fort impact, et la réalisation d'une analyse énergétique détaillée visant à identifier les usages énergétiques significatifs (UES), les traitements les plus énergivores et les opportunités d'amélioration de l'efficacité. Des indicateurs de performance énergétique ont en outre été définis pour mesurer dans le temps les résultats obtenus et orienter les actions d'amélioration.

L'obtention de la certification – en mai 2024 – et son maintien ultérieur sont le résultat d'un engagement constant de la Direction, concrétisé par la définition d'une **Politique Intégrée Énergie, Qualité et Environnement**, par la planification d'objectifs et de cibles mesurables, par l'adoption de plans d'action spécifiques et par l'implication active du personnel à travers des procédures et des instructions opérationnelles orientées vers un usage conscient de l'énergie. La planification énergétique repose sur l'analyse des aspects énergétiques significatifs, sur le respect des prescriptions légales applicables et sur l'alignement sur les besoins des clients, garantissant la cohérence avec l'amélioration continue des processus et des performances.

3.6 Émissions et changement climatique



Depuis 2024, le groupe **Volta71 a entamé le développement d'un inventaire de ses émissions de gaz** à effet de serre, s'inscrivant dans un parcours d'attention croissante envers les thématiques environnementales et de durabilité. Cette initiative naît de la volonté de se doter d'outils toujours plus évolués pour comprendre et suivre son impact environnemental, en cohérence avec un cadre réglementaire en constante évolution. Celui-ci exige en effet des entreprises un reporting toujours plus structuré et complet de leurs impacts, et l'inventaire des émissions représente l'un des éléments clés pour garantir la transparence et la responsabilité dans la gestion environnementale.

Dans la construction de ce parcours, le groupe a adopté une **approche graduelle**, en choisissant de concentrer initialement ses efforts sur l'analyse des **émissions indirectes en amont** relevant du **Scope 3**. Cette catégorie, souvent complexe à relever, inclut **toutes les émissions qui ne proviennent pas directement des activités contrôlées par l'organisation**, mais qui se génèrent tout au long de la chaîne d'approvisionnement ou dans d'autres segments externes, comme par exemple l'achat de biens et de services, la gestion des déchets ou les transports non contrôlés directement. Bien qu'il s'agisse d'émissions « indirectes », celles-ci représentent fréquemment la partie la plus consistante de l'empreinte carbone globale d'une organisation.

Actuellement, le Groupe Volta71 se trouve dans la deuxième année de reporting de son Empreinte Carbone d'Organisation⁷ qui, par rapport à l'année précédente, a conduit à l'évaluation d'une catégorie supplémentaire potentiellement significative. Dans l'étude relative à **2025**, en effet, un **screening** des émissions liées à la catégorie **S1.2_Procédés chimiques et physiques a été réalisé** ; cette analyse, à la lumière des modalités selon lesquelles est exécuté le procédé de soudage (soudage par résistance continue), ne présente pas d'émissions de GES. Cette catégorie, bien que significative dans l'activité de Volta71, se révèle donc non **applicable au calcul de l'Empreinte Carbone**.

Il importe de souligner que **le travail réalisé jusqu'à présent constitue une première étape et que l'inventaire des émissions est encore en phase de développement**. En particulier, devront être mises en œuvre les catégories S3.1 et S3.2 relatives aux biens et services achetés par l'entreprise (opex et capex), en complément de la catégorie S3.9_Transports en aval. C'est précisément pour cette raison que les données actuellement disponibles ne reflètent pas encore de manière exhaustive l'ensemble du profil d'émissions du groupe ; par conséquent, les résultats complets de l'étude d'Empreinte Carbone ne sont pas rapportés.

Sont présentés ci-dessous les données et les considérations effectuées dans l'étude d'Empreinte Carbone, limitées aux catégories de Scope 1⁸ et Scope 2⁹.

Le **Scope 1** inclut les émissions liées à la consommation de gaz naturel des sites, les fuites de gaz réfrigérants des équipements de climatisation et les consommations de la flotte appartenant à l'entreprise. Dans le calcul des émissions **Scope 2** ont en revanche été considérées les émissions liées à l'approvisionnement en énergie électrique, calculées selon la méthodologie **Location-based**.

⁷ Standard: GHG Protocol Corporate Standard.

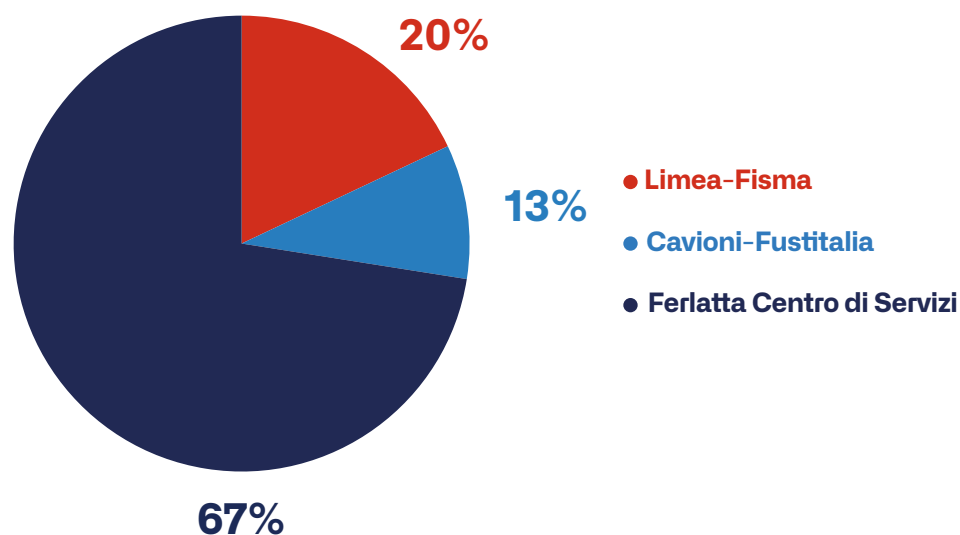
⁸ Les émissions directes (Scope 1) sont les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des activités ou actifs directement contrôlés par l'entreprise.

⁹ Les émissions indirectes (Scope 2), en revanche, comprennent les émissions provenant de la production d'énergie achetée et utilisée par l'organisation sous forme d'électricité, de vapeur, de chaleur ou de froid.

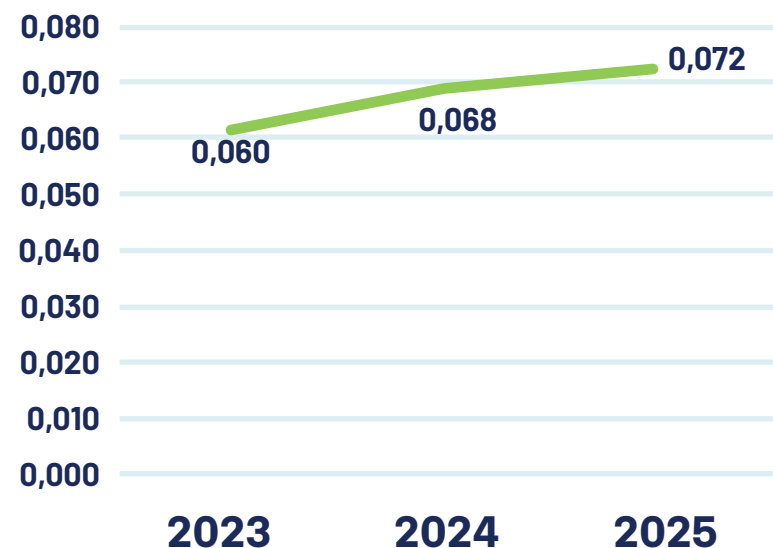
Émissions et changement climatique



Émissions par Société (t CO₂-eq) – 2025



67 % des émissions du Groupe Volta71 proviennent de Ferlatta Centro di Servizi, 13 % de Cavioni-Fustitalia et les 20 % restants de Limea-Fisma. En 2025, l'intensité des émissions, calculée comme le rapport entre les émissions Scope 1 et 2 et le chiffre d'affaires en milliers d'euros, est de 0,072.

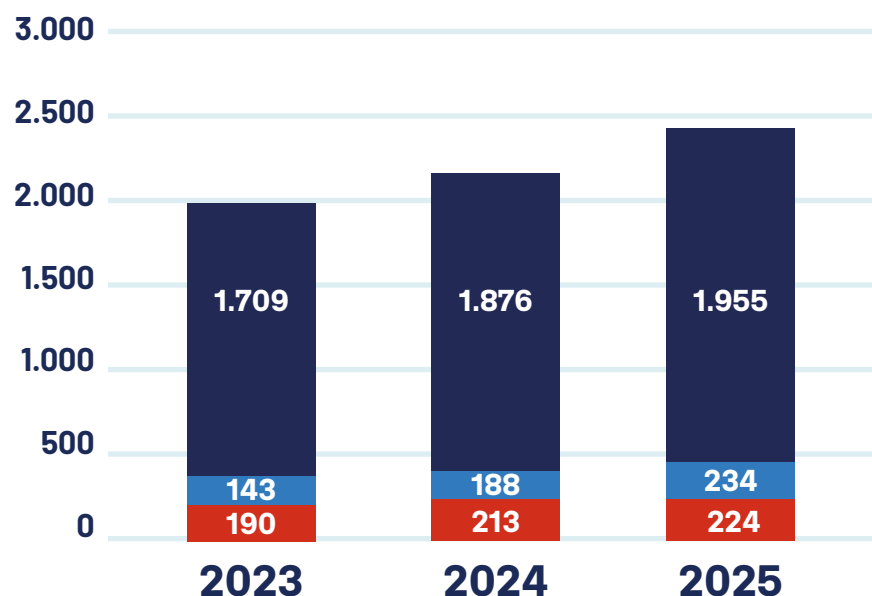


En **2025**, les émissions **Scope 1**, générées par l'utilisation de gaz naturel et de carburants au sein de l'entreprise, s'élèvent à **2 412 t CO₂-eq**, enregistrant une augmentation de 6 % par rapport à l'année précédente.

Émissions et changement climatique



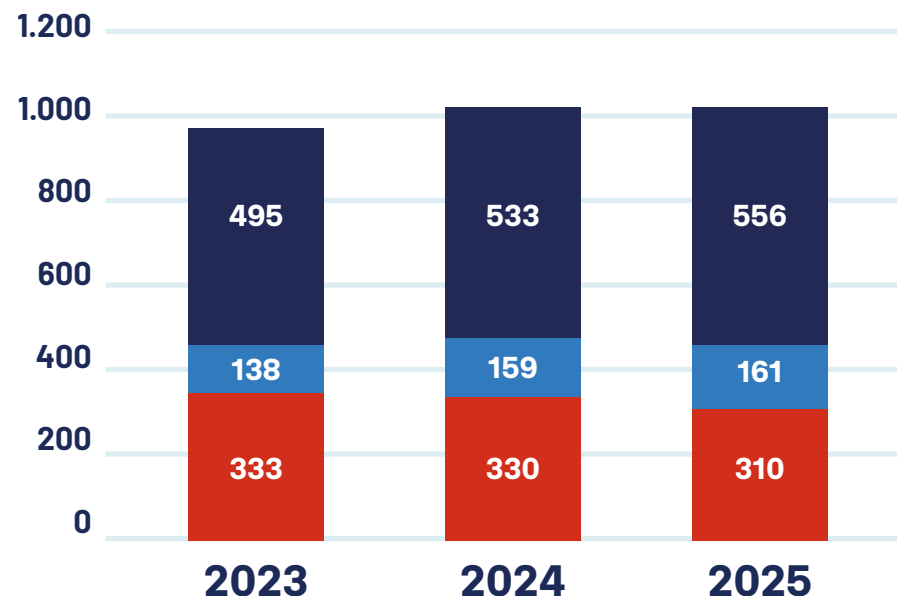
Émissions Scope 1 (t CO₂-eq) – 2023-2025



● Limea-Fisma ● Cavioni-Fustitalia ● Ferlatta Centro di Servizi

En **2025**, les émissions **Scope 2** (Location-based), associées à la consommation d'énergie électrique, s'élèvent à **1 027 t CO₂-eq**. L'installation photovoltaïque de Limea-Fisma a permis d'éviter l'émission de 82 t CO₂-eq au cours de 2025. Parallèlement, l'installation photovoltaïque située sur le site de Cavioni a contribué à une réduction encore plus significative, évitant l'émission de 147 t CO₂-eq sur la même période.

Émissions Scope 2 Lb (t CO₂-eq) – 2023-2025



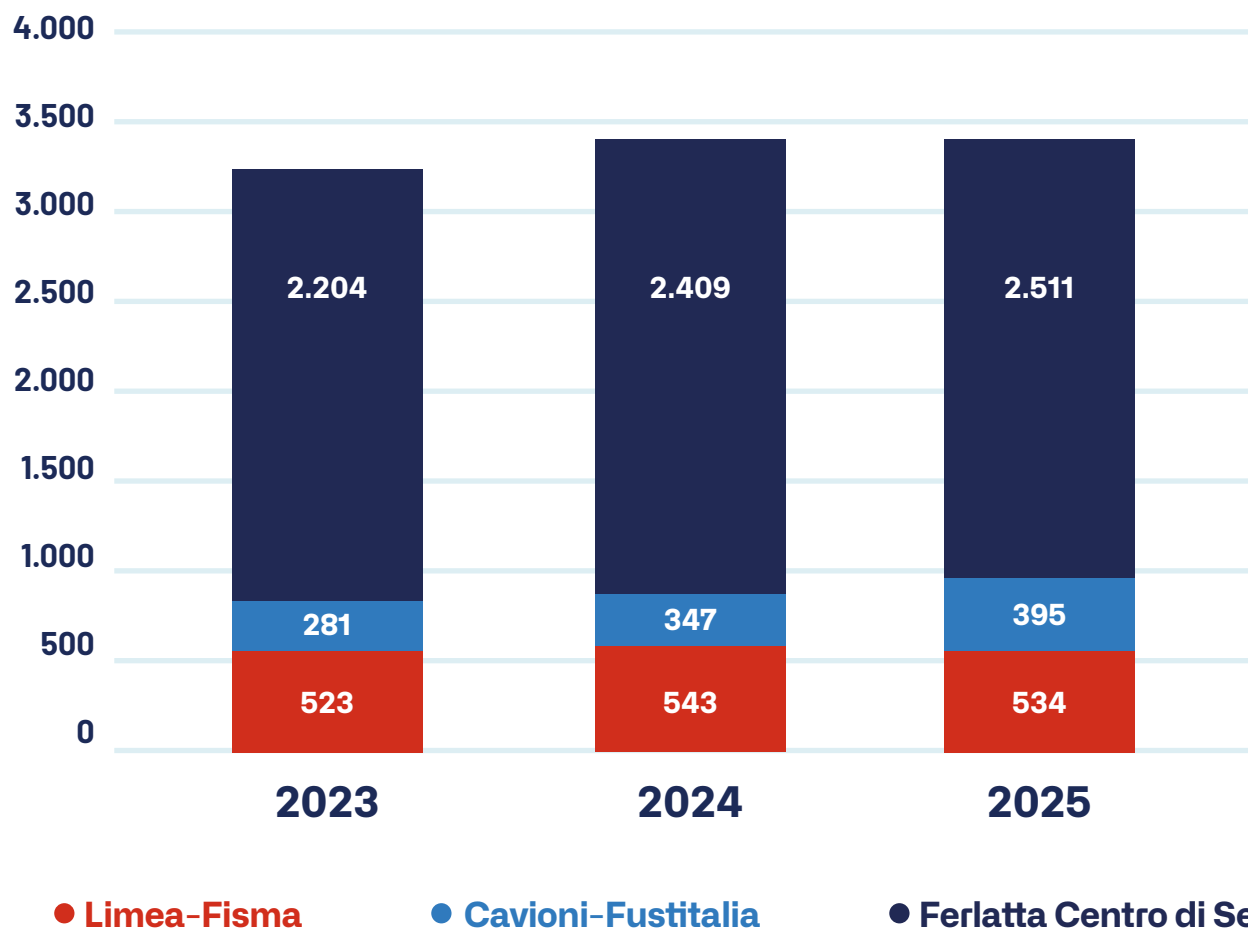
● Limea-Fisma ● Cavioni-Fustitalia ● Ferlatta Centro di Servizi

Dans l'ensemble, les émissions du Groupe Volta71 au cours de 2025 se sont élevées à 3 439 t CO₂-eq. 69 % des émissions du Groupe proviennent de l'emploi de gaz naturel, tandis que 30 % sont attribuables à l'énergie électrique. Seuls 0,5 % des émissions de 2025 sont dus à l'utilisation de carburant par la flotte appartenant au Groupe, tandis que 0,4 % est lié aux fuites de gaz réfrigérants.

Emissioni e cambiamento climatico



Émissions totales (t CO₂-eq) – 2023-2025



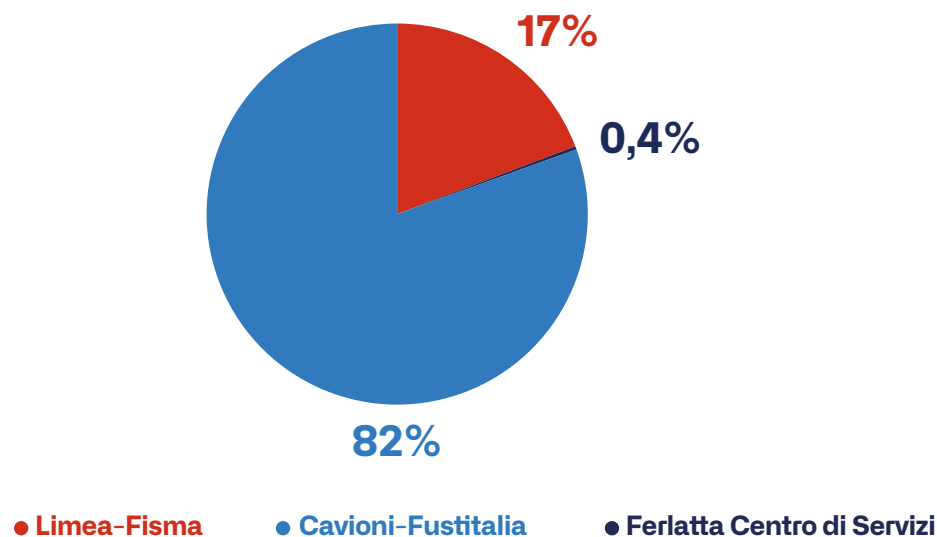
3.7 Gestion des ressources en eau



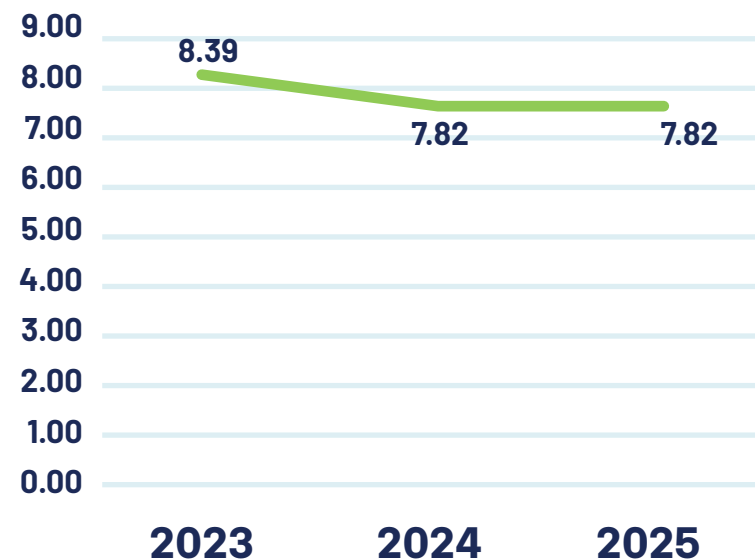
L'entreprise adopte des pratiques orientées vers une utilisation responsable de la ressource en eau, en promouvant une gestion attentive des consommations et en sensibilisant le personnel à des comportements conscients dans les activités quotidiennes.

Au sein du Groupe Volta71, les consommations d'eau sont principalement imputables aux activités de Cavioni-Fustitalia, qui couvre environ 82 % des prélèvements totaux, suivie de Limea-Fisma, avec une part d'environ 17 %.

Prélèvements d'eau en % par Société 2025



L'**intensité des prélèvements d'eau**, calculée comme le rapport entre le volume total d'eau prélevée (en mégalitres) et le chiffre d'affaires (en millions d'euros), a diminué sur la période 2024-2025, se stabilisant à **7,82 ML/M€**.

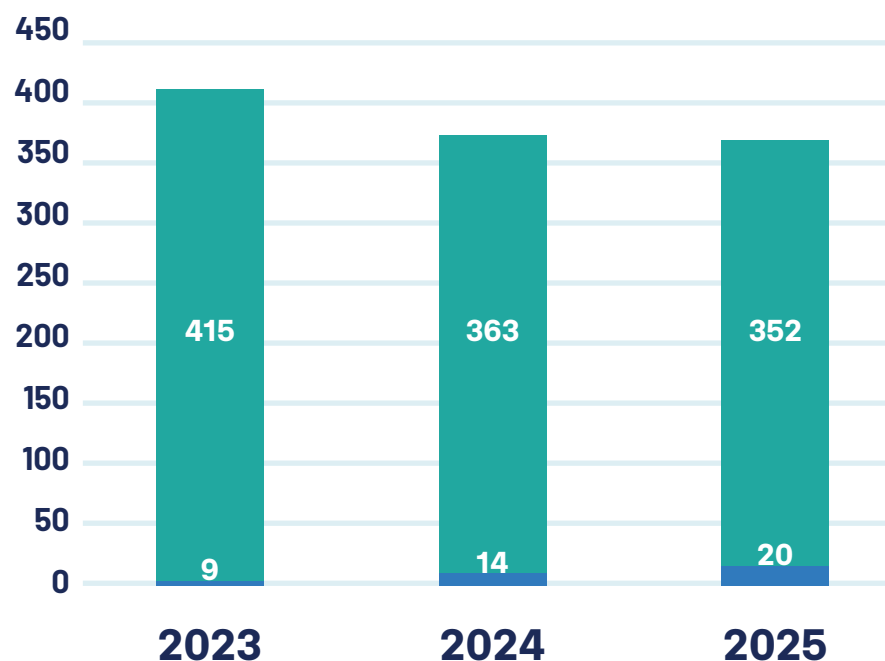


Gestion des ressources en eau



En 2025, le **Groupe Volta71** a enregistré un prélèvement d'eau total de **371 ML**, dont **352 ML** provenant de puits et **20 ML** de l'aqueduc.

Prélèvements d'eau du Groupe Volta71 (ML) – 2023-2025



● Prélèvement depuis puits ● Prélèvement depuis l'aqueduc

Cette donnée met en évidence une **diminution progressive sur la période triennale**. En 2025, tout en maintenant en fonctionnement l'installation de rafraîchissement de Cavioni-Fustitalia, qui pèse de manière significative sur les consommations totales du Groupe, l'entreprise a adopté des **stratégies d'optimisation de l'usage de la ressource en eau**, parvenant à contenir les consommations sans compromettre les conditions de confort sur les lieux de travail.

Type de prélèvement d'eau (m³)	u.m.	2023		2024		2025	
		Potable	Non potable	Potable	Non potable	Potable	Non potable
Prélèvement depuis l'aqueduc	m³	9.214	0	13.986	0	19.646	0
Prélèvement depuis puits		190.290	224.713	67.803	295.184	62.514	289.233
TOTAL		199.504	224.713	81.789	295.184	82.160	289.233

Actuellement, il n'est pas possible de déterminer avec précision les volumes d'eau rejetée ; néanmoins, le Groupe Volta71 maintient un **suivi constant de ses flux d'eau**, avec une attention particulière aux prélèvements depuis puits. Après utilisation dans les processus industriels – par exemple dans les **installations de refroidissement** – l'eau est restituée à un canal d'irrigation superficiel, dans le respect de la réglementation en vigueur. Pour cet usage, le Groupe procède régulièrement au **versement des droits de dérivation et de restitution prévus par la réglementation**.

04

Les personnes, au cœur de notre travail

- 4.1 Notre personnel
- 4.2 Protection de la santé et de la sécurité
- 4.3 Formation technique et développement personnel
- 4.4 Le lien avec les communautés
- 4.5 La voix de nos clients
- 4.6 La relation de confiance avec nos fournisseurs



Faits marquants



149	Salariés du Groupe Volta71
7%	Taux d'embauche
100%	Salariés en contrat à durée indéterminée
3.164	Heures de formation totales dispensées aux salariés en 2025



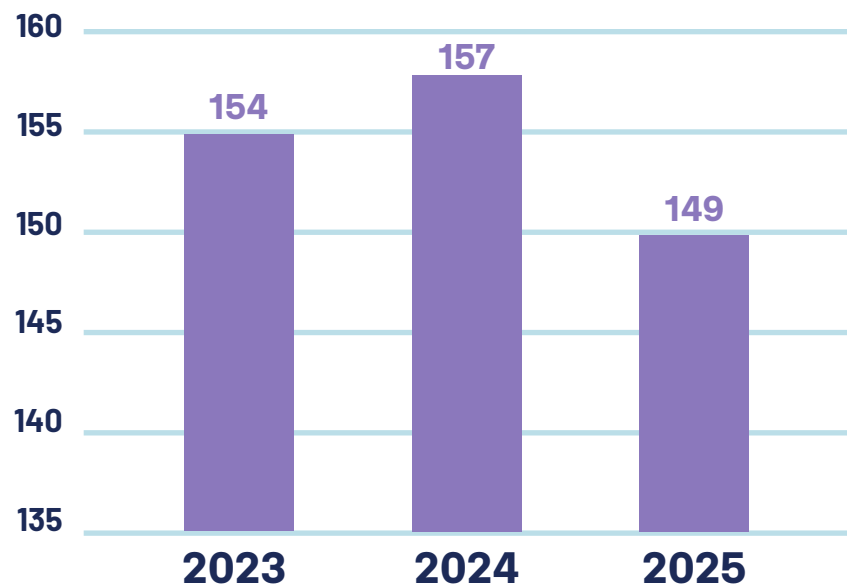
4.1 Notre personnel



Pour le Groupe Volta71, les personnes représentent un élément central dans la création de valeur sur le long terme : la croissance de l'entreprise est en effet poursuivie à travers un équilibre entre développement de l'activité, valorisation des compétences et attention au bien-être des collaborateurs.

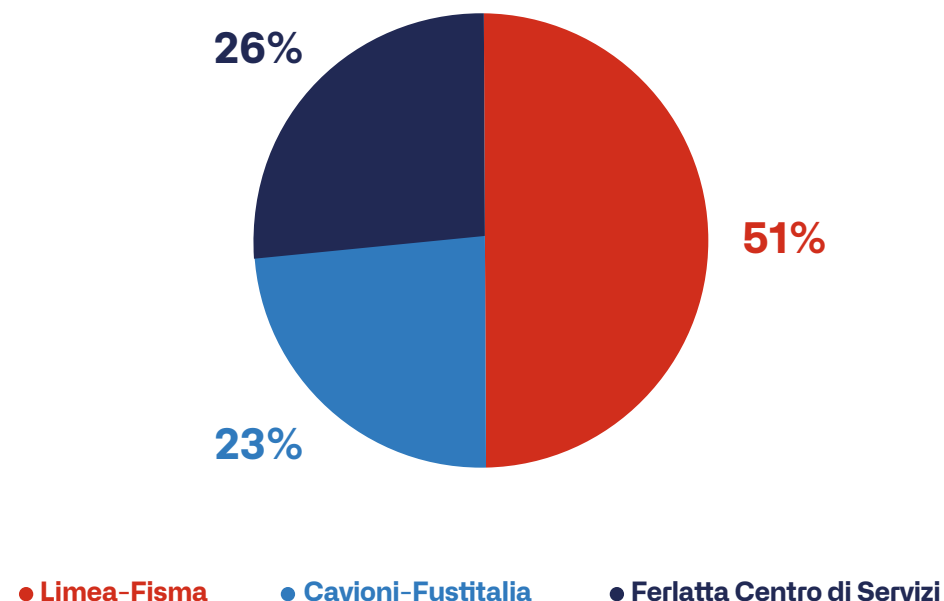
En **2025**, le Groupe emploie au total **149 salariés**, une donnée en légère diminution par rapport aux 157 enregistrés en 2024, liée au départ de collaborateurs pour cause de retraite.

Nombre de salariés 2023-2025



La société Limea-Fisma représente la réalité comptant le plus grand nombre de salariés du Groupe, avec un effectif de 76 personnes, tandis que Ferlatta et Cavioni présentent des dimensions en matière d'emploi similaires, avec respectivement 39 et 34 salariés.

Salariés par Société du Groupe 2025



Notre personnel



TYPES DE CONTRAT

En 2025, **l'ensemble de l'effectif du Groupe est employé en contrat à durée indéterminée**, sans présence de relations de travail à durée déterminée actives au cours de la période de reporting.

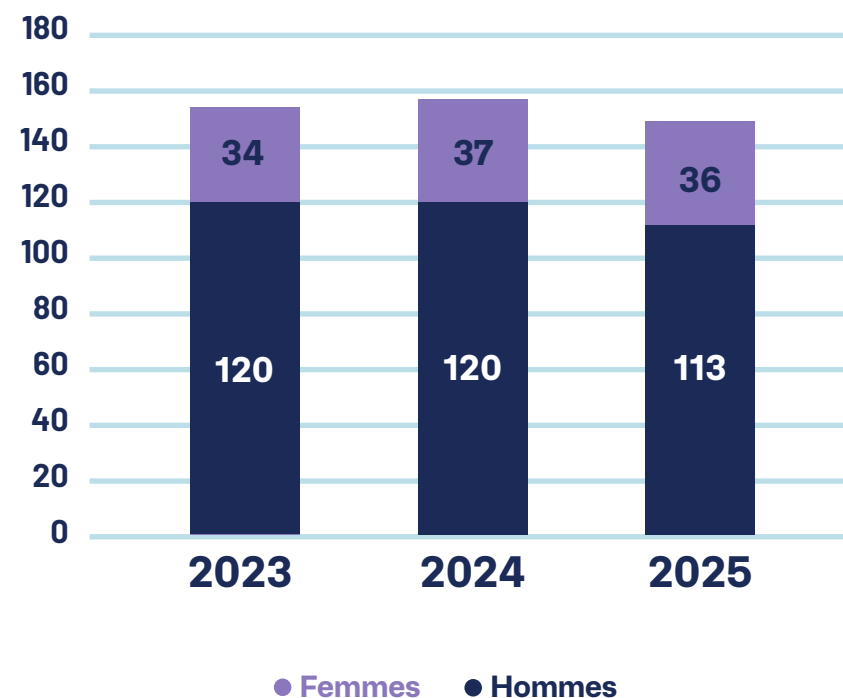
En outre, **97 % des salariés** sont employés en **contrat à temps plein**, tandis que les 3 % restants travaillent à temps partiel, confirmant l'engagement du Groupe Volta71 à promouvoir un emploi stable et, dans le même temps, des solutions organisationnelles flexibles.

L'ensemble de la population de l'entreprise est par ailleurs couvert par des accords de négociation collective, notamment à travers l'application de la **CCNL Metalmeccanico** et de la **CCNL Industrie Grafiche ed Affini** (conventions collectives de l'industrie mécanique et de l'imprimerie), garantissant ainsi des conditions contractuelles, des droits et des protections uniformes. Dans toutes les entreprises du Groupe sont périodiquement organisées des assemblées syndicales et des moments de dialogue avec le service des Ressources Humaines, conformément aux dispositions des CCNL appliquées, afin de favoriser le dialogue avec le personnel, d'en recueillir les besoins et d'évaluer d'éventuelles mises à jour des dispositions internes de l'entreprise.

SEXE, ÂGE ET QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Le personnel du Groupe est composé de **24 % de femmes** et de **76 % d'hommes**. Par rapport à 2024, on enregistre une réduction concernant principalement la composante masculine, tandis que la présence féminine se maintient globalement stable, mettant en évidence une bonne capacité de rétention du personnel féminin au sein de l'organisation.

Personnel par genre 2023-2025



Notre personnel



La composition du personnel du Groupe Volta71 reflète une vocation productive prédominante, **les ouvriers représentant 73 % de l'effectif** total, suivis des employés (23 %), des cadres moyens (3 %) et des cadres supérieurs (1 %).

La catégorie des employés présente une plus forte présence féminine, avec 26 femmes sur 34 personnes au total, tandis que le personnel ouvrier est constitué majoritairement d'hommes, soit 98 unités sur 108. Par rapport à 2024, on enregistre une réduction globale du personnel dans les catégories des ouvriers et des employés ; on relève toutefois une hausse de la présence féminine dans le secteur opérationnel, avec deux unités supplémentaires.

Personnel du Groupe Volta71 par sexe, âge et catégorie professionnelle en 2025

	< 30		30 - 50		> 50		TOT.		
									TOT.
Cadres supérieurs	-	-	-	-	2	-	2	-	2
Cadres moyens	-	-	3	-	2	-	5	-	5
Employés	1	3	3	8	4	15	8	26	34
Ouvriers	11	-	31	5	56	5	98	10	108
TOT.	12	3	37	13	64	20	113	36	149

Notre personnel

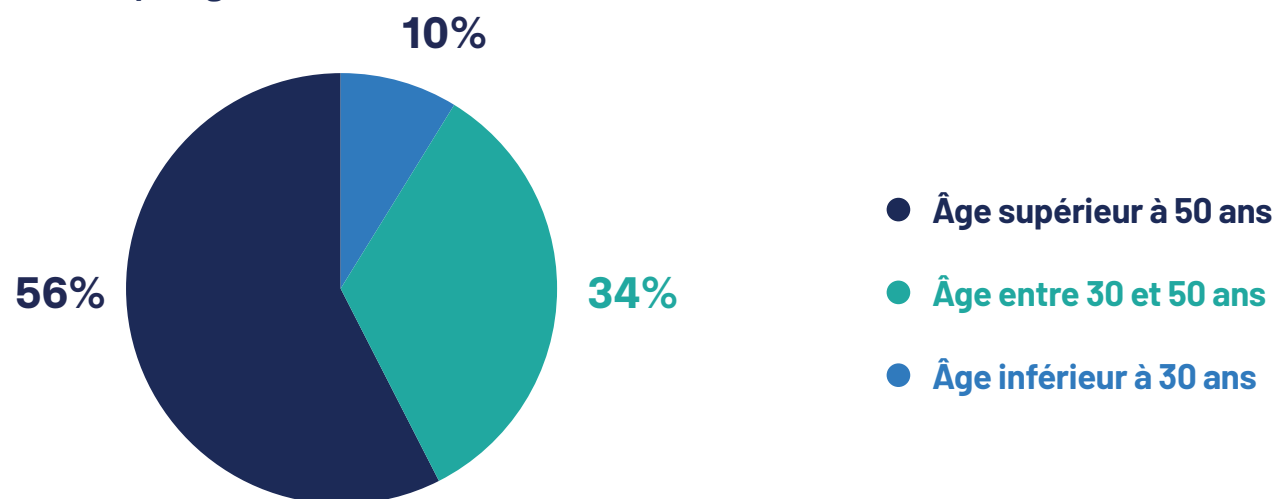


La répartition par âge du personnel du Groupe met en évidence une forte continuité et stabilité de l'emploi. La composante la plus nombreuse est représentée par les salariés de **plus de 50 ans**, qui constituent **56 % de l'effectif total** ; suit la tranche d'âge comprise entre 30 et 50 ans, soit 34 %, tandis que les collaboratrices et collaborateurs de moins de 30 ans représentent les 10 % restants.

Ces données témoignent de la capacité des Sociétés du Groupe à construire et à maintenir dans le temps des relations professionnelles solides et durables. Dans un territoire caractérisé par une forte présence industrielle et par de nombreuses opportunités d'emploi, le maintien des salariés au sein des entreprises du Groupe revêt une signification d'autant plus importante : il ne s'agit pas seulement de continuité de l'emploi, mais d'un choix conscient d'appartenance, de confiance et de valorisation réciproque.

Toutefois, par rapport à 2024, on observe une réduction de la composante de plus de 50 ans, accompagnée d'une **hausse de la présence de personnel de moins de 30 ans**, mettant en évidence un rééquilibrage générationnel progressif au sein du Groupe.

Salariés par âge 2025 (%)



Le Groupe confirme son engagement envers les principes d'inclusion et de valorisation de la diversité en accueillant parmi ses salariés également sept personnes appartenant à des **catégories vulnérables**, dont une femme.

Notre personnel



MAIN-D'ŒUVRE EXTERNE

Les sociétés du Groupe ont recours dans une mesure limitée à des formes de travail externe. En 2025, on compte **3 contrats de mise à disposition de personnel**, concernant deux collaborateurs et une collaboratrice. Au cours des années précédentes également, le nombre total de travailleurs mis à disposition s'élevait à trois unités, exclusivement masculines, tandis qu'en 2025 on enregistre aussi la présence de personnel féminin. Les contrats activés visent à favoriser d'éventuels **parcours d'insertion stable au sein de l'organisation**. Au cours de l'année, aucun contrat d'apprentissage, stage ou autre forme de collaboration externe n'a été activé.

ROTATION DU PERSONNEL

Au cours de l'année 2025, le Groupe Volta71 a enregistré **11 nouvelles embauches** et **18 cessations** de relations de travail. Par rapport à 2024, le nombre d'entrées est en diminution, tout en se maintenant à des niveaux supérieurs à ceux de 2023. Parallèlement, le nombre de cessations a connu une hausse sur la période triennale, une tendance influencée en 2025 surtout par un plus grand nombre de départs à la retraite et de fins de relation de travail par rapport aux exercices précédents. Les nouvelles embauches ont concerné principalement des personnes appartenant à la tranche d'âge comprise entre 30 et 50 ans (5 unités), tandis que les entrées restantes se répartissent de manière équivalente entre les travailleurs de moins de 30 ans (3) et de plus de 50 ans (3). Les cessations ont en revanche concerné principalement le personnel de plus de 50 ans, soit 14 cas sur 18 au total, tandis que les tranches de moins de 30 ans et de 30-50 ans sont concernées de manière marginale, avec 2 cessations chacune.

Nombre d'embauches et de cessations par sexe et par âge en 2025

ÂGE	EMBAUCHES			CESSATIONS		
			TOT.			TOT.
<30 ans	3	0	3	2	0	2
30-50 ans	4	1	5	2	0	2
> 50 ans	2	1	3	11	3	14
TOTAL	9	2	11	15	3	18

Notre personnel



Les sociétés du Groupe suivent régulièrement le **taux de rotation** en tant qu'indicateur significatif pour évaluer l'efficacité des politiques de gestion du personnel et analyser dans le temps les dynamiques de l'emploi de l'organisation. Sont présentés ci-dessous les indicateurs relatifs à la rotation en entrée, en sortie, globale, ainsi que le taux de compensation correspondant, se rapportant à la période de reporting.

TAUX DE ROTATION	2023	2024	2025
POSITIF (entrants dans la période / effectif au début de la période x 100)	3,8%	9,7%	7,0%
NÉGATIF (sorties en cours de période / effectif en début de période x 100)	6,3%	7,8%	11,5%
GLOBAL (entrées + sorties de la période) / effectif moyen de la période x 100	10,9%	17,4%	19,0%
COMPENSATION (entrées / sorties de la période x 100)	54,5%	125,0%	61,1%

En 2025, le **taux de rotation positif s'établit à 7,0 %**, en diminution par rapport au pic enregistré en 2024 (9,7 %), mais néanmoins à des niveaux supérieurs à 2023 (3,8 %). Cette donnée confirme la capacité du Groupe Volta71 à maintenir une dynamique d'intégration active, dans un contexte de marché caractérisé par une plus grande prudence et volatilité.

Sur la période triennale 2023-2025, on observe une hausse progressive de la rotation en sortie, qui passe de 6,3 % en 2023 à 11,5 % en 2025. Cette tendance reflète les équilibres générationnels du personnel du Groupe, caractérisé par une présence significative de collaborateurs de plus de 50 ans, avec une hausse conséquente des départs à la retraite enregistrée en 2025 par rapport aux années précédentes.

Notre personnel



Le **taux de compensation, égal à 61,1 %** en 2025, tout en restant inférieur à la valeur exceptionnelle enregistrée en 2024 (125,0 %) et reflétant un nombre de sorties supérieur aux entrées, met néanmoins en évidence la volonté du Groupe de poursuivre le renforcement et le renouvellement de l'effectif, en maintenant une politique orientée vers le transfert des compétences entre les différentes générations et vers la valorisation du capital humain, sans porter atteinte à la continuité opérationnelle. Dans l'ensemble, les données de la période triennale montrent une **organisation capable de s'adapter aux changements du contexte externe et aux dynamiques démographiques internes**, tout en préservant un environnement de travail stable, dynamique et orienté vers le développement professionnel de ses personnes.

BIEN-ÊTRE DES SALARIÉS

Le Groupe Volta71 considère le bien-être des personnes comme un élément central pour la croissance durable de l'organisation et promeut des initiatives visant à améliorer la qualité de la vie au travail de ses collaborateurs. Dans cette optique, en 2025, le Groupe a investi au total **207 633 € dans des mesures de welfare d'entreprise** destinées à l'ensemble de la population de l'entreprise, y compris les travailleurs mis à disposition. Parmi les principaux outils de welfare adoptés figurent :



des **tickets-restaurant**, des bons d'achat et des cartes prépayées utilisables auprès de commerces conventionnés ;



l'attribution de **voitures de fonction** et de **couvertures d'assurance** pour des profils professionnels spécifiques ;



un **logement** dédié au gardien de l'entreprise.

Le Groupe garantit également des formes d'assistance santé complémentaire, avec l'objectif de faciliter l'accès des salariés à des services de santé et à des prestations extraprofessionnelles.

Plus précisément :

- les sociétés Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia adhèrent au **Fonds Metasalute**, conformément aux dispositions de la CCNL de référence, avec une cotisation intégralement prise en charge par l'entreprise pour les salariés en contrat à durée indéterminée, sauf renonciation volontaire ;
- pour Ferlatta Centro di Servizi est en revanche prévue l'adhésion au **Fonds Salute Sempre/Unisalute**, également financé par l'entreprise.

Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia reconnaissent en outre d'autres outils de soutien aux travailleurs, dont une prime de résultat liée aux performances de l'entreprise et à des paramètres d'amélioration de la qualité, ainsi que 8 heures de congés rémunérés dédiées aux visites médicales et aux activités de bénévolat.

Au cours de l'année 2026, le Groupe prévoit d'élargir davantage les initiatives en faveur du personnel, en étendant les congés rémunérés à la société Ferlatta également et en introduisant une plus grande flexibilité dans la gestion des horaires de travail.

Notre personnel



CONGÉ PARENTAL

Au cours de l'année 2025, **quatre salariés** du Groupe, dont trois hommes et une femme, **ont bénéficié du congé parental**. Tous les travailleurs concernés ont repris normalement leur activité au terme de la période de congé et sont encore en poste au sein de l'organisation douze mois après leur retour. Cette donnée confirme l'engagement du Groupe à promouvoir des politiques orientées vers le soutien à la parentalité et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Salariés ayant bénéficié du congé parental

	2023	2024	2025
	0	0	1
	2	1	3
TOT.	2	1	4

GENDER PAY GAP

En matière de gender pay gap, le Groupe Volta71 promeut une politique de rémunération orientée vers les principes d'équité, de transparence et de valorisation des compétences, dans le respect des CCNL appliquées et des fonctions occupées.

L'analyse des rémunérations moyennes relatives aux niveaux professionnels au sein desquels sont présents à la fois des hommes et des femmes dans les différentes sociétés du Groupe met en évidence certaines différences de rémunération entre les sexes. Ces différences relevées sont influencées par de multiples facteurs : spécificités organisationnelles et opérationnelles de chaque société ; répartition des fonctions et responsabilités ; expérience professionnelle et spécialisation technique ; composition numérique du personnel dans chaque niveau. Ces éléments rendent les données de rémunération pas toujours pleinement comparables par le seul recours aux valeurs moyennes agrégées.

Parmi les sociétés du Groupe, Cavioni-Fustitalia présente globalement les écarts les plus contenus, avec une différence maximale de 4,4 % en faveur des femmes, tandis que Limea-Fisma et Ferlatta présentent certains niveaux avec des différences de rémunération supérieures à 10 %. En particulier, chez Ferlatta en faveur des femmes, tandis que chez Limea pour un niveau en faveur des hommes et pour un autre en faveur des femmes.

Le Groupe reconnaît l'importance d'un suivi toujours plus précis des indicateurs relatifs à l'équité de rémunération et s'engage à renforcer progressivement les méthodologies d'analyse et de mesure adoptées, en introduisant des critères plus détaillés et homogènes, conformément aux principes de la norme UNI/PdR 125:2022 et à l'évolution du cadre réglementaire européen en matière de transparence des rémunérations. Cette approche permettra d'interpréter avec plus de précision les écarts éventuellement relevés, d'en identifier les causes et de définir d'éventuelles actions d'amélioration.

4.2 Protection de la santé et de la sécurité



Le Groupe Volta71 promeut une approche constante et structurée de la protection de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail, en opérant en conformité avec la réglementation en vigueur et en intégrant les principes de prévention dans les activités quotidiennes.

A livello operativo vengono svolte con regolarità:

- le riunioni del Servizio di Prevenzione e Protezione (RSPP);
- gli aggiornamenti della documentazione in materia di sicurezza;
- le attività di sorveglianza sanitaria previste dal medico competente;
- le prove di evacuazione;
- la formazione obbligatoria.

Dans le cadre de l'amélioration des systèmes d'urgence, depuis 2024 Limea-Fisma a par ailleurs renforcé le système d'alarme à travers l'installation de trois nouvelles sirènes dédiées à l'évacuation.

En **2025, le DVR de Limea-Fisma a été mis à jour** avec une révision de l'organisation de la sécurité de l'entreprise, de l'évaluation des risques liés aux activités de production et des mesures de prévention et de protection correspondantes. En particulier, ont fait l'objet d'un approfondissement les risques relatifs aux aspects mécaniques, à la manutention des matériaux, au bruit, à l'utilisation de lignes automatiques et aux aspects ergonomiques. Parallèlement, des Équipements de Protection Individuelle (EPI) appropriés ont été identifiés et distribués, et les procédures opérationnelles et de gestion ont été mises à jour conformément au décret législatif 81/08.

La même année, le **DUVRI** de Limea-Fisma a en outre été **révisé**, avec une mise à jour des procédures de coordination des entreprises externes, des modalités d'accès aux zones de production et de l'évaluation des risques d'interférence. Les risques d'interférence réévalués sont principalement liés à la circulation interne, à l'utilisation d'engins de manutention, aux activités de maintenance et à la présence d'installations automatiques. La révision a également renforcé les prescriptions relatives aux EPI, à la gestion des urgences et aux mesures de sécurité à adopter durant les activités sous-traitées.

Au cours de la période de reporting, **aucun cas de maladie professionnelle n'a été enregistré**. Les risques potentiels liés à l'exposition au bruit ou à la manutention manuelle des charges sont suivis à travers des mesures de prévention spécifiques, parmi lesquelles la distribution et le contrôle de l'utilisation des EPI, y compris personnalisés, les relevés phonométriques annuels et la mise à jour du Document d'évaluation de l'exposition au bruit.

Depuis 2023, Limea-Fisma a par ailleurs réalisé des **interventions structurelles visant à améliorer** les processus de production et les conditions de travail, avec des bénéfices également en termes de santé et de sécurité : la réduction des causes de rebut, la hausse de l'efficacité productive et l'amélioration des installations d'aspiration.

Sur le front de la gestion des urgences, après **l'installation d'un DEA** chez Cavioni-Fustitalia en 2024, en 2025 le dispositif a été introduit chez Limea-Fisma également et est prévu chez Ferlatta, accompagné de formations spécifiques destinées aux personnes chargées des Premiers Secours.

Pour protéger davantage la santé des personnes, le Groupe Volta71 met gratuitement à la disposition de tous les salariés, y compris les travailleurs

Protection de la santé et de la sécurité



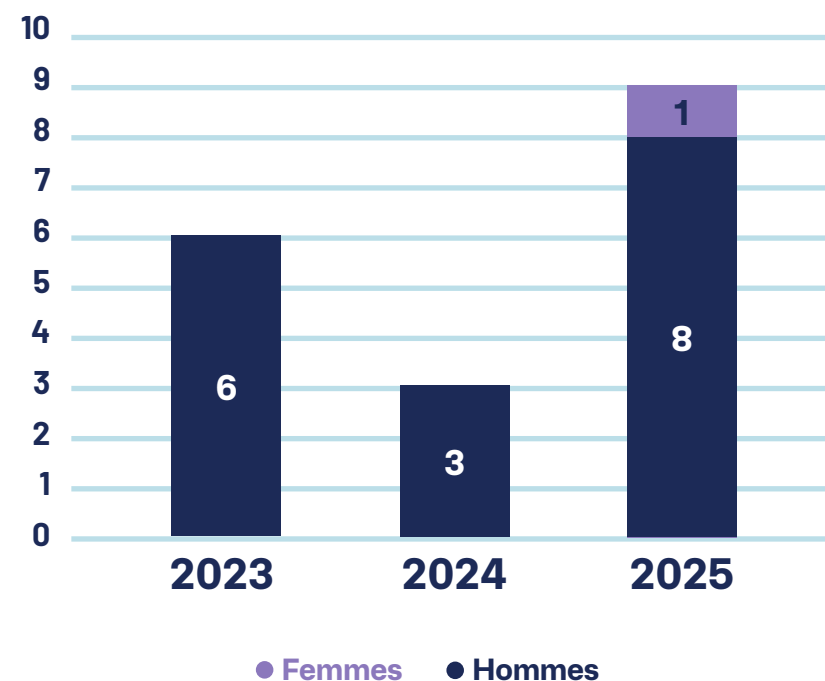
mis à disposition, la possibilité d'accéder à la **vaccination antigrippale**. La participation active des salariés aux thèmes de la santé et de la sécurité est favorisée par un dialogue constant entre le management, le service des Ressources Humaines et les représentants internes, dans une optique de gestion participative et d'amélioration continue du système de sécurité de l'entreprise. Le **Représentant des Travailleurs pour la Sécurité** (RLS) recueille les signalements et les problématiques provenant du personnel et les partage avec les responsables hiérarchiques et avec le Service de Prévention et de Protection, en impliquant, si nécessaire, le médecin du

ACCIDENTS

En cohérence avec les actions entreprises, le Groupe Volta71 ne saurait se passer d'un suivi constant de l'évolution des accidents du travail, visant à promouvoir des environnements professionnels toujours plus sûrs et orientés vers la prévention.

Sur la période triennale de reporting, on observe une évolution non linéaire du nombre d'accidents du travail. Après l'amélioration enregistrée en 2024, année au cours de laquelle les cas ont été divisés par deux par rapport à 2023, passant de 6 à 3 épisodes, en **2025** on relève une hausse jusqu'à **9 accidents**, ayant concerné 8 hommes et 1 femme. Cette variation met en évidence que la maîtrise des thèmes liés à la santé et à la sécurité requiert un engagement constant et continu, à travers des activités de formation, de sensibilisation et de suivi visant à consolider la culture de la prévention et à renforcer davantage les conditions de sécurité dans les environnements de travail.

Nombre d'accidents des salariés 2023-2025



En particulier, la quasi-totalité des accidents enregistrés en 2025 s'est produite chez Limea-Fisma, avec 7 cas, tandis qu'1 accident a concerné Cavioni-Fustitalia et 1 Ferlatta. Les épisodes relevés sont principalement imputables à des chocs, des coupures accidentelles, des brûlures causées par des pistolets à gaz GPL et des entorses dues à un manque d'attention durant les activités opérationnelles. La hausse enregistrée en 2025 apparaît principalement liée à des **événements occasionnels** et à des **baisses d'attention** associées à la répétitivité de certaines tâches.

Protection de la santé et de la sécurité



Pour renforcer davantage la protection de la santé et de la sécurité de manière homogène entre les trois Sociétés, le Groupe poursuit son engagement à travers des **activités de formation et de sensibilisation continue** du personnel, en promouvant des comportements responsables et une plus grande conscience des risques. Parallèlement, des EPI plus performants ont été introduits, accompagnés d'initiatives ciblées sur leur utilisation correcte et leur contrôle. Au niveau opérationnel, des protections spécifiques sur les machines et des limitations d'accès aux zones à plus haut risque sont en outre présentes, avec l'objectif de réduire au minimum la survenue d'incidents et d'accidents. En outre, Limea-Fisma a introduit la pratique du relevé des near miss, ou quasi-accidents, afin d'identifier en temps utile les situations potentiellement dangereuses, de renforcer les actions préventives et de réduire la probabilité que de tels événements puissent se traduire par des accidents.

Les **indices d'accidentologie**¹⁰ constituent un outil utile pour analyser de manière plus approfondie les événements survenus, en permettant d'en suivre l'évolution dans le temps et d'identifier avec plus d'efficacité les priorités d'intervention en matière de prévention et de sécurité. Sont présentés ci-dessous les indices de fréquence et de gravité des accidents relevés par le Groupe au cours de la période de reporting.

INDICE DE FRÉQUENCE

$n^{\circ} \text{ d'accidents} \times 1.000.000 / n^{\circ} \text{ d'heures travaillées}$

Combien d'accidents se sont produits, pour chaque million d'heures travaillées, sur une période donnée

INDICE DE GRAVITÉ

$n^{\circ} \text{ de jours perdus pour accidents} \times 1.000 / n^{\circ} \text{ d'heures travaillées}$

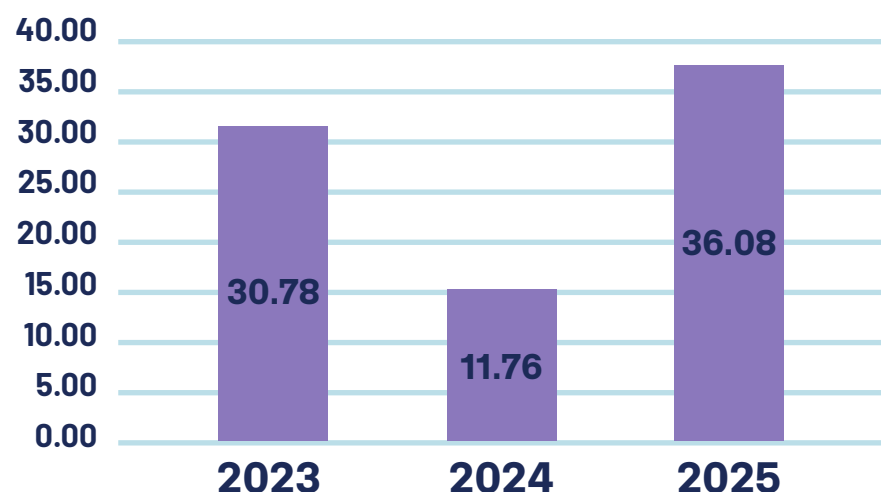
Nombre de journées d'absence pour accidents survenus sur une certaine période

¹⁰ Les jours d'accident sont calculés comme jours calendaires indiqués sur le certificat, y compris les samedis, dimanches et jours fériés. Pour Limea-Fisma, les données relatives à 2023 et 2024 ont été rectifiées selon le même critère, afin d'en garantir la comparabilité avec 2025.

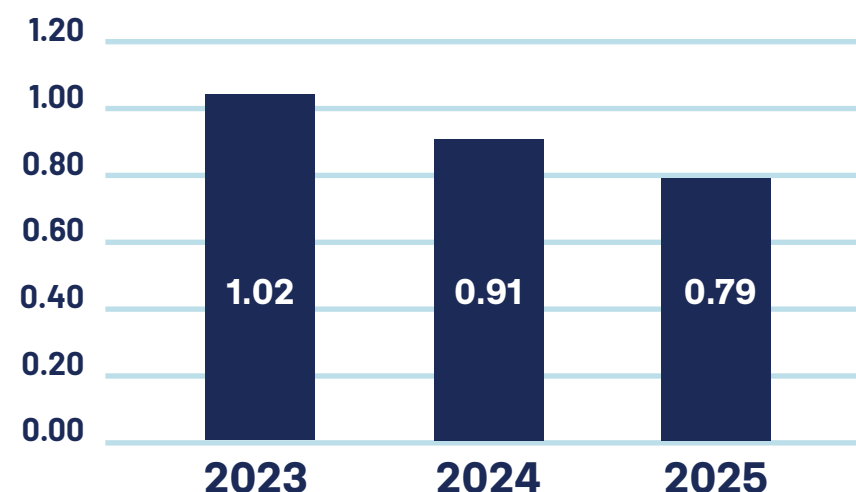
Protection de la santé et de la sécurité



Indice de fréquence des accidents des salariés 2023-2025



Indice de gravité des accidents des salariés 2023-2025



Sur la période triennale 2023-2025, l'évolution des **indices d'accidentologie** restitue un tableau caractérisé par des dynamiques variables : après l'amélioration marquée enregistrée en 2024 par rapport à l'année précédente, avec un **indice de fréquence** descendu de 30,78 à 11,76, en **2025** on observe une **nouvelle hausse** jusqu'à 36,08, signe de la nécessité de poursuivre avec constance les activités de prévention et de sensibilisation.

L'indice de gravité met en évidence une tendance en amélioration constante sur la période triennale, passant de 1,02 en 2023 à 0,91 en 2024, puis à 0,79 en 2025. Bien que le nombre total d'accidents soit en hausse par rapport à 2024, la réduction de l'indice signale une moindre sévérité moyenne des événements et une maîtrise des journées d'absence consécutives aux accidents.

Dans ce contexte, le renforcement des initiatives dédiées à la prévention, à la formation et au suivi des conditions opérationnelles continue de jouer un rôle central, dans la conscience que la diffusion d'une culture de la sécurité solide et partagée représente un élément essentiel pour réduire progressivement tant la fréquence que l'impact des accidents du travail.

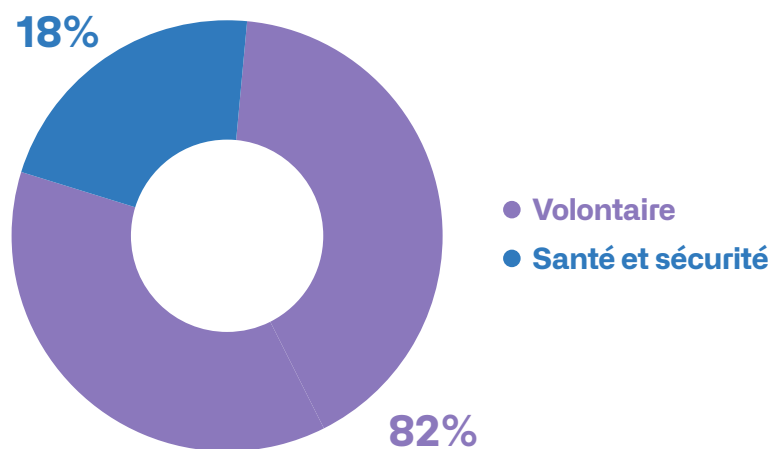
4.3 Formation technique et développement personnel



La valorisation des compétences continue de représenter un levier stratégique pour le Groupe Volta71, qui promeut des parcours de formation continue visant à soutenir le développement professionnel des personnes, à consolider les compétences transversales et à accompagner l'évolution compétitive des Sociétés. La valorisation du capital humain soutient en effet l'innovation, améliore la qualité du travail et favorise un développement solide et durable de l'entreprise. Dans cette optique, le Groupe promeut des parcours de formation diversifiés et cohérents avec les besoins des différentes fonctions de l'entreprise, offrant des opportunités concrètes de mise à jour et de développement professionnel. Pour confirmer cet engagement, en 2025, 3 164 heures de formation ont été dispensées au total, une donnée en hausse significative par rapport aux 661 heures enregistrées en 2024.

En particulier, la majeure partie des heures dispensées en 2025 a concerné des **activités de formation volontaire (82 %)**, tandis que la part restante a été consacrée à la formation en matière de **santé et de sécurité au travail (18 %)**.

Type de formation dispensée 2025



Chaque salarié a reçu en moyenne 21 heures de formation.

Les hommes et les femmes ont bénéficié d'un accès égal aux opportunités de formation.

Formation technique et développement personnel



Sont présentées ci-dessous en détail les principales thématiques de formation abordées au cours de l'année 2025 par les salariés du Groupe, réparties entre formation volontaire et formation en matière de santé et de sécurité.

FORMATION VOLONTAIRE	FORMATION EN MATIÈRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ
Durabilité et systèmes de gestion • Mise à jour ISO 14001:2015 et 50001:2018 ; • Roadmap ESG et durabilité sociale ; • ADR 2025, RENTRI et gestion des déchets. Innovation et numérisation • Programme de gestion des présences « Infinity » – Zucchetti ; • Logiciel de gestion Orion ; • Compétences numériques citoyennes ; • Cybersécurité ; • Cours MADE – Intelligence artificielle ; • Configuration Hyper-V et machines virtuelles. Développement des compétences • Cours de soudage/robotique ; • Revamping de la ligne de découpe ; • Gestion du stress et team building ; • Formation ARCA, Backoffice et Webmonitor.	Culture de la sécurité • Sécurité générale et spécifique risque élevé ; • Formation des Préposés et Cadres ; • Mise à jour RLS ; • Utilisation des EPI et normes de prévention des accidents ; • Réglementation sur l'interdiction de fumer. Urgence et prévention • Cours BLSD – DEA ; • Cours de base de premiers secours ; • Procédures d'urgence et de lutte contre l'incendie ; • Mise à jour des chargés de lutte contre l'incendie niveau 2. Sécurité opérationnelle • Conduite de chariots élévateurs ; • Travaux en hauteur et manutention des charges ; • Sécurité dans l'utilisation des produits chimiques ; • Traitements avec des matériaux tranchants.

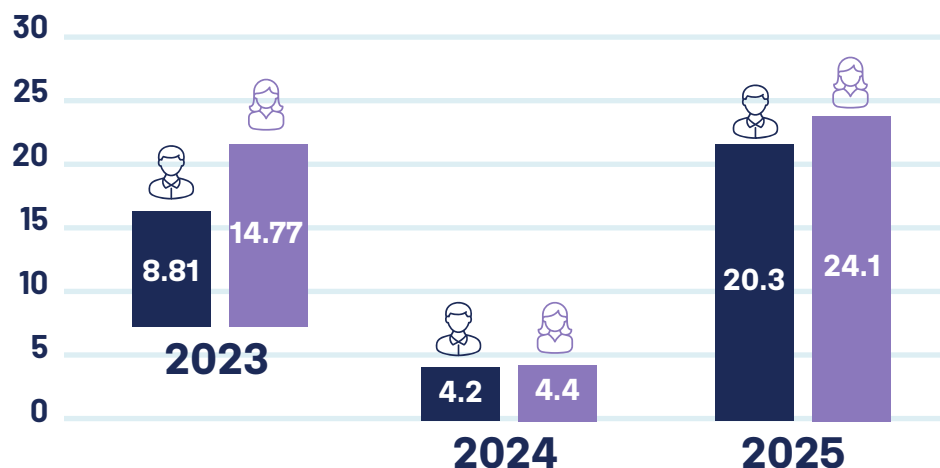
Formation technique et développement personnel



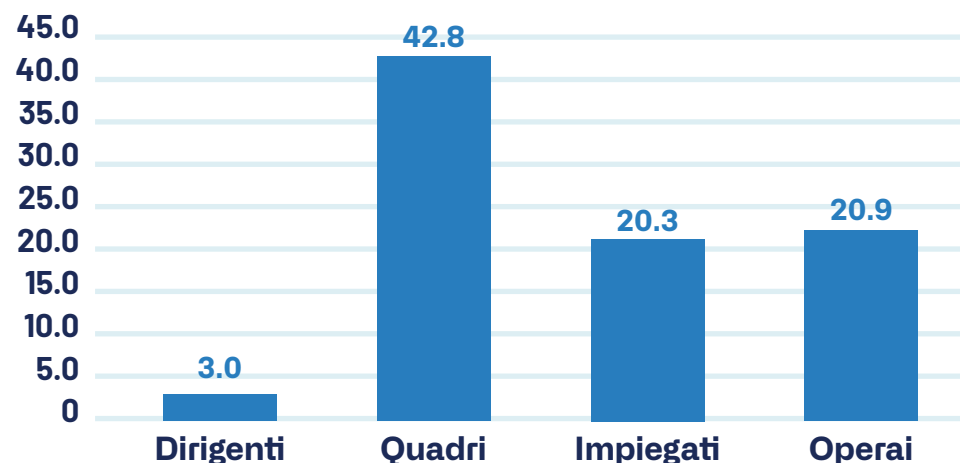
En observant les **heures moyennes de formation** dispensées en 2025, on relève une participation légèrement plus élevée de la part des **femmes**, avec une **moyenne de 24,1 heures par personne**, par rapport aux **20,3 heures enregistrées pour les hommes**. L'analyse par catégorie professionnelle montre en outre une **intensité de formation plus élevée destinée aux cadres moyens**, qui ont bénéficié en moyenne de 42,8 heures de formation, tandis que les employés et les ouvriers s'établissent à des valeurs globalement alignées, soit respectivement 20,3 et 20,9 heures moyennes.

Par rapport à 2024, on met en outre en évidence une **hausse du nombre moyen** d'heures de formation dédiées aux ouvriers, un élément qui reflète une attention croissante envers la consolidation des compétences technico-opérationnelles et le renforcement du professionnalisme du personnel impliqué dans les activités de production.

Heures moyennes de formation par genre 2023-2025



Heures moyennes de formation par catégorie professionnelle – 2025



Les parcours de formation dispensés au cours de l'année ont contribué à renforcer davantage l'engagement du Groupe Volta71 dans la promotion d'environnements de travail sûrs, qualifiés et orientés vers l'amélioration continue.

4.4 Le lien avec les communautés



Le Groupe Volta71 reconnaît son rôle non seulement en tant que réalité industrielle, mais aussi en tant qu'**acteur responsable capable de contribuer à la croissance sociale, culturelle et territoriale des communautés avec lesquelles il entre en relation, tant au niveau local qu'international**. La création de valeur est en effet interprétée par le Groupe dans une perspective large, qui associe aux résultats économiques un engagement concret en faveur d'initiatives au bénéfice des personnes, du territoire et du développement durable.

Pour cette raison, le Groupe investit des ressources, des compétences et des capacités de conception dans des activités et des interventions à fort impact social, en soutenant dans le temps des initiatives qui promeuvent l'inclusion, la participation, la coopération et le soutien aux communautés. Au fil des ans se sont ainsi consolidées de nombreuses expériences significatives, expression d'une vision entrepreneuriale orientée vers la responsabilité sociale, la collaboration et le partage de valeur.

En 2025 également, le Groupe Volta71 a soutenu avec fierté la traditionnelle Marche aux **Flambeaux Votive des Patronages** de septembre, confirmant sa proximité avec les initiatives de convivialité et les valeurs éducatives du territoire. L'événement a vu la participation de nombreux jeunes engagés dans un relais d'environ 190 km avec le flambeau allumé, parti du Sanctuaire de la Madonna della Stella (BS) et achevé au patronage de Marcallo con Casone, localité qui accueille les sites Limea-Fisma.



Le lien avec les communautés



Cavioni-Fustitalia a soutenu la deuxième édition de « **Una giornata con la Protezione Civile** » (Une journée avec la Protection Civile), initiative destinée aux plus jeunes et consacrée à la promotion de la culture de la prévention, de la collaboration et de la protection du territoire. L'événement, qui s'est déroulé le samedi 17 mai 2025 à **Zibido San Giacomo**, a proposé des activités gratuites pour les élèves, parmi lesquelles des expériences dans les campements de tentes, des simulations de sauvetage en eau et des parcours en pleine nature, offrant une occasion éducative et de sensibilisation civique importante.



Le Groupe a renouvelé son soutien à la **Fondation Umberto Veronesi ETS**, engagée dans la promotion de la recherche scientifique en oncologie. Dans la continuité de ce qui a été entrepris depuis 2020, le Groupe a adhéré aux initiatives solidaires « **Il Pomodoro per la Ricerca. Buono per te, buono per l'ambiente** » (La Tomate pour la Recherche. Bonne pour toi, bonne pour l'environnement), promue au mois de mars, et « **Panettone per la Ricerca** » (Panettone pour la Recherche), réalisée durant la période de Noël.

Les deux projets valorisent l'utilisation de contenants en fer-blanc solidaires, développés en collaboration par l'**ANICAV** et le **Consortium Ricrea Acciaio**, auxquels Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia adhèrent en qualité de membres, conciliant ainsi finalités sociales, sensibilisation environnementale et promotion de l'économie circulaire. En outre, les sociétés du Groupe renouvellent chaque année leur implication interne à travers la distribution des boîtes aux salariés, contribuant à diffuser la prise de conscience et la participation au sein même de l'organisation.



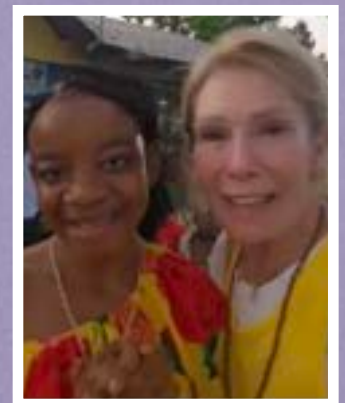
Le lien avec les communautés



Le Groupe Volta71 soutient **Children In Crisis Italy**, association active dans plusieurs pays dans la promotion de projets éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes qui vivent dans des conditions de pauvreté et de vulnérabilité sociale. Au cours de 2025, le soutien du Groupe a contribué à la réalisation d'une école maternelle (pre-school) en Sierra Leone, un projet développé avec l'association pour offrir aux enfants un environnement sûr dédié à l'apprentissage, à la croissance et à la socialisation.

Dans ce même cadre s'inscrit également le projet « **Il sogno di Margret** » (Le rêve de Margret), promu par cette même association pour soutenir le parcours de formation d'une jeune étudiante de Sierra Leone atteinte de poliomyélite, une condition qui limite sa mobilité et sa capacité de langage. Grâce au financement de ses études universitaires, Margret pourra poursuivre son parcours pour devenir infirmière, avec l'objectif de mettre ses compétences au service de la communauté et d'améliorer son autonomie personnelle et professionnelle.

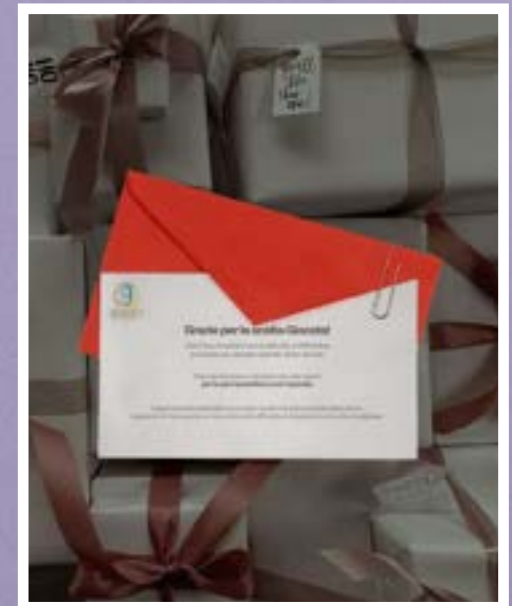
Pour le Groupe, être responsable signifie contribuer concrètement à la construction d'espoir et d'avenir, en accompagnant des structures qui œuvrent quotidiennement en faveur des communautés les plus vulnérables.



Le lien avec les communautés



Durant la période de Noël, Limea-Fisma a choisi d'orienter une partie de ses cadeaux d'entreprise vers une initiative à forte valeur sociale, en promouvant un modèle d'entreprise attentif à l'inclusion, à la durabilité et au soutien des communautés les plus fragiles. L'entreprise a en effet adhéré à **Gioosto**, plateforme dédiée à la valorisation de producteurs durables et de structures engagées dans la génération d'un impact social positif. À travers ce choix, chaque cadeau contribue concrètement à favoriser l'insertion professionnelle de personnes migrantes, détenues ou en situation de handicap, à soutenir des agriculteurs qui opèrent dans le respect de l'environnement et à accompagner des parcours de développement et de renaissance pour des communautés défavorisées.



4.5 La voix de nos clients



L'attention envers les clients et la capacité d'en comprendre les besoins et les attentes représentent des aspects fondamentaux pour le renforcement des relations commerciales et pour la croissance durable du Groupe Volta71. Les sociétés du Groupe accompagnent leurs clients tout au long de **toutes les phases du processus d'approvisionnement**, en offrant un soutien dans le choix des solutions de packaging les plus adaptées, dans la personnalisation graphique des produits, dans la gestion des livraisons et dans les activités de service après-vente.

Au fil du temps, le Groupe a consolidé une **approche structurée et orientée vers la qualité** tout au long de la phase aval de sa chaîne de valeur, avec l'objectif de garantir la fiabilité, l'efficacité, le respect des délais et un niveau de service élevé. Cet engagement vise non seulement à satisfaire les demandes du client, mais aussi à créer des relations durables fondées sur la confiance, la collaboration et l'amélioration continue.



**Qualité
du produit**



**Délais
de livraison**



**Qualité
de processus**



**Certification de
produit pour des
lignes spécifiques**



**Durabilité des
fournisseurs**

La **satisfaction de la clientèle** est suivie de manière continue à travers des outils tant qualitatifs que quantitatifs, sous la coordination directe de la Direction, avec l'objectif de garantir des standards de service élevés et une amélioration constante des performances de l'entreprise. L'écoute des besoins des clients représente en effet un élément central de l'approche du Groupe, qui accorde une attention particulière à la gestion en temps utile des demandes, des signalements et des éventuelles problématiques.

La voix de nos clients



Au cours de la période de reporting, le Groupe a reçu des **évaluations positives** et des reconnaissances significatives de la part de clients et d'organismes tiers, grâce à :

- Les volumes de production au regard du contexte national et international ;
- La résolution en temps utile des réclamations et leur tendance contenue par rapport aux volumes de production ;
- Les fréquentes visites des clients et des responsables commerciaux auprès de ces mêmes clients ;
- L'appréciation obtenue par les Rapports de Durabilité du Groupe et par les mises à jour des lignes de production ;
- Les délais réduits de préparation des offres (max. 3 jours ouvrés).

Pour confirmer cet engagement, le Groupe promeut constamment des **actions correctives et préventives** à la suite de réclamations, ainsi que des initiatives visant à améliorer la qualité intrinsèque du produit et du service offert. Parmi celles-ci figure, par exemple, l'introduction d'une ressource dédiée au sein du bureau technique, chargée de répondre de manière toujours plus efficace aux besoins croissants de personnalisation de la documentation de la part des clients. Parallèlement, les **mises à jour et développements continus du système informatique** de l'entreprise contribuent à améliorer l'efficacité du service, en assurant une gestion plus précise des livraisons et un partage des informations plus rapide et détaillé.

Toutes les sociétés du Groupe appliquent depuis des années un **Système de Management de la Qualité certifié** selon la norme **ISO 9001:2015**, garantissant des processus structurés, la traçabilité, la transparence et l'amélioration continue tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Dans

ce contexte, les réclamations sont enregistrées, suivies et gérées avec attention, en privilégiant, selon les situations, des solutions partagées telles que des remplacements de produit, des notes de crédit ou des règlements à l'amiable.

La relation directe avec la clientèle est en outre supervisée à travers des **visites périodiques** réalisées par les fonctions commerciales et par la Direction, avec une réactivité particulière dans les cas où sont présentes des contestations ou des besoins spécifiques, même de faible ampleur. Cette approche permet de consolider des relations fondées sur le dialogue, la confiance et la collaboration réciproque.

En 2025, **aucun épisode de non-conformité relatif à l'étiquetage ou aux informations sur les produits et services** n'a été enregistré, **ni aucune plainte fondée concernant des violations de la vie privée** des clients. Ce résultat confirme l'engagement du Groupe à garantir la loyauté, la transparence et la protection de la confidentialité dans les relations commerciales.

4.6 La relation de confiance avec nos fournisseurs



Pour le Groupe Volta71, les fournisseurs représentent des partenaires stratégiques avec lesquels construire des relations de collaboration durables et orientées vers la création de valeur partagée. L'approche des approvisionnements repose en effet sur des **critères de fiabilité, de qualité, de continuité opérationnelle et d'attention** aux aspects de durabilité, avec l'objectif de garantir des standards de production élevés et une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement.

Dans cette optique, le Groupe sélectionne ses partenaires à travers des **processus d'évaluation structurés** et diversifie les approvisionnements à l'échelle internationale, de manière à assurer l'efficacité, la stabilité des approvisionnements et la capacité de réponse aux besoins de production.

La **principale matière première** utilisée est la **banda stagnata (fer-blanc)**, un acier laminé à faible teneur en carbone recouvert sur ses deux faces d'une fine couche d'étain. Compte tenu de la disponibilité limitée du matériau sur le marché européen par rapport à la demande globale, le Groupe s'approvisionne également auprès de **fournisseurs hors UE**, dont la capacité de production permet de satisfaire les besoins de l'entreprise tout en maintenant des standards de qualité et de performance élevés.

Au sein des sociétés du Groupe, les activités d'approvisionnement sont gérées avec une grande attention par les **bureaux compétents** à travers des processus structurés qui prévoient l'utilisation de vendor lists pour la **classification des fournisseurs par catégories de produits et type de service**. Parmi celles-ci figurent, par exemple, les fournisseurs de fer-blanc, les services et la maintenance des machines, les composants et matériaux de consommation, les transporteurs, les laboratoires d'analyse et les fournisseurs de produits accompagnés d'éventuelles certifications. Cette méthodologie permet une gestion plus efficace et structurée de la chaîne d'approvisionnement, en tant qu'actif stratégique pour la business continuity.

Au fil du temps, le Groupe a consolidé des **relations de collaboration stables et continues** avec de nombreux partenaires commerciaux, construites sur la confiance réciproque, sur la fiabilité et sur la qualité des approvisionnements et des services offerts. Cette continuité relationnelle représente un élément stratégique pour toutes les sociétés du Groupe, contribuant à garantir l'efficacité opérationnelle, la continuité productive et une gestion plus efficace de la chaîne d'approvisionnement.

La relation de confiance avec nos fournisseurs



SÉLECTION RIGOUREUSE DES FOURNISSEURS DE FER-BLANC

La **gestion des approvisionnements** en fer-blanc est **confiée à des profils de responsabilité** au sein des sociétés d'exploitation, avec l'objectif de garantir la continuité des approvisionnements, la qualité du matériau et la fiabilité de la supply chain. Chez Limea-Fisma S.p.A., le processus d'achat est supervisé directement par le Président du Conseil d'Administration à travers des accords commerciaux structurés, tels que des contrats-cadres, des activités de dialogue continu et des visites chez les fournisseurs. Le matériau approvisionné est ensuite acheminé vers l'usine Ferlatta, où sont réalisées les activités de découpe, de vernissage et de lithographie. De même, Cavioni-Fustitalia et Ferlatta gèrent également de manière autonome leurs approvisionnements en s'appuyant sur le soutien de ressources internes dédiées.

Le coût du fer-blanc est fortement influencé par les dynamiques des marchés internationaux et représente une composante importante des coûts de production, avec des impacts directs sur les performances économiques de l'entreprise. **Au cours de l'année 2025**, on a enregistré une **hausse supérieure à 8 %** du coût moyen d'achat du matériau, déterminée principalement par l'introduction de droits de douane significatifs sur les importations en provenance de Chine, le principal producteur mondial du secteur.

À ce contexte s'ajoutent d'autres facteurs réglementaires et de marché qui influencent la gestion des approvisionnements, parmi lesquels la **réduction progressive**, à partir d'avril 2025, **des quotas de sauvegarde disponibles pour les importations** en provenance d'Inde et de Turquie, ainsi que l'entrée en plein régime, à partir de 2026, du règlement européen **CBAM**

(Carbon Border Adjustment Mechanism). Ce dernier introduira des **coûts supplémentaires liés aux émissions incorporées** dans les produits sidérurgiques importés de pays hors UE, incitant à une plus grande attention aux impacts environnementaux tout au long de la filière de production.

On signale par ailleurs qu'à partir de juillet 2026 est prévue une révision du système européen des quotas de sauvegarde, qui entraînera une réduction des quotas disponibles pour les importations d'acier dans la zone UE. Dans ce scénario, le Groupe Volta71 continue de suivre avec attention l'évolution réglementaire et les dynamiques internationales du secteur, afin de garantir la résilience de la supply chain, la continuité productive et une gestion toujours plus responsable et durable des approvisionnements.



La relation de confiance avec nos fournisseurs



PROVENANCE DE L'APPROVISIONNEMENT

POINTS FORTS DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT					
	Anno	Limea-Fisma	Ferlatta Centro di Servizi	Cavioni-Fustitalia	Groupe Volta71
Dépenses fournisseurs locaux ¹¹ /total	2023	59%	100%	92% ¹²	73%
	2024	73%	100%	97%	81%
	2025	74%	98%	95%	80%
Nombre de fournisseurs locaux / total	2023	72%	100%	94%	84%
	2024	78%	100%	92%	88%
	2025	84%	87%	90%	88%

¹¹ Aux fins de la présente analyse, sont considérés comme fournisseurs locaux les fournisseurs ayant leur siège en Italie.

¹² La donnée relative aux dépenses auprès des fournisseurs pour l'année 2023 de Cavioni-Fustitalia a été mise à jour par rapport au reporting précédent, à la suite d'une révision interne des informations disponibles.

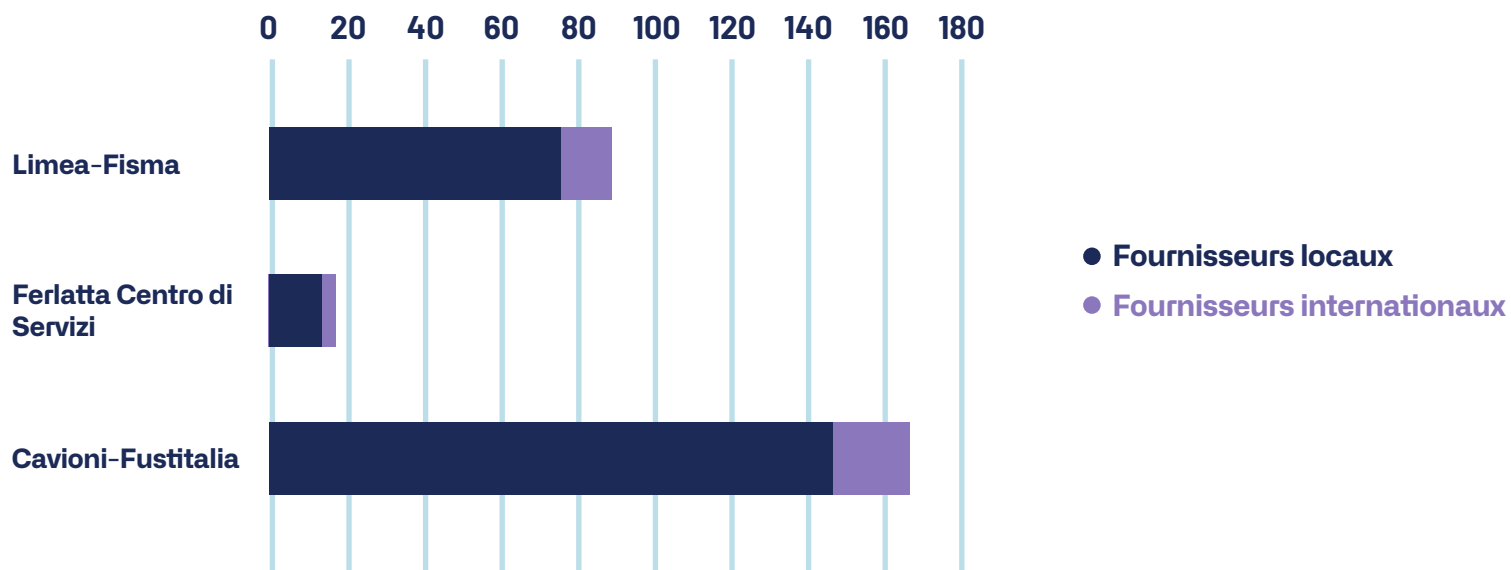
La relation de confiance avec nos fournisseurs



Le Groupe Volta71 développe des relations de collaboration consolidées et continues avec de nombreux fournisseurs, en privilégiant, lorsque cela est possible et compatible avec la disponibilité des matières premières, des partenaires italiens et géographiquement proches de ses sites d'exploitation. La **proximité géographique** représente en effet l'un des critères pris en compte dans le processus de sélection et de gestion de la chaîne d'approvisionnement, dans la mesure où elle contribue à favoriser une plus grande efficacité logistique, la continuité opérationnelle et des relations de long terme. Demeure toutefois la nécessité de recourir également à des fournisseurs étrangers, en particulier pour des types d'approvisionnement spécifiques caractérisés par une disponibilité limitée ou difficilement substituables sur le marché national.

En 2025, **80 % des dépenses totales d'approvisionnement ont été destinées à des fournisseurs résidant en Italie** ; en considérant en revanche le nombre total de fournisseurs actifs, 88 % sont constitués de réalités locales. Par rapport à 2024, on note un léger fléchissement de ces données, qui restent néanmoins quasiment stables ; de 2023 à 2025, on note en tout cas une hausse positive de la part de collaborations avec les fournisseurs locaux.

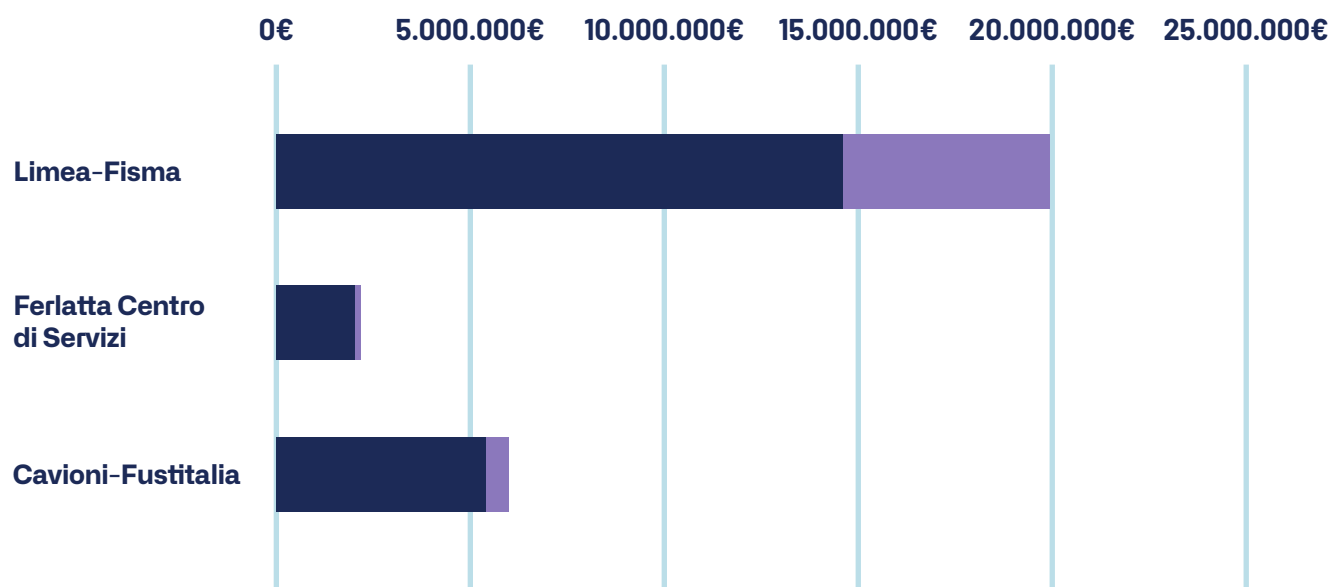
Nombre total de fournisseurs par provenance et par Société – 2025



La relation de confiance avec nos fournisseurs



Total des achats auprès des fournisseurs par provenance et par Société – 2025



● Achats auprès de fournisseurs résidant en Italie

● Achats auprès de fournisseurs internationaux

En analysant en détail les approvisionnements de chaque Société du Groupe, se dégagent certaines particularités liées à leurs activités opérationnelles respectives et aux caractéristiques des filières de référence. En particulier, **Ferlatta Centro di Servizi** (98 %) et **Cavioni-Fustitalia** (95 %) se distinguent par une forte incidence de fournisseurs locaux, tant en termes de valeur des achats que par le nombre de partenaires concernés. **Limea-Fisma** présente en revanche un profil davantage orienté vers les marchés internationaux, avec plus de 25 % des dépenses d'approvisionnement destinées à des fournisseurs étrangers.

Cette configuration reflète une plus grande exposition aux marchés mondiaux et un réseau d'approvisionnement plus articulé et diversifié, tandis que Ferlatta se caractérise par une filière plus courte et spécialisée, principalement axée sur les encres et les produits de vernissage.

Par rapport à 2024, Cavioni-Fustitalia et Ferlatta mettent en évidence une réduction globale du nombre de fournisseurs, avec un léger impact également sur la composante locale de l'approvisionnement. Limea-Fisma, au contraire, a accru la collaboration avec les fournisseurs locaux, renforçant davantage le lien avec le territoire au sein de sa chaîne d'approvisionnement.

La relation de confiance avec nos fournisseurs



ÉVALUATION DES PERFORMANCES DE DURABILITÉ DES FOURNISSEURS

Dans ce contexte, la maîtrise des performances de la supply chain revêt un rôle toujours plus central, considérée par le Groupe Volta71 comme un élément stratégique pour garantir la fiabilité opérationnelle, la qualité des approvisionnements et une diffusion progressive des principes de durabilité tout au long de la chaîne de valeur. **L'évaluation des fournisseurs est réalisée annuellement** et concerne principalement des **partenaires consolidés**, qui collaborent avec continuité avec le Groupe depuis au moins deux ou trois ans.

Au cours de l'année 2025, le Groupe a **renforcé davantage le suivi des aspects ESG** dans la chaîne d'approvisionnement à travers la mise à jour des **questionnaires d'auto-évaluation** soumis aux fournisseurs, en intégrant de manière plus structurée des thèmes liés à la durabilité environnementale, sociale et de gouvernance. Les questionnaires ont été utilisés pour recueillir des informations relatives à la présence de systèmes de gestion certifiés (dont ISO 9001 et ISO 14001), d'éventuelles certifications de produit, aux pratiques environnementales adoptées, à la protection de la santé et de la sécurité au travail, aux aspects éthiques et de conformité réglementaire (par ex. règlement REACH). En cas de certifications expirées, les référents de l'entreprise en demandent le renouvellement en temps utile.

Sur un total de 165 fournisseurs qualifiés du Groupe, 40 sociétés ont répondu aux questionnaires ESG. Parallèlement, Ferlatta a réalisé une analyse plus ciblée sur un nombre restreint de fournisseurs stratégiques, recevant des réponses de 4 entreprises sur 9 concernées, avec un score moyen d'évaluation de 76 %, qui monte à 87 % en excluant un fournisseur de services de maintenance. Bien que le niveau de participation soit encore partiel, l'initiative a représenté un premier pas important vers un **plus grand engagement de la chaîne d'approvisionnement sur les thèmes ESG** et vers la construction de relations toujours plus orientées vers la durabilité partagée.

Toujours en 2025, Limea-Fisma a renouvelé son adhésion au **module complémentaire « SELECT – Rate my trading partner »** de la plateforme EcoVadis, visant à l'évaluation ESG de partenaires commerciaux stratégiques par le biais de plateformes de notation de durabilité. Dans le cadre de l'initiative ont été impliqués **dix partenaires clés** opérant principalement dans les secteurs du fer-blanc, des composants industriels et des traitements de surface. Bien que le niveau d'adhésion ait été inférieur aux attentes, certaines entreprises impliquées ont mis en évidence des performances ESG déjà structurées et reconnues à l'échelle internationale, obtenant des évaluations EcoVadis et d'autres attestations de durabilité.

La relation de confiance avec nos fournisseurs



Dans le cadre des activités de suivi de la supply chain, depuis 2022 Limea-Fisma applique en outre des critères de diligence raisonnable aux fournisseurs de fer-blanc à travers la demande du **CMRT (Conflict Minerals Reporting Template)**¹³, un outil visant à évaluer la provenance responsable des matières premières. À travers l'achat de matériau autocertifié, le Groupe contribue à promouvoir une chaîne d'approvisionnement « **Conflict Free** », orientée vers la protection des personnes, de l'environnement et des principes d'approvisionnement responsable.

Au cours de la période de reporting, **aucune problématique significative n'est apparue dans la continuité des approvisionnements** et, pour Ferlatta, aucune non-conformité imputable aux fournisseurs n'a été enregistrée. Au niveau du Groupe, 50 non-conformités ont été relevées au total, dont 8 sont de simples signalements adressés au fournisseur, les autres étant principalement imputables à des rebuts de production et à des signalements opérationnels, sans toutefois compromettre le niveau général de fiabilité de la supply chain, qui se confirme élevé et stable dans le temps.

La relation avec les fournisseurs est en outre caractérisée par une collaboration continue, qui prévoit des visites périodiques auprès des établissements et un dialogue technico-opérationnel constant, visant également à l'identification de **solutions plus performantes et moins impactantes sur le plan environnemental et de la santé et de la sécurité des travailleurs**. Cette approche contribue à promouvoir un parcours partagé d'amélioration continue tout au long de la chaîne de valeur.

¹³ Le Conflict Minerals Reporting Template (CMRT) est un outil utilisé pour recueillir des informations sur la provenance des minerais ainsi que sur les fonderies et raffineries employées dans la chaîne d'approvisionnement. Le modèle vise à promouvoir des pratiques d'approvisionnement responsable, en particulier pour les minerais 3TG (étain, tungstène, tantale et or), dont l'exploitation peut être associée à des risques environnementaux, sociaux ou à des contextes de conflit.

05

Gouvernance

- 5.1 Une approche responsable de la gouvernance
- 5.2 Systèmes de gestion et certifications
- 5.3 Le modèle 231 et la maîtrise des risques
- 5.4 Code éthique : principes et applications
- 5.5 Le système de whistleblowing
- 5.6 Confidentialité et protection des données
- 5.7 Valeur économique générée et redistribuée



Faits marquants



47,5 millions €	Recettes en 2025
Top 5% EcoVadis	Médaille Gold Limea-Fisma
UNI EN ISO 14001	Obtention de la Certification pour le Système de management environnemental pour Ferlatta Centro di Servizi



5.1 Une approche responsable de la gouvernance systèmes



Pour le Groupe Volta71, une gouvernance solide et une communication transparente représentent des outils essentiels pour créer des relations fiables avec les parties prenantes, les salariés et les partenaires. Le Groupe promeut en effet une gestion responsable de ses activités, fondée sur des principes éthiques et sur une vision orientée vers la création de valeur sur le long terme, allant au-delà du simple respect des réglementations. Cette approche contribue à consolider la réputation du Groupe et à renforcer sa compétitivité.

La structure du Groupe relève de Volta71 S.p.A., qui contrôle intégralement Limea-Fisma S.p.A. et Cavioni-Fustitalia S.p.A. et détient 88 % de Ferlatta Centro di Servizi S.p.A. ; toutes les sociétés ont leur siège en Italie.

Groupe Volta71



Une approche responsable de la gouvernance systèmes



La structure de gouvernance se maintient en continuité avec ce qui a été défini en 2024, sans variations dans la configuration de la direction ni intégration de nouvelles figures dans les organes décisionnels. L'organisation en forme de holding continue de favoriser une gestion coordonnée des fonctions stratégiques, à travers un système d'administration et de contrôle fondé sur le modèle traditionnel, articulé dans les organes suivants :

Groupe Volta71

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Responsable de la gestion ordinaire et extraordinaire du Groupe, il définit les orientations stratégiques, évalue l'adéquation de la structure organisationnelle, administrative et comptable et veille à la marche générale de la gestion. Il se compose de 4 membres, dont deux femmes, avec un âge moyen supérieur à 50 ans.

Président : **Pagani Anselmo**

Vice-président : **Pagani Maria Aurora**

Administrateur : **Pagani Lorenzo**

Administrateur : **Pagani Greta**

COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Composé de trois commissaires titulaires et de deux suppléants, il exerce les fonctions de contrôle du respect de la loi, des statuts et des principes de bonne administration.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Un commissaire aux comptes responsable du contrôle légal des comptes.

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

Elle a le pouvoir de nommer les membres du Conseil d'administration, du Collège des commissaires aux comptes et le Commissaire aux comptes, ainsi que d'approuver les comptes annuels.

LIMEA-FISMA

- Président du CA : **Pagani Lorenzo**
- Vice-président du CA : **Pagani Maria Aurora**
- Administrateur : **Pagani Anselmo**
- Administrateur : **Pagani Greta**

CAVIONI-FUSTITALIA

- Président du CA : **Pagani Anselmo**
- Vice-président du CA : **Pagani Maria Aurora**
- Administrateur : **Pagani Lucia**
- Administrateur : **Pagani Greta**



- Administrateur unique : **Pagani Lorenzo**

Une approche responsable de la gouvernance systèmes



Le **Groupe Volta71 reconnaît la valeur d'une gouvernance ouverte et orientée vers le dialogue**, n'excluant pas l'entrée d'administrateurs externes et indépendants dans les Conseils d'administration en tant que levier de renforcement organisationnel et stratégique. Dans ce parcours, le Président veille à ce que les principes de durabilité soient intégrés de manière cohérente dans les choix et les activités du Groupe. À l'appui de ces objectifs, le Groupe a institué en 2022 un **Comité interentreprises pour la durabilité**, doté de fonctions consultatives et de proposition en matière ESG, à l'appui des organes d'administration de Volta71 S.p.A. et des sociétés contrôlées.

Le Comité favorise l'intégration des thèmes ESG dans les processus de l'entreprise et dans les stratégies du Groupe, en soutenant les organes d'administration dans la définition des priorités de durabilité. Le Comité, qui inclut deux administrateurs de Volta71 S.p.A. et des représentants des sociétés opérationnelles, est ainsi composé : Lucia Pagani, Lorenzo Pagani, Greta Pagani, Roberto Garavaglia, Marco Oldani, Daniele Trombini et Guido Proserpi. La Présidence est confiée à Madame Lucia Pagani, au regard de l'expérience acquise en matière de reporting ESG, de Systèmes de Gestion et de responsabilité sociale de l'entreprise. En 2025, le Comité a été convoqué à deux reprises.

EN QUOI CONSISTE LE COMITÉ DE DURABILITÉ DU GROUPE VOLTA71

Le Comité **supervise** les principales thématiques liées aux activités de la Société et aux relations avec les parties prenantes, **suit** la mise en œuvre du Plan de Durabilité et évalue les stratégies et initiatives en matière de transition climatique, de décarbonation, d'innovation technologique, d'économie circulaire et d'activités à but non lucratif.

Le Comité **vérifie** en outre l'adéquation des politiques de l'entreprise et du Code Éthique, ainsi que leur application effective, et émet des avis sur des questions spécifiques de durabilité lorsque cela lui est demandé. Dans l'exercice de ses fonctions, il **collabore** avec les structures compétentes de l'entreprise et **rend compte périodiquement au Conseil d'administration** de l'activité menée, au moins deux fois par an. Les propositions formulées sont soumises au Président du Conseil d'administration ou à l'Administrateur unique de Volta71 et des sociétés contrôlées, qui en évaluent l'adéquation et la viabilité économique en vue de leur éventuelle mise en œuvre.

5.2 Systèmes de gestion et certifications



Pour le Groupe Volta71, la durabilité environnementale, la qualité des produits et l'efficacité opérationnelle représentent des éléments centraux du modèle de gestion adopté par le Groupe, orienté vers la garantie de processus fiables et vérifiables, la maîtrise des risques et l'amélioration continue. Dans cette perspective, Limea-Fisma, Cavioni-Fustitalia et Ferlatta Centro di Servizi opèrent à travers un Système de Gestion Intégré Qualité et Environnement certifié selon les normes UNI EN ISO 9001:2015 et UNI EN ISO 14001:2015, ainsi que UNI CEI EN ISO 50001:2018 pour Ferlatta Centro di Servizi, confirmant l'engagement envers des standards de qualité élevés et une gestion attentive des aspects environnementaux.

L'année 2025 représente pour le **Groupe Volta71** une étape significative dans la trajectoire de consolidation de la gestion ESG : pour la première fois, en effet, les trois sociétés du Groupe disposent chacune de leur propre **système intégré qualité-environnement**. Ce résultat a été atteint grâce à l'obtention de la certification **ISO 14001** par **Ferlatta Centro di Servizi**, qui rejoint ainsi les deux autres réalités du Groupe, déjà dotées de systèmes certifiés pour la gestion environnementale.

Tout en maintenant des systèmes de gestion distincts et calibrés sur les spécificités opérationnelles de chaque société, cette configuration permet de renforcer l'homogénéité des dispositifs de contrôle au niveau du Groupe, favorisant une **gestion plus structurée de l'efficacité des processus, de la conformité réglementaire et des impacts environnementaux**. Dans une optique ESG, cela représente un élément de maturation organisationnelle et contribue à l'amélioration continue des performances de durabilité.

GOUVERNANCE ET CLIMAT : L'ADAPTATION DES NORMES ISO

À la suite de l'Amendement 1:2024 « Climate Change », le Groupe Volta71 a renforcé l'intégration des risques climatiques dans ses systèmes de gestion et dans ses processus décisionnels, avec une attention particulière aux **impacts physiques et de transition**. Les sociétés du Groupe développent en outre des évaluations spécifiques des risques climatiques, également aux fins de l'adaptation des couvertures d'assurance. L'intégration des risques climatiques, qu'ils soient physiques ou de transition, dans le système global de gestion des risques constitue une étape clé pour renforcer la résilience et la durabilité du Groupe à moyen-long terme. Dans ce contexte, les sociétés mènent une évaluation approfondie des risques climatiques liés à leurs activités respectives, avec l'objectif de les intégrer dans les processus décisionnels et dans la planification stratégique.

En cohérence avec cette trajectoire, des couvertures d'assurance adéquates ont été définies avec le courtier d'assurance de référence pour les différentes sociétés, conformément à la réglementation en vigueur en matière de risques et de dommages catastrophiques.

Systèmes de gestion et certifications



Les **systèmes de gestion certifiés** représentent un élément stratégique pour le Groupe, contribuant à l'amélioration des performances opérationnelles, à la standardisation des processus et au renforcement de la confiance des parties prenantes.

À ce propos, au SGI Qualité-Environnement s'ajoute, pour Ferlatta Centro di Servizi, la **certification ISO 50001:2018** pour la gestion de l'énergie. L'obtention de cette certification témoigne de l'engagement concret de Ferlatta dans la réduction de l'impact environnemental, à travers une utilisation plus efficace des ressources énergétiques et un suivi structuré et continu des consommations.

Depuis **2019**, **Limea-Fisma** se soumet volontairement au système d'évaluation EcoVadis, se distinguant dans le secteur de la « **Fabrication d'autres produits métalliques n.c.a.** » par son engagement sur les thèmes ESG.

En **2025**, l'entreprise a enregistré une amélioration significative de sa note de durabilité **EcoVadis**, passant d'un score de 76/100 en 2024 à 81/100, confirmant la médaille Gold. La reconnaissance inclut en outre le badge « **Top 5 %** », qui positionne Limea-Fisma parmi les 5 % des entreprises les mieux notées à l'échelle mondiale par EcoVadis au cours des 12 derniers mois en termes de performances environnementales, sociales et éthiques.

L'adhésion à la plateforme représente également un élément stratégique pour la qualification et le suivi des fournisseurs, dans une optique de promotion d'une supply chain toujours plus durable et responsable. Dans cette optique, dès la fin de l'année 2024, la note EcoVadis de Limea-Fisma a été mise à jour au niveau « **Select** », qui permet de demander des évaluations jusqu'à un maximum de 10 partenaires commerciaux ou fournisseurs. Ce module permet de suivre leur note ESG, d'analyser les risques de la chaîne d'approvisionnement et d'améliorer les pratiques durables. Au mois d'octobre 2025, la Direction a de nouveau identifié 10 partenaires commerciaux à impliquer dans la même évaluation Select ; l'initiative a toutefois restitué un taux de réponse inférieur aux attentes.

 CERTIFICATION	ISO 9001:2015	ISO 14001:2015	ISO 50001:2018
Limea-Fisma			—
Cavioni-Fustitalia			—
Ferlatta Centro di Servizi			

5.3 Le modèle 231 et la maîtrise des risques



Depuis 2023, Limea-Fisma S.p.A. adopte le Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle au sens du décret législatif 231/2001. Le Modèle, approuvé par le Conseil d'administration et aujourd'hui pleinement opérationnel, a été développé à la suite d'une analyse des processus de l'entreprise et des principales zones de risque, de manière à l'adapter aux spécificités opérationnelles de la Société.

Parallèlement a été nommé l'**Organisme de Surveillance**, composé de deux membres externes et d'un membre interne, chargé de suivre l'efficacité du Modèle et sa mise à jour dans le temps. À l'appui du système de contrôle interne, la Société s'est en outre dotée d'une plateforme de whistleblowing qui garantit la gestion confidentielle et conforme des signalements.

Au-delà de la prévention des infractions, le Modèle 231 vise à :



Fournir des lignes directrices claires aux salariés et à tous les sujets concernés sur les activités et les comportements à risque ;



Promouvoir une culture empreinte de légalité, d'intégrité et de transparence ;



Renforcer la prise de conscience quant au rôle de la prévention et du contrôle ;



Soutenir une organisation d'entreprise efficace, avec une attention particulière à la transparence décisionnelle, à la traçabilité des opérations et à la gestion des informations ;



Identifier et adopter des mesures concrètes pour atténuer les risques de violations prévues par la réglementation.

Dans le cadre du renforcement progressif de sa gouvernance, le Groupe Volta71 a entamé l'extension du Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle au sens du décret législatif 231/2001 et, par conséquent, d'un système de whistleblowing, également à Cavioni-Fustitalia S.p.A. et Ferlatta Centro di Servizi S.p.A. L'adoption du Modèle 231 s'inscrit dans une démarche plus large visant à consolider le système de contrôle interne, à renforcer la gestion des risques et à promouvoir des processus d'entreprise toujours plus transparents et structurés. Intégré aux procédures internes et coordonné avec le Code Éthique, le Modèle contribue en effet à diffuser une culture d'entreprise fondée sur la responsabilité, l'intégrité et le respect des règles.

5.4 Code éthique : principes et applications



Avec son Code Éthique, Limea-Fisma S.p.A. définit les principes et les valeurs qui guident les activités de l'entreprise et les relations avec toutes les parties prenantes, en promouvant un modèle d'entreprise fondé sur la loyauté, l'intégrité, la transparence et la responsabilité. Le Code représente un outil central de la gouvernance de l'entreprise et contribue à diffuser une culture orientée vers le respect de la légalité, des personnes et de l'environnement. Le document établit des règles de comportement et des principes de conduite applicables à toutes les activités de la Société, avec une attention particulière portée à la protection de la santé et de la sécurité au travail, à la confidentialité des informations et à l'utilisation responsable des ressources. La durabilité environnementale constitue en outre un élément intégrant de l'approche de l'entreprise, soutenu par des activités de suivi, de maîtrise des processus et d'investissements continus dans l'innovation technologique.

LES VALEURS CLÉS DU CODE ÉTHIQUE DE LIMEA-FISMA S.P.A.

**Intégrité,
loyauté, probité,
transparence**

**Utilisation
responsable des
ressources, durabilité
environnementale**

**Innovation
technologique**

**Santé et sécurité
au travail**

**Bonne foi,
professionnalisme,
confidentialité**

5.5 Le système de whistleblowing



Le système de whistleblowing adopté par Limea-Fisma S.p.A. s'inscrit dans l'engagement plus large de la Société en faveur d'une gestion empreinte d'éthique, de transparence et de cohérence avec ses valeurs d'entreprise. Dans ce cadre, Limea-Fisma a défini et mis en œuvre une Procédure de Whistleblowing spécifique, approuvée le 22 novembre 2023, conformément au décret législatif n° 24/2023, qui transpose la Directive (UE) 2019/1937 relative à la protection des personnes qui signalent des violations du droit européen et national. La Procédure fait partie intégrante du Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle au sens du décret législatif 231/2001 et vise à garantir un contexte sûr, fiable et responsable, dans lequel d'éventuels signalements peuvent être effectués de manière confidentielle, protégée et dans le plein respect des garanties prévues par la réglementation en vigueur.

STRUCTURE DE PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

Obligations de non-discrimination

La Société s'engage à garantir un environnement de travail dans lequel les lanceurs d'alerte sont protégés contre toute forme de discrimination ou de représailles.

Canaux de signalement

La Société met à disposition des canaux de signalement internes sûrs et accessibles, qui permettent aux lanceurs d'alerte une communication confidentielle et protégée.

Sanctions disciplinaires

La procédure prévoit l'introduction de sanctions disciplinaires à l'encontre de quiconque enfreint les protections prévues pour les lanceurs d'alerte.

Garanties et Mesures de Protection

La procédure définit clairement les garanties et les mesures de protection en faveur des lanceurs d'alerte, y compris la protection contre les licenciements, les blâmes, les discriminations ou d'autres formes de représailles.

Prévention des Représailles

La Société adopte des mesures préventives pour éviter les représailles ou les discriminations à l'encontre des lanceurs d'alerte, en promouvant une culture d'entreprise fondée sur l'éthique, la transparence et le respect.

Avec cette initiative, Limea-Fisma réaffirme son engagement en faveur d'un environnement de travail sûr, respectueux et pleinement conforme à la réglementation en vigueur, fondé sur des principes de transparence, de loyauté et d'intégrité. Au cours de la période de reporting, aucune des sociétés du Groupe Volta71 n'a été impliquée dans des procédures civiles ou pénales imputables à des dommages environnementaux ou à des infractions de nature environnementale. De même, aucun cas significatif de non-conformité à des lois ou règlements en matière socioéconomique, y compris de nature fiscale, administrative ou réglementaire, n'a été constaté. Aucune non-conformité n'est par ailleurs apparue au regard de la réglementation applicable et/ou des codes volontaires en matière d'information et d'étiquetage des produits et services, ni en ce qui concerne les activités de communication et de marketing, y compris celles à caractère publicitaire, promotionnel ou de parrainage.

5.6 Confidentialité et protection des données



Le Groupe Volta71 considère la protection des données à caractère personnel comme un élément central de son système de gouvernance, en opérant en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et la réglementation nationale en vigueur. L'attention portée à la sécurité et à la gestion correcte des données contribue à renforcer la transparence et la fiabilité dans les relations avec les salariés, les clients et les parties prenantes.

Toutes les sociétés du Groupe adoptent un **Modèle Organisationnel de Protection de la vie privée** (MOP), mis à jour périodiquement, qui définit les mesures techniques et organisationnelles pour la protection des données à caractère personnel et du savoir-faire de l'entreprise. Le modèle est né de l'évolution du Document de sécurité programmatique introduit en 2006 et a été progressivement adapté aux exigences prévues par le RGPD.

Le MOP est mis à jour annuellement pour garantir le suivi constant de la sécurité des données et l'alignement sur la réglementation en vigueur, raison pour laquelle, en 2025, le Groupe confirme un système pleinement opérationnel et aligné sur les obligations réglementaires. Les traitements effectués concernent principalement les données du personnel salarié et ne présentent pas de profils de criticité particuliers.

Le MOP constitue l'outil opérationnel de référence pour la gestion de la vie privée au sein du Groupe et permet d'organiser de manière systématique les informations nécessaires à l'identification et à la mise en œuvre des mesures de sécurité organisationnelles, physiques et logiques visant à protéger les données à caractère personnel traitées.

En particulier, le Modèle comprend :

- la liste des traitements de données à caractère personnel effectués ;
- l'identification des rôles et des responsabilités au sein des structures de l'entreprise concernées ;
- l'analyse des risques liés aux traitements ;
- les mesures de sécurité adoptées et les procédures de contrôle associées, y compris les traitements confiés à des tiers ;
- les modalités de gestion des incidents et les procédures de réponse à d'éventuelles violations de données à caractère personnel (data breach¹⁴).

À la date de référence du présent Rapport, le Groupe n'a pas jugé nécessaire la nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) ; cette évaluation est toutefois réexaminée périodiquement, également en relation avec l'évolution des traitements effectués. On rapporte qu'au cours de la période de reporting, aucun cas de violation de la vie privée ou de perte de données à caractère personnel relatives à des clients, des salariés ou d'autres parties prenantes imputables aux sociétés du Groupe Volta71 ne s'est produit.

¹⁴ Par « Data Breach » (en français, violation de données à caractère personnel), on entend un incident de sécurité entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, la modification, la divulgation non autorisée ou l'accès aux données à caractère personnel traitées, transmises ou conservées.

5.7 Valeur économique générée et redistribuée



Le reporting de la valeur économique générée et distribuée permet de mettre en évidence la contribution du Groupe Volta71 au contexte économique et social dans lequel il opère, en reliant les résultats économico-financiers aux objectifs de durabilité. L'analyse montre comment la valeur créée par le Groupe est distribuée entre les principales parties prenantes – fournisseurs, salariés, investisseurs et organismes publics – et quelle part est réinvestie dans les activités de l'entreprise, à l'appui de la croissance et de la continuité de l'activité.

Valeur économique générée et distribuée (€) | 2023 – 2025

	2023	2024	2025
VALEUR ÉCONOMIQUE GÉNÉRÉE¹⁵	50.551.469 €	48.185.771 €	47.501.816 €
VALEUR ÉCONOMIQUE DISTRIBUÉE¹⁶	44.838.987 €	44.583.325 €	45.299.834 €
Coûts de fonctionnement	33.631.276 €	32.502.767 €	34.097.018 €
Salaires des salariés	8.058.936 €	8.461.717 €	8.332.150 €
Paielements aux fournisseurs de capitaux¹⁷	1.801.335 €	2.534.880 €	2.193.303 €
Paielements à l'administration publique¹⁸	1.338.116 €	1.067.853 €	401.109 €
Investissements dans la Communauté	9.324 €	16.108 €	12.590 €
VALEUR ÉCONOMIQUE CONSERVÉE¹⁹	5.712.482 €	3.602.446 €	2.201.981 €

¹⁵ Représente le chiffre d'affaires des entreprises au cours de l'année de référence.

¹⁶ Représente les coûts distribués aux principales parties prenantes : fournisseurs, salariés, investisseurs, organismes publics.

¹⁷ Entendus comme les intérêts débiteurs et les dividendes versés à l'ensemble des actionnaires (hors transferts internes).

¹⁸ Entendus comme les paiements de taxes et d'impôts sur les revenus et les biens immobiliers au cours de l'année de référence.

¹⁹ Calculée comme : « Valeur économique générée » – « Valeur économique distribuée ».

Valeur économique générée et redistribuée



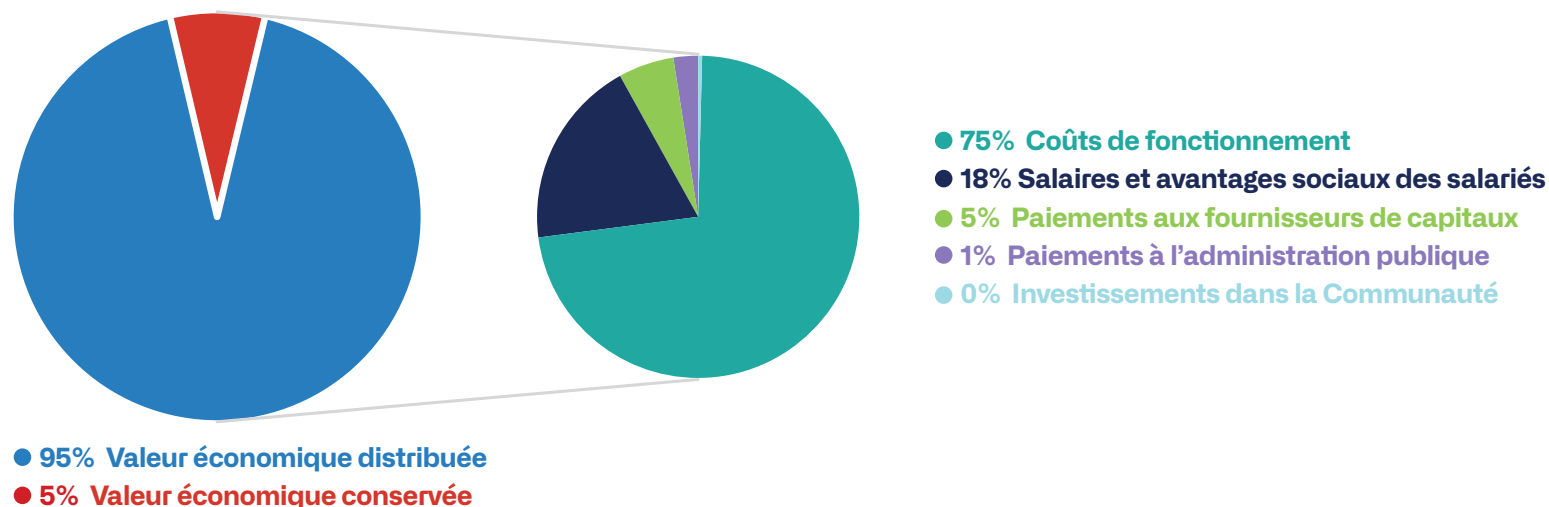
En 2025, la Valeur Économique Générée par l'organisation s'est élevée à **47,5 millions d'euros**, enregistrant une légère diminution par rapport à 2024 (**48,2 millions d'euros**) et à 2023 (**50,6 millions d'euros**).

La Valeur Économique Distribuée a atteint **45,3 millions d'euros**, en hausse par rapport à 2024 (**44,6 millions d'euros**) et globalement en ligne avec 2023 (**44,8 millions d'euros**). La part la plus importante de la valeur distribuée continue d'être représentée par les **coûts de fonctionnement**, soit **34,1 millions d'euros**, suivis par les salaires et avantages sociaux des salariés, qui s'établissent à **8,6 millions d'euros**.

Au cours de l'année 2025, les **paiements aux fournisseurs de capitaux** se sont élevés à **2,2 millions d'euros**, tandis que les paiements à l'administration publique s'élèvent à environ **401 mille euros**, en diminution par rapport aux années précédentes. Les **investissements dans la communauté** s'élèvent à **12,6 mille euros**.

La **Valeur Économique Conservée** en 2025 est de **2,2 millions d'euros**, en réduction par rapport à 2024 (**3,6 millions d'euros**) et à 2023 (**5,7 millions d'euros**), reflétant la hausse, en particulier, des coûts de fonctionnement.

Valeur économique générée et distribuée (%) – 2025



Valeur économique générée et redistribuée



INVESTISSEMENTS TECHNOLOGIQUES

Le Groupe Volta71 considère l'innovation technologique comme un facteur stratégique pour améliorer l'efficacité productive, renforcer la compétitivité industrielle et réduire les impacts environnementaux. Dans cette optique, le Groupe continue d'investir dans des solutions avancées orientées vers la durabilité, l'automatisation et l'optimisation des processus.

Au cours de l'année 2025 se sont **poursuivies les interventions de modernisation** des installations de production et de nouvelles technologies à haute efficacité ont été introduites, avec des investissements destinés à accroître la productivité, à améliorer les performances opérationnelles et à favoriser une utilisation plus efficace des ressources énergétiques. Parmi les principales initiatives figurent en outre de nouveaux équipements et systèmes de production innovants, visant à soutenir la croissance industrielle du Groupe et la trajectoire vers un modèle de production toujours plus moderne et durable. Les interventions ont concerné le renouvellement d'installations de production, l'introduction de nouveaux équipements industriels et des investissements orientés vers l'efficacité énergétique et l'automatisation des processus.

06

La stratégie ESG du Groupe

6.1 Indice de corrélation GRI Groupe Volta71



La stratégie ESG du Groupe



PILIER ESG	DOMAINE THÉMATIQUE	OBJECTIF	ACTIONS SPÉCIFIQUES D'AMÉLIORATION	HORIZON TEMPOREL	
				2026 -2028	2026-2030
	SANTÉ ET SÉCURITÉ	Maintien de lieux de travail sains et sûrs pour l'effectif de l'entreprise.		✓	EN COURS
		Observation des situations de risque et extension du relevé des near miss aux sociétés Cavioni-Fustitalia et Ferlatta Centro di Servizi également.		EN COURS	
		Cartographie des risques spécifiques liés à la santé et à la sécurité sur les lieux de travail grâce à la diffusion progressive du Modèle d'Organisation, de Gestion et de Contrôle au sens du décret législatif 231/2001.		✓	
		Amélioration des aspects de sécurité liés à l'installation de nouvelles machines.		✓	EN COURS
		Mise en œuvre de la certification ISO 45001 par une société du Groupe. Action spécifique d'amélioration.	Réalisation d'une gap analysis par rapport aux exigences de la norme UNI ISO 45001 et définition ultérieure d'un plan d'adaptation du système Santé et Sécurité existant.		✗
	ÉCONOMIE CIRCULAIRE	Amélioration continue de la collecte sélective des déchets au sein du Groupe.		EN COURS	
		Rationalisation des déchets produits dans toutes les sociétés du Groupe.		✓	

La stratégie ESG du Groupe



PILIER ESG	DOMAINE THÉMATIQUE	OBJECTIF	ACTIONS SPÉCIFIQUES D'AMÉLIORATION	HORIZON TEMPOREL	
				2026 -2028	2026-2030
	CHANGEMENT CLIMATIQUE	Calcul de l'empreinte carbone du produit.	Sélection d'une ligne de produits selon des critères de vente sur laquelle réaliser l'analyse d'empreinte carbone.		✗
		Installation d'une première usine chez Limea-Fisma pour l'application du polyuréthane, qui réduira la consommation de méthane.		✓	
		Chez Cavioni, amélioration de l'efficacité de l'installation d'éclairage de l'entrepôt central, moyennant l'installation de lampes à haute efficacité et de capteurs de mouvement, à travers l'éclairage sélectif des seules allées empruntées par le personnel.		✓	
		Comme cela existe déjà chez Ferlatta Centro di Servizi, activation chez Limea-Fisma d'un système de suivi des consommations des différentes lignes de production, en remplacement des tableaux électriques actuellement présents, et réalisation de nouvelles cabines électriques.		✓	
		Extension de la certification 14001:2018 chez Ferlatta Centro di Servizi.		✓	

La stratégie ESG du Groupe



PILIER ESG	DOMAINE THÉMATIQUE	OBJECTIF	ACTIONS SPÉCIFIQUES D'AMÉLIORATION	HORIZON TEMPOREL	
				2026 -2028	2026-2030
	CHANGEMENT CLIMATIQUE	Évaluation de l'extension de la certification ISO 50001:2018 aux autres sociétés du Groupe.			✗
		Projet de réfection du toit chez Ferlatta Centro di Servizi, qui permettra de bénéficier de l'écobonus au titre de l'amélioration de l'efficacité énergétique.		✓	
	MAIN-D'ŒUVRE PROPRE	Activation de parcours spécifiques avec les instituts techniques professionnels pour attirer de nouveaux talents ou activités visant à garantir le renouvellement générationnel.	Lancer des parcours de stage, de formation en entreprise ou d'alternance école-travail dans les domaines de la production et technique, à partir de conventions avec les instituts techniques des zones limitrophes.	✓	✗
		Promotion de cours de formation pour les salariés (formation spécialisée et technique en complément de la formation obligatoire).		✓	EN COURS
		Collecte de données pour l'analyse du gender pay gap des sociétés du Groupe.	Recueillir les informations de rémunération par sexe, qualification, niveau contractuel, fonction, ancienneté et type de contrat.	EN COURS	

La stratégie ESG du Groupe



PILIER ESG	DOMAINE THÉMATIQUE	OBJECTIF	ACTIONS SPÉCIFIQUES D'AMÉLIORATION	HORIZON TEMPOREL	
				2026 -2028	2026- 2030
	MAIN-D'ŒUVRE PROPRE	Encourager la numérisation avec le passage des bulletins de paie papier au format en ligne pour les salariés.		✓	
		Réduction de la pause déjeuner en faveur d'une plus grande flexibilité horaire chez Limea-Fisma à l'entrée et à la sortie, en accord avec les salariés, et alignement horaire progressif pour Ferlatta Centro di Servizi également.		✓	
	CULTURE D'ENTREPRISE	Promotion du programme d'évaluation SELECT EcoVadis d'un échantillon de fournisseurs pour Limea-Fisma.		✓	EN COURS
		Étendre la sélection des fournisseurs selon des critères ESG à l'ensemble du réseau d'approvisionnement du Groupe Volta71.			EN COURS
		Cartographie des principaux fournisseurs du Groupe (pour les trois sociétés) avec des approfondissements sur les certifications de produit ou l'empreinte carbone des matières premières entrantes.			✗
		Approfondissement de l'analyse de double matérialité avec l'implication des parties prenantes internes et externes à travers des entretiens.		✓	

La stratégie ESG du Groupe



PILIER ESG	DOMAINE THÉMATIQUE	OBIETTIVI	ACTIONS SPÉCIFIQUES D'AMÉLIORATION	HORIZON TEMPOREL	
				2026 -2028	2026-2030
	CULTURE D'ENTREPRISE	Intégration dans la gestion des risques des risques climatiques (physiques et de transition) et liés à la biodiversité également, conformément à la nouvelle norme ISO 14001.	Adaptation graduelle et précise prévue aux nouvelles versions les plus à jour des normes ISO de conformité légale environnementale.	EN COURS	
		Évaluation de l'extension du Modèle 231 à la holding et aux deux autres sociétés Cavioni-Fustitalia et Ferlatta Centro Servizi.		✓	
		Réalisation d'un nouveau hangar/entrepôt situé à proximité de l'établissement de Limea-Fisma (sur le toit sera présente une centrale photovoltaïque).		EN COURS	
		Évaluation de partenariats avec des universités et des start-up, des clients ou des acteurs pertinents dans une optique d'innovation.			✗
	COMMUNAUTÉS LOCALES	Identification d'un projet spécifique de création de valeur avec la communauté et le territoire.	Cartographier les besoins du territoire et identifier des domaines d'intervention cohérents avec les activités et les valeurs du Groupe.	EN COURS	
	CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX	Miglioramento della comunicazione esterna delle proprie performance ESG attraverso strumenti informativi come newsletter e canali social.		EN COURS	

LÉGENDE :

✗ = objectif fixé et à atteindre

✓ = objectif réalisable

EN COURS = actions déjà entreprises en vue de l'atteinte future de l'objectif

6.1 Indice de corrélation GRI Groupe Volta71



Statement of use

Le Groupe Volta71 a communiqué les informations répertoriées dans le présent index de contenu GRI pour la période du 01/01/25 au 31/12/25, en se référant aux normes GRI selon le mode « with reference to ».

NORME GRI		INFORMATION	PARAGRAPHE - NOTES
GRI 2 : Informations générales 2021			
	2-1	Détails de l'organisation	Ch. 1 À propos de nous, à partir de la p. 11
	2-2	Entités incluses dans le rapport de développement durable de l'organisation	Note méthodologique, p. 7
	2-3	Période de reporting, fréquence et point de contact	Note méthodologique, p. 6
	2-5	Assurance externe	Non prévue
	2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Ch. 1 À propos de nous, p. 11, 14 et 15
	2-7	Nos collaborateurs	Ch. 4 Les personnes, au cœur de notre travail, p. 54
	2-8	Les non-salariés	Ch. 4.1 Notre personnel, p. 58
	2-9	Structure et composition de la gouvernance	Ch. 5 Gouvernance, p. 84, 85
	2-10	Nomination et sélection de l'organe supérieur de gouvernance	Ch. 5 Gouvernance, p. 85

Indice de corrélation GRI

Groupe Volta71



	2-12	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans le contrôle des impacts	Ch. 5 Gouvernance, p. 86
	2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des incidences	Ch. 5 Gouvernance, p. 86
	2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans l'établissement de rapports	Lettre aux parties prenantes, p. 4-5
	2-16	Communication des questions critiques	Ch. 5.2 Systèmes de gestion et certifications, p. 88
	2-22	Déclaration de stratégie de développement durable	Lettre aux parties prenantes, p. 4-5
	2-23	Engagement politique	Ch. 5.2 Systèmes de gestion et certifications, p. 92
	2-24	Intégration des engagements en termes de politique	Ch. 5.2 Systèmes de gestion et certifications, p. 92
	2-25	Processus visant à remédier aux impacts négatifs	Ch. 5.2 Systèmes de gestion et certifications, p. 88 ; Ch. 5.3 Le Modèle 231 et la maîtrise des risques, p. 89 ; Ch. 5.5 Le système de whistleblowing, p. 91 ; Ch. 4.5 La voix de nos clients, p. 73-74

Indice de corrélation GRI Groupe Volta71



	2-28	Adhésion à des associations	Limea-Fisma et Cavioni-Fustitalia adhèrent à l'Anfima, association nationale italienne des Fabricants d'Emballages Métalliques et assimilés. Ferlatta adhère à l'Union des Industriels Graphiques.
	2-30	Les conventions collectives	Ch. 4.1 Notre personnel, p. 55
THÈMES ÉCONOMIQUES			
GRI 201 : Performance économique 201			
	201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Ch. 5.7 Valeur économique générée et redistribuée, p. 93-94
GRI 204 : Pratiques d'approvisionnement 2016			
	204-1	Proportion des dépenses effectuées auprès de fournisseurs locaux	Ch. 4.6 La relation de confiance avec nos fournisseurs, p. 77-79
THÈMES ENVIRONNEMENTAUX			
GRI 301 : Matériaux 2016			
	301-1	Matériaux utilisés	Ch. 3.2 Gestion des matières premières, p. 35

Indice de corrélation GRI Groupe Volta71



GRI 302 : Énergie 2016			
	302-1	Consommation d'énergie interne à l'organisation	Ch. 3.5 Efficacité énergétique, p. 41-42
	302-3	Intensité énergétique	Ch. 3.5 Efficacité énergétique, p. 43
GRI 303 : Eau et eaux usées 2018			
	303-1	Interaction avec l'eau en tant que ressource partagée	Ch. 3.7 Gestion des ressources en eau, p. 50
	303-3	Captage de l'eau	Ch. 3.7 Gestion des ressources en eau, p. 51
GRI 305 : Émissions 2016			
	305-1	Émissions directes de gaz à effet de serre (GES)(Scope 1)	Ch. 3.6 Émissions et changement climatique, p. 47
	305-2	Émissions indirectes de gaz à effet de serre (GES) liées à la consommation d'énergie (Scope 2)	Ch. 3.6 Émissions et changement climatique, p. 48
	305-4	Intensité des émissions	Ch. 3.6 Émissions et changement climatique, p. 47
	305-5	Réduction des émissions de GES	Ch. 3.6 Émissions et changement climatique, p. 48

Indice de corrélation GRI Groupe Volta71



GRI 306 : Déchets 2020			
	306-1	Production de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Ch. 2 Notre engagement ESG, p. 18 ; Ch. 3.3 Gestion des déchets, p. 36
	306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Ch. 3.3 Gestion des déchets, p. 36
	306-3	Déchets produits	Ch. 3.3 Gestion des déchets, p. 36
	306-4	Déchets non mis en décharge	Ch. 3.3 Gestion des déchets, p. 39
	306-5	Déchets mis en décharge	Ch. 3.3 Gestion des déchets, p. 39
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs			
	308-1	Évaluation des nouveaux fournisseurs sur la base de critères environnementaux	Ch. 4.6 La relation de confiance avec nos fournisseurs, p. 80, 88
THÈMES SOCIAUX			
GRI 401 : Emploi 2016			
	401-1	Nouvelles embauches et rotation du personnel	Ch. 4.1 Notre personnel, p. 58-59
	401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux salariés temporaires ou à temps partiel	Ch. 4.1 Notre personnel, p. 60

Indice de corrélation GRI Groupe Volta71



GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018			
	403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Ch. 4.2 Protection de la santé et de la sécurité, p. 66-67
	403-6	Promotion de la santé des travailleurs	Ch. 4.2 Protection de la santé et de la sécurité, p. 60
	403-9	Accidents du travail	Ch. 4.2 Protection de la santé et de la sécurité, p. 63-65
	403-10	Maladies professionnelles	Ch. 4.2 Protection de la santé et de la sécurité, p. 62
GRI 404 : Formation et éducation 2016			
	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	Ch. 4.3 Parcours de formation et de développement, p. 66
	404-2	Programmes d'amélioration des compétences des employés et d'aide à la transition	Ch. 4.3 Parcours de formation et de développement, p. 67
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016			
	405-1	Diversité dans les organes de gouvernance et parmi les employés	Ch. 4.1 Notre personnel, p. 55-57
	405-2	Écart entre les salaires de base et la rémunération entre femmes et hommes	Ch. 4.1 Notre personnel, p. 61

Indice de corrélation GRI Groupe Volta71



GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs			
	414-1	Nouveaux fournisseurs évalués selon des critères sociaux	Ch. 4.6 Collaboration avec les fournisseurs, p. 80
GRI 418 : Protection de la vie privée des clients 2016			
	418-1	Incidents concernant la violation de la vie privée des clients et perte de données	Ch. 5.6 Confidentialité et protection des données, p. 74

Groupe Volta71

LIMEA-FISMA



CAVIONI-FUSTITALIA